VOL. XXXIV—No 34 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 13 DECEMBRE 1946 PRIX: CINQ SOUS



WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE ALBERT, Sask.

Un message de Fatima: Il n'y aura pas de 3e guerre mondiale, si. . .

Il n'y aura pas de troisième guerre mondiale si un nombre suffisant de catholiques obéissent à Marie.

CLEVELAND, Ohio — "La Russie va se convertir et la paix sera établie dans le monde aussitôt qu'il y aura suffisamment de catholiques qui obéiront à Notre-Dame du Rosaire de Fatima". Voilà ce qu'a déclaré Sr Lucia, voyante de Fatima, à laquelle la Ste Vierge apparut six fois en 1917 et plusieurs fois depuis lors.

Ce message fut transmis par M. John M. Haffert, auteur et conférencier marial renommé, de retour de Fatima, Portugal. M. Haffert donna une série de conférences à Cleveland, la semaine dernière.

La conversion de la Russie, dit M. Haffert, suivra la consécration solennelle de la Russie au Coeur Immaculé de Marie, qui sera faite par le pape et les évêques du monde entier.

Consécration de la Russie

M. Haffert passa plusieurs heures avec Sr Lucia, des religieuses de Ste-Dorothée, qui était autrefois la petite Lucia de Jésus, une des trois enfants-bergers auxquels Notre-Dame du Rosaire apparut de mai à octobre 1917, durant la première guerre mondiale.

L'auteur marial demanda à la religieuse s'il y aurait une troisième guerre mondiale. Elle répondit que le Saint-Père et les évêques s'uniraient pour consacrer la Russie à la Ste-Vierge.

La paix sera-t-elle ensuite rétablie? demanda M. Haffert.

Et Sr Lucia de répondre: "Oui, c'est ce qu'a dit Notre-Dame".

Pas de troisième guerre mondiale

M. Haffert demanda ensuite si elle voulait dire que la paix serait établie sans une troisième guerre mondiale qui paraît inévitable en Europe. Sr Lucia répondit encore: **"Oui, c'est ce qu'a dit Notre-Dame".**

M. Haffert voulut savoir quand la consécration de la Russie par la hiérarchie de l'Eglise aurait lieu. — "Pas avant qu'un nombre suffisant de catholiques aient répondu aux demandes de Notre-Dame," dit Sr Lucia.

Ce que demanda la sainte Vierge

Notre-Dame demanda lors de ses apparitions à Fatima que les gens réforment leur vie; qu'ils se consacrent à son Coeur immaculé; qu'ils récitent le rosaire fréquemment et pieusement; et qu'ils reçoivent la sainte communion tous les premiers samedis de chaque mois.

Signification des apparitions de Fatima

M. Haffert demanda à Sr Lucia quelle était la première demande de la sainte Vierge — la pleine signification des apparitions de Fatima. La voyante répondit: "sacrifice".

Sur la demande de son interlocuteur, Sr Lucia donna quelques précisions:

"Le message principal de Fatima n'est pas la récitation du rosaire, mais le changement de vie et l'acceptation des sacrifices nécessaires pour l'accomplissement du devoir d'Etat. Une dévotion sincère à Marie sera un secours dans cette tâche."

L'accomplissement de leur devoir par les catholiques. Voilà le sacrifice que Notre-Dame demanda et la pleine signification des apparitions de Fatima.

La religieuse expliqua que les catholiques obtiendront le courage nécessaire en étant consacrés à Marie; en portant le scapulaire; en ayant confiance en Elle et en récitant le rosaire souvent et avec dévotion.

L'évêque de Fatima confirma l'interprétation de Sr Lucia en ces mots: "Le vrai sens des apparitions de Fatima se résume comme suit: les catholiques doivent vivre dans la réalisation de leur consécration à Marie, qui est personnifiée par la dévotion au scapulaire, par la récitation fréquente du rosaire et par l'accomplissement de leur devoir d'Etat."

Guérison miraculeuse à Fatima

La Rév. Sr Lucia reçut une autre visite de Marie en janvier 1944, et c'est depuis ce temps qu'elle parle ouvertement de Fatima.

Le conférencier marial prit part à un pèlerinage auquel participaient 200,000 fidèles en route pour la basilique de Fatima. Il fut aussi témoin d'un miracle: la guérison complète et instantanée d'une jeune fille de 15 ans, qui était aveugle, et paralysée par une tumeur au cerveau, une condition que les plus grands médecins du Portugal n'avaient pu soulager.

M. Haffert dit que la jeune fille, qui avait été sans connaissance durant 20 heures par jour et qui ne devait pas survivre à son voyage à Fatima, sauta à bas de sa civière et agita ses bras. Il raconte:

"La foule perdit la tête, acclamant et agitant bras et foulards. Plusieurs pleuraient. La première chose que fit la jeune fille fut de me laisser prendre sa photo que j'ai conservée."

M. Haffert, qui écrit un livre sur Fatima, rapporte du Portugal un morceau du chêne béni sur lequel Notre-Dame se tint debout, ou s'assit lorsqu'Elle donna le scapulaire à saint Simon Stock, lorsqu'elle conversa avec sainte Catherine Labouré au sujet de la médaille miraculeuse, et lorsqu'Elle apparut à sainte Bernadette, à Lourdes, et lors de son apparition sur le mont de la Salette, en France.

L'étoffe vint aussi en contact avec les ossements de saint Simon Stock et de la petite Fleur de Jésus, sainte Thérèse. Elle fut tenue par Sr Lucia et bénite par le pape Pie XII.

L'auteur marial eut aussi un entretien privé avec le premier ministre Salazar, du Portugal, qui lui dit qu'humainement parlant il n'y a aucun indice de paix. Salazar ajouta toutefois:

"Mais nous ne pouvons pas exclure la possibilité d'une intervention divine. Aucun autre facteur ne peut empêcher une troisième guerre mondiale."

Deux personnes seront canonisées le printemps prochain

VATICAN — Le pape Pie XII a ordonné la promulgation de deux décrets en vertu desquels l'Eglise catholique comptera, au printemps prochain, deux nouveaux saints, a annoncé l'agence de presse italienne Ansa.

Les deux personnes qui seront inscrites au calendrier des saints sont Catherine Labouré, une Française, qui fut l'une des Filles de la Charité de St-Vincent de Paul, et Giuseppe Cafaso, un prêtre de Turin, qui fut appelé "le prêtre des pendus" pour son oeuvre d'assistance auprès des prisonniers et des condamnés à l'échafaud.

Il viendra 20,000 immigrants au Canada en 1947

L'année 1947 verra la reprise du courant d'immigration au Canada à un niveau qui rappellera dans une certaine mesure les mouvements de population d'avant-guerre. Selon les plans fédéraux, au moins 20,000 émigrants quitteront l'Europe pour le Canada l'an prochain. On comptera sur ce nombre 15,000 citoyens de Grande-Bretagne, 2,000 de France, 1,000 de Belgique et le reste d'ailleurs sur l'ancien continent.

Onze personnes perdent la vie dans un incendie à Saskatoon

SASKATOON — Onze personnes ont perdu la vie, de bonne heure dimanche dernier, dans un incendie qui a ravagé l'hôtel Barry, un immeuble de trois étages contenant 89 chambres; dix-huit autres pensionnaires, dont l'un au moins est dans un état grave, furent conduits à l'hôpital. Quelques-unes des victimes, totalement épargnées par les flammes, succombèrent à l'asphyxie, tandis que les cadavres des autres n'étaient plus qu'un tas d'os carbonisés.

Cet incendie, qui se déclara par un temps doux, est l'un des pires de l'histoire de l'ouest canadien. Il survint 24 heures après la pire hécatombe américaine dans l'industrie de l'hôtellerie. L'explosion d'un poêle à essence dans le restaurant du rez-de-chaussée, serait la cause de cette catastrophe. Les flammes enveloppèrent tout l'hôtel en quelques secondes.

L'Eglise de France sympathise avec Mgr Stepinac

PARIS — Mgr Roncalli, nonce apostolique à Paris, a transmis au Souverain Pontife la protestation des cardinaux et archevêques français, au sujet de la condamnation de Mgr Stepinac.

Le texte, qui vient d'être rendu public, déclare: "Douloureusement émus par l'injuste condamnation qui frappe le noble et courageux archevêque de Zagreb, les cardinaux et archevêques français, réunis en assemblée expriment respectueusement à Votre Sainteté, leur filiale tristesse. Ils protestent contre cette atteinte portée à l'endroit du ministère le plus sacré de l'Eglise, en violation flagrante des libertés les plus imprescriptibles de la conscience humaine. Ils prient Votre Sainteté et tous les chrétiens pour que soient respectés partout la justice et le droit".

PROTESTATIONS CONTRE L'EMPRISONNEMENT DE MGR STEPINAC



Plus de 40,000 personnes se sont assemblées récemment dans la "Philadelphia Convention Hall" pour protester contre l'emprisonnement de Mgr Stepinac. On sait que l'archevêque de Zagreb fut condamné à 16 ans de travaux forcés à la suite d'une parodie de procès dirigé par Tito et Staline. La réunion de protestations qui fut tenue à Philadelphie avait été organisée par les Vétérans de guerre catholiques; elle fut présidée par S. E. le cardinal Dennis Dougherty, archevêque de Philadelphie.

La J.O.C. tiendra son congrès mondial à Montréal

Des délégués de 48 pays y assisteront. Encouragements de l'épiscopat.

MONTREAL — Le bureau international de la J.O.C. vient d'accepter avec enthousiasme de tenir en juin 1947 une Semaine d'Etudes internationale, à Montréal. La J.O.C. canadienne était heureuse de proposer de telles assises à l'occasion de son XVe anniversaire et elle l'est davantage aujourd'hui en constatant la joie avec laquelle est acceptée l'invitation.

Plus de 48 pays où la J.O.C. existe actuellement seront représentés. La J.O.C. est établie présentement dans les cinq continents et groupe plus d'un million de jeunes ouvriers et ouvrières qui luttent pour un même idéal et sous un même drapeau.

Le chanoine Cardijn

La présence du fondateur de la J.O.C., le chanoine Cardijn qui n'a fait que passer ici en juillet donne à cette semaine un cachet d'unité, de force et de continuité. Il n'y a qu'une J.O.C., celle de Cardijn. Il n'y a qu'une J.O.C. parce qu'il n'y a qu'une jeunesse ouvrière.

Le Saint-Père

A l'occasion de sa visite à Rome, le Saint-Père lui a redit combien il comptait sur la J.O.C. pour la paix dans l'univers. Dans une lettre du Pape adressée par Mgr Montini, au fondateur de la J.O.C., on lit: "On ne peut donc que souhaiter voir l'idée qui a fait ses preuves en Belgique, en France et ailleurs s'organiser progressivement sur le plan international où se poseront de plus en plus tous les problèmes concernant le monde ouvrier".

C'est pour répondre à ce voeu que la J.O.C. a organisé son bureau international à Bruxelles.

Cette Semaine d'Etudes internationale suivra le congrès marial d'Ottawa. L'ouverture aura lieu le 23 juin à Montréal même. La semaine sera clôturée par une grande manifestation nationale pour commémorer le XVe anniversaire de la J.O.C. canadienne, le 29 juin.

L'épiscopat canadien dans une lettre récente encourage fortement cette semaine et applaudit au XVe anniversaire de la J.O.C. du pays.

Ouverture de la session provinciale le 21 janvier

A moins de développements imprévus dans les relations fédérales provinciales, la prochaine session de la Législature manitobaine sera ouverte le 21 janvier, a déclaré, jeudi matin, l'hon. S. S. Garson, premier ministre de la province du Manitoba.

M. Aurèle Gratton nommé gérant du "Droit"

OTTAWA — Le Syndicat d'Oeuvres sociales Ltée, propriétaire du journal **Le Droit**, a annoncé la nomination de M. Aurèle Gratton, comptable et vérificateur à la Commission d'assurance-chômage, bureau de Hull, au poste de gérant de ce journal. M. Gratton succède à M. Esdras Terrien, qui était administrateur-gérant depuis 1942 et qui prend sa retraite. M. Terrien est président du **Droit** depuis une trentaine d'années.

Un député anglais opposé à l'immigration

VANCOUVER — M. Tom Reid, député libéral de New-Westminster au parlement fédéral, a déclaré récemment au cours d'une causerie, que tout accroissement de la population du Canada par voie d'immigration paraît impracticable.

"Vous entendez des gens, dit-il, parler et répéter que nous disposons d'immenses étendues de terrain. Mais nous n'avons pas de vastes étendues pour y héberger 50,000,000 de gens sur de bonnes terres arables."

S'appuyant de statistiques officielles, il a dit que le Canada peut ouvrir tout au plus 85,000 fermes à l'agriculture.

Le M.R.P. a de l'avance sur le parti communiste

PARIS — Le Mouvement républicain populaire a gagné une faible majorité sur le parti communiste dimanche, à l'élection au Conseil de la République. En effet, il a remporté 62 des 214 sièges en jeu, alors que le parti communiste en a pris 61.

Le parti socialiste a remporté 37 sièges, le Rassemblement des gauches (radicaux-socialistes et affiliés) 25, le Parti républicain de la liberté (droite) 20, l'Union du manifeste algérien, 4, l'Union franco-musulmane d'Algérie 3; d'autres, 2.

D'après la statistique publiée par le ministère de l'Intérieur, le MRP a obtenu un avantage de près de 1,500 voix sur le parti communiste dans les 90 départements de la métropole, représentés par environ 89,000 électeurs.

Le partage des voix

Voici le nombre de voix accordées par les collèges électoraux aux divers partis: MRP, 27,280; communiste, 25,788; socialiste, 15,710; radical-socialiste, 10,230; républicain de la liberté et affiliés, 7,963; autres, 1,170.

Des 214 sièges en jeu, le vote des collèges électoraux avait à attribuer aux partis 127 sièges métropolitains et 14 d'Afrique du Nord. Une commission spéciale était chargée de répartir les 73 sièges restant proportionnellement aux voix données le 23 novembre à l'élection des collèges électoraux.

Un ministre protestant prêche le retour à Dieu

SHERBROOKE — Dans une allocution prononcée devant les membres du Club Rotary de cette ville, le Rév. A.-H. McGreer, principal et vice-chancelier de l'université Bishop's de Lennoxville, a déclaré qu'un retour à Dieu est nécessaire, tant de la part des peuples que des individus.

"A l'heure actuelle, a-t-il dit, à un moment critique de notre histoire, un défi est lancé: nous avons une décision à prendre et la question suivante se pose, une question fondamentale qui décidera de notre sort dans l'avenir: devons-nous retourner à Dieu? Cet appel ne doit pas nous laisser indifférents et nous devons, si nous voulons survivre, retourner vers Dieu, accepter ses volontés, nous élever au-dessus du matérialisme et suivre l'enseignement des "prophètes" qui, seuls, de tout temps, nous ont enseigné les paroles de vie".

Lewis proposé à la présidence des Etats-Unis

BUFFALO, N.-Y. — Un local de l'union des ouvriers de l'automobile affiliés au C.O.I. a proposé John L. Lewis comme candidat du parti ouvrier à la présidence des Etats-Unis.

Les membres de ce local se sont réunis dimanche soir et ont adopté une résolution en faveur de la candidature de M. Lewis. Un des officiers a fait remarquer que le local a toujours été indépendant en politique et que c'est pour cette raison qu'il engage M. Lewis à se présenter comme candidat indépendant à la présidence.

Montréal aurait quatre députés de plus

OTTAWA — Le gouvernement fédéral proposerait, dès l'ouverture de la session de 1947, la nomination du comité parlementaire de la redistribution électorale. Les quelque 80 députés qui feront partie de cette commission de la Chambre recevront l'ordre de reviser sans délai la carte politique dans les provinces dont le nombre de députés se trouvera accru ou diminué, par suite de l'amendement à la constitution qui portera de 245 à 255 le nombre des représentants du peuple.

Manifestation en l'honneur de Franco en Espagne

"Les intérêts de l'Espagne n'entrent pas en conflit avec ceux des autres nations".

MADRID — Le généralissime Francisco Franco a dit lundi à une foule enthousiaste que "les intérêts espagnols n'entrent aucunement en conflit avec les intérêts honorables des autres nations".

La manifestation avait été organisée dans la capitale espagnole pour montrer la solidarité de l'Espagne avec son chef, le caudillo, devant la campagne menée par les Nations Unies.

Esprit pacifique de l'Espagne

"L'Espagne a suffisamment prouvé son esprit pacifique, dit Franco. Mais nous n'hésiterions pas à résister si nos libertés étaient menacées. Avec le communisme qui afflige l'Europe et tient 12 nations sous son joug, nous n'avons pas à être surpris de l'attitude de Giral (premier ministre du gouvernement républicain espagnol en exil) et des partisans de La Pasionaria (femme qui dirige un mouvement communiste espagnol).

L'Espagne est unie

S'adressant à plusieurs centaines de milliers de manifestants, du balcon du palais royal, vers midi et trente, Franco remarqua: Cette immense foule réunie devant moi est une fière réponse à ceux qui tentent d'intervenir dans nos affaires internes.

Les gens de l'extérieur n'ont pas le droit d'intervenir dans les affaires privées d'une nation, a ajouté Franco. On cherche à enlever aux Espagnols la gloire de leur victoire. Nous voulons administrer notre victoire comme d'autres nations veulent administrer leur paix.

Aucune démocratie derrière le rideau de fer soviétique

NEW YORK — M. William-Henry Chamberlain, correspondant du journal américain "Christian Science Monitor", à Moscou pendant 10 ans, a déclaré récemment, qu'il n'existait aucun semblant de démocratie, ni de respect de l'homme dans les Etats qui se trouvent derrière le rideau de fer soviétique.

S'adressant aux délégués du congrès de l'Association nationale des industriels américains (Nam), M. Chamberlain a déclaré: "Dans une grande partie de l'Europe la tyrannie dirigée de Moscou remplace la tyrannie dirigée de Berlin et elle emploie les mêmes méthodes".

Les droits de la personne humaine sont beaucoup moins universellement respectés en 1946 qu'en 1913, a ajouté M. Chamberlain, qui a mis en garde ses auditeurs contre le communisme intérieur, qui constitue, dit-il, "Le plus grand danger pour l'héritage américain de liberté".

La souscription pour Radio-Saint-Boniface atteint presque $7,500

La souscription ne fait que s'organiser et nous n'en avons que les premiers rapports. Tout de même nous espérons arriver à la somme requise ($25,000), mais il va falloir que tous fassent leur part. En certains endroits, il semble préférable d'attendre après le premier de l'an pour faire la battue. Cela ne fait guère de différence, l'important est de faire en sorte que tous les intéressés soient entre-vus!

Reporté	$5,759.40
Laurier (1er vers.)	65.00
Troupe Carmel	28.65
St-Lupicin ($82.50)	2.00
Ste-Amélie (1er vers.)	6.50
Ancien prêtre du Man.	10.00
John Warbeck, St-B.	2.00
Abbé Décosse	25.00
France Combattante	25.00
Ste-Rose ($94.50)	13.00
St-Claude ($538.78)	249.28
St-Jean-Baptiste (1er)	864.00
St-Laurent (1er vers.)	100.00
St-Boniface ($3,833.)	68.00
TOTAL (7 déc.)	$7,217.83

La souscription a donc dépassé sept mille dollars; on peut dire qu'on a déjà plus du quart de la somme en vue. Pour un commencement, c'est bien consolant et il suffira de la bonne volonté de tous pour arriver bientôt au but! Que tous s'y mettent!

Pour venir en aide aux artistes canadiens-français

Depuis nombre d'années déjà nos collèges et couvents manitobains mettent en vedette, au moyen de concerts ou de représentations artistiques, quelques-uns des talents vraiment remarquables que nous trouvons dans notre propre milieu.

Il a toutefois fallu l'inauguration de Radio-Saint-Boniface pour nous convaincre, en écoutant "Talents de chez nous", que nous possédions un groupe imposant d'artistes en herbe.

Malheureusement, la plupart de ces jeunes artistes n'ont pas toutes les chances nécessaires pour développer pleinement leurs beaux talents naturels. Faute de moyens, ils ne poursuivent pas les études qui leur permettraient de cultiver ces talents.

Un groupe de dames canadiennes-françaises se sont réunies pour former une organisation dont le but sera d'aider ceux qui désirent poursuivre leurs études artistiques, mais qui n'en ont pas les moyens. Des bourses seront décernées aux élèves méritants sur la recommandation d'examinateurs compétents et impartiaux.

C'est dans le but de recueillir des fonds pour cette entreprise qu'un grand concert sera donné dans la salle académique du collège de St-Boniface le 27 décembre prochain. Des artistes bien connus prendront part au programme; ce sont: Mlle Louise Roy, soprano dramatique qui étudie au conservatoire de Toronto; Mlle Gisèle LaFlèche, violoniste réputée, également du conservatoire de Toronto; et M. Jean Lemieux, pianiste qui remporta de brillants succès aux festivals de Winnipeg.

Les billets pour ce concert sont déjà en vente. Pour vous en procurer, adressez-vous aux organisatrices, Mmes G.-M. LaFlèche et L.-P. Roy. Les bons billets se vendent rapidement.

L'Eglise catholique et la dénazification

LONDRES — L'Eglise catholique est celle qui a le plus magnifique record de résistance au régime nazie de toutes les Eglises d'Allemagne. Voilà ce qu'affirma Mgr Edward Ellis, évêque de Nottingham, à son retour d'un voyage en Allemagne.

A Berlin, un officier américain, en tête de la dénazification déclara à S. Exc. Mgr Ellis: "Je ne suis pas catholique mais je dois rendre hommage à la belle résistance déployée par l'Eglise catholique". Dans son secteur, pas un seul prêtre catholique ne dut être relevé de ses fonctions.

M. Bernard Fay est condamné à la prison à perpétuité

PARIS — Bernard Fay, célèbre écrivain qui donna des conférences dans les universités américaines avant la guerre, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir collaboré avec les Nazis pendant l'occupation.

Fay est l'auteur de biographies de Benjamin Franklin et de George Washington, ainsi que de plusieurs autres livres, dont l'**Expérience américaine,** dans lequel il tente de définir le rôle des Etats-Unis dans la formation des idées démocratiques modernes. Durant l'occupation, il fut nommé par le régime de Vichy au poste de conservateur de la Bibliothèque nationale.

Fay et Robert Labat, qui a été accusé pour le même crime et qui a écopé de la même sentence, ont été jugés par le tribunal de la Seine. La poursuite a principalement reproché aux deux accusés d'avoir démasqué aux Nazis les francs-maçons de France durant l'occupation. La Franc-Maçonnerie s'est vengée.

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat adjoint, Dean Acheson, a déclaré qu'après que l'UNRRA aura cessé d'exister à la fin du mois, aucun secours ne sera expédié aux pays qui maintiennent des armées "non productrices".

Détruit



L'hôtel Winecoff, d'Atlanta, qui a été détruit par un incendie dimanche dernier. 116 personnes ont perdu la vie dans l'incendie.

Tous les prêtres furent opposés au nazisme

FRANKFURT, Allemagne — Pas un seul des 2,500 prêtres catholiques de Wuerttenberg-Baden et de la Grande Hesse ne fut trouvé "répréhensible" par le gouvernement militaire au cours des procédés de dénazification.

En Bavière, les noms de 17 prêtres catholiques seulement (sur environ 7,000) parurent sur la liste "de non-employables avant d'être subséquemment approuvés" par les comités allemands de dénazification.

Le relevé, qui comprenait le clergé diocésain et régulier, indique que moins de deux prêtres allemands sur chaque mille dans ces deux états, avaient des tendances nazies.

Le désastre aurait été causé par un incendiaire

ST-BONIFACE — Les autorités sont à se demander s'il n'y a pas eu crime d'incendie alors que deux entrepôts de grain de la compagnie Red River Grain ont brûlé, dimanche matin, avec des pertes évaluées à $500,000. Ceci est le plus récent d'une série de ravages causés par le feu à St-Boniface.

Deux hommes, dont un pompier, ont été blessés, et 110 hommes sont sans emploi.

La possibilité que l'incendie ait été causé intentionnellement a été considérée par les officiers dès qu'on eût rapporté que deux "flâneurs" avaient été remarqués parmi les débris d'un abattoir considérablement endommagé par le feu la semaine dernière.

En plus d'un montant indéterminé de blé, des céréales et 750,000 sacs vides, déchargés samedi, ont été détruits par le feu.

Communiqués publiés en français seulement

QUEBEC — La **Gazette officielle** annonce que trois municipalités viennent d'obtenir l'autorisation de ne se servir à l'avenir que de la langue française dans les publications de tous les avis publics, règlements, résolutions ou ordres de ces corporations, sauf celles requises dans la **Gazette officielle de Québec.**

Ces trois municipalités sont: le village et la paroisse de St-Bruno, au Lac St-Jean, et le village de Ste-Anne de Chicoutimi.

Nouvel ordre européen

Les Indes à la croisée des routes

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Une importante conférence anglo-indienne a lieu cette semaine à Londres, pour décider des mesures qui permettraient aux Indes de former un gouvernement national permanent. Les chefs des grands partis qui s'opposent jusqu'ici aux divers projets soumis par le Cabinet britannique, sont venus prendre part à ces conversations. Le Pandit Jawaharlal Nehru, chef du Parti du Congrès (nationalistes hindous), Mohammed Ali Jinnah, qui mène la Ligue Musulmane, le Sirdar Baldev Singh, représentant les Sikhs, et quelques autres leaders politiques de la vaste péninsule indienne, se rencontrent avec M. Attlee, le chef du gouvernement britannique, M. Pethick-Lawrence, Sir Stafford Cripps et M. Alexander, qui font partie du Cabinet. Enfin Lord Wavell, vice-roi des Indes, est également à Londres pour la circonstance. C'est dire le caractère décisif des discussions.

Pour bien comprendre le sens de cette rencontre, il faut dire tout d'abord que la Grande-Bretagne veut remettre la responsabilité du gouvernement des Indes entre les mains des habitants de cet immense pays. L'évolution politique des Indes depuis la première guerre mondiale et son énorme contribution en hommes et en matériel aux deux grandes guerres, justifient d'ailleurs cette attitude. Ainsi, dès 1917, le gouvernement britannique avait annoncé que le but de son administration était l'autonomie du pays. Mais la Loi de 1919 n'allait pas assez loin dans ce sens; et c'est depuis lors que Gandhi avait inauguré sa politique de non-coopération et de désobéissance civile, qui avait souvent produit des situations frisant la rébellion ouverte.

On espérait avoir trouvé une solution avec le "Government of India Act" de 1935, qui proposait une fédération des diverses parties de l'Inde, dans laquelle chaque province avait une autonomie presque complète pour ses affaires intérieures, tandis que l'administration centrale devait être presque exclusivement entre les mains des Indiens eux-mêmes. Mais l'impatience des nationalistes et divers autres facteurs rendirent cette loi inopérante.

(Suite à la neuvième page)

IL FAUT ENCORE $17,782.17 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

Les conservateurs disparaissent en Alberta

RED DEER, Alberta — Le comité administratif de l'organisation progressiste-conservatrice de l'Alberta a décidé de se retirer du domaine de la politique provinciale. Pendant plusieurs années, les progressistes conservateurs avaient été les principaux partisans du mouvement indépendant, une coalition des libéraux, des conservateurs et d'autres opposés au Crédit social.

UNDER "THE TRUSTEE ACT"

In the matter of the estate of JULIE MARIE GANIER, late of the Postal District of Saltel, in Manitoba, widow of Pierre Ganier, late of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Farmer, deceased:

All claims against the above estate must be filed with REGNIER & MAGERA, 216 McIntyre Block, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of January, A.D. 1947.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of December, 1946.

REGNIER & MAGERA,
Solicitors for:
Victor Ganier, Administrator.

Fabrication très rapide des maisons en aluminium

LONDRES — Les usines anglaises fabriqueront bientôt une maison en aluminium à toutes les deux minutes et demie, et dès l'automne 54,500 seront complétées. Cinq heures après l'arrivée des sections sur un site vacant, les familles pourront y déménager leur mobilier.

Ces faits ont été révélés par John Wilmot, ministre des approvisionnements.

L'aluminium canadien sert à la fabrication de ces maisons. Le métal canadien avait servi à la construction d'avions durant la guerre et ces appareils sont maintenant démantelés. Le métal est refondu et utilisé pour la construction des habitations en question.

Les maisons, à deux chambres à coucher, sont classées comme temporaires, mais au dire de M. Wilmot, les experts pensent qu'elles dureront une centaine d'années.

Lorsque les fondations ont été érigées à l'avance, la maison est montée, les services de l'eau et de l'électricité sont installés en moins d'une heure. Une maison coûte environ $5,460.

Statistique des hôtels sinistrés

NEW YORK — Voici la liste des plus grands incendies d'hôtels aux Etats-Unis, depuis 13 ans, avec la mention du nombre des pertes de vies dans chaque cas:

7 sept. 1933, à Houston, au Texas, 54 morts;

11 déc. 1934, hôtel Kerns, Lansing, Mich., 32;

12 fév. 1936, Victoria Mansions, Lakewood, N.-J., 16;

16 mai 1938, hôtel Terminal, Atlanta, G., 35;

27 mars 1944, hôtel Amsterdam, San Francisco, 22;

16 janv. 1945, hôtel General-Clark, Chicago, 14;

5 juin 1946, hôtel La Salle, Chicago 61;

9 juin 1946, hôtel Canfield, Dubuque, Ia., 19.

Au concert du 27 déc.



M. Jean Lemieux, jeune pianiste âgé de 16 ans, est le fils de M. N.-P. Lemieux, de Winnipeg. M. Lemieux étudie avec Mme Cecile Henderson, de Winnipeg.

Il fut le gagnant de la médaille d'or offerte par le Conservatoire de Toronto à l'élève qui obtint les plus hautes notes au Canada dans les examens pour le degré A.T.C.M. M. Lemieux détient aussi de nombreux honneurs reçus aux festivals annuels de Winnipeg: il se classa premier dans la "Senior Bach Class" dans le "Concert Group Class", et dans l'"Original Compositions Class".

Ce jeune pianiste gagna la médaille du gouverneur général offerte au Collège St-Paul pour l'élève qui obtiendrait les plus hautes notes durant ses années de "high school".

Il participera au concert qui aura lieu le 27 décembre dans la salle académique du collège pour venir en aide aux nôtres qui voudraient poursuivre leurs études.

Un collège catholique détruit par le feu à Vancouver

VANCOUVER — Soixante élèves et quatre frères enseignants catholiques ont dû s'enfuir en sûreté quand on a sonné, récemment, une alerte générale adressée aux pompiers pour un incendie au Vancouver College. On calcule que les pertes sont d'une valeur de plus de $200,000. Personne n'a été blessé. Les pompiers ne cessèrent d'arriver des diverses sections à mesure que se succédaient les appels. Les pompiers luttèrent contre les flammes durant plus d'une heure avant de les maîtriser. On croit que l'incendie a éclaté dans un fumoir au-dessus des dortoirs du collège.

L'immeuble est presque une perte totale. Le Collège était sous la direction des Frères des écoles chrétiennes d'Irlande.

Notre aviation sera réorganisée sur une nouvelle base

OTTAWA — Le Canada est en train de réorganiser son aviation sur une base de mobilisation immédiate pour parer à toute éventualité durant la période troublée que traverse le monde. Il sera possible, en effet, selon le programme annoncé officiellement aux quartier généraux à Ottawa de doubler en quelques heures le chiffre de nos effectifs aériens en cas d'urgence.

A l'aviation permanente de 16,100 hommes se joindra tout d'abord une aviation auxiliaire de 4,500 recrues, puis une aviation de réserve de 10,000 volontaires. Cette réserve se divisera en quatre classes qui feront de l'entraînement annuel ou périodique. Ces catégories seront connues comme les classes A, B, C, et D. Enfin, tous les vétérans valides de la dernière guerre non inscrits dans l'aviation auxiliaire ou de réserve seront inclus dans la catégorie générale, désignée comme classe E.

Cette classe E constituera, si l'on peut dire, la troisième ligne de défense aérienne où le Canada pourra puiser ses effectifs aériens advenant une mobilisation générale.

Augmentation très probable des prix d'automobile

OTTAWA — Les vendeurs canadiens d'automobile ont demandé à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre d'autoriser une augmentation de 17½ pour-cent du prix des automobiles fabriquées au Canada.

La Commission étudie la requête, mais on ne sait pas encore si pareille hausse des prix sera approuvée ou rejetée.

La médiocrité est la plaie des universités des E.-U.

HAVERFORD, Pennsylvanie — Le docteur Frank Aydelotte, directeur de l'Institut des Etudes Supérieures de l'Université de Princeton, a déclaré que la plaie des universités américaines, c'était la médiocrité.

Il a dit que les écoliers américains n'avaient pas une préparation égale à celle des écoliers de Grande-Bretagne.

Trop souvent, d'après le docteur Aydelotte, qui est l'ancien président de Swarthmore College, et qui est considéré comme une autorité en matière d'éducation, on applique le même niveau à tous les élèves, sans égard à leur valeur intellectuelle.

Il a dit qu'il importe maintenant d'améliorer l'éducation des Américains, étant donné que les dirigeants de la prochaine génération décideront de la fin ou de la continuation de la civilisation occidentale.

"Nous ne pouvons ignorer, a-t-il dit, que jamais dans toute l'histoire des Etats-Unis, l'influence de ce que nous enseignons n'a été aussi grande".

Le grand problème de notre temps, selon lui, c'est la paix. D'après lui encore, les nations les corps religieux, les institutions d'enseignement sont trop séparés, trop divisés, souvent pour des causes mesquines, et il souhaite que les étudiants comprennent l'importance de travailler en collaboration dans les domaines de la politique, de la religion et de la culture.

Le docteur Rufus Jones a, de son côté, déclaré qu'il ne s'agit pas de négliger les sciences, mais qu'il faudra apprendre à connaître tout aussi bien la nature de l'homme et sa destinée.

Mon Guide au Cinéma

Anna and the King of Siam	I
Black Beauty	I
Dangerous Business	I
Devotion	I
Shadow Returns	I
The Gentleman from Texas	I
Angel on my Shoulder	II
Janie Gets Married	III
House of Dracula	III
Lady of Burlesque	III
Young and Willing	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes
III.—A rejeter parce que condamnable en partie
IV.—Condamné.

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Decloux	5	1
Huot	5	1
Lévêque	4	2
Western Fur	4	2
Chaput	3	3
Fontaine & Cie	3	3
Couture Motors	3	3
Cusson Lumber	3	3
Marion	2	4
Nash Taxi	2	4
Lavallée	2	4
CKSB	0	6

Haute partie individuelle
Rolande Dufault ... 234
Harold Speed ... 333
Hautes 3 parties individuelles
E. Ducharme ... 193-222-220—(635)
L. Baker ... 293-315-274—(882)
Haute partie d'équipe
Huot ... (1196)
Hautes 3 parties d'équipe
Huot ... 1196-1097-977—(3270))

DIVISION "B"

Equipe	Gagnées	Perdues
Midgets	5	1
Dufault	5	1
Bert Cusson	5	1
Muller	4	2
Ritz Confectionery	4	2
St. Bon. Creamery I.	3	3
Le Cercle Ouvrier	3	3
DeLeeuw	2	4
Huot	2	4
Martin Paper	2	4
Lions	1	5
St. Bon. Creamery I.	1	5

Haute partie individuelle
Aline Renouf ... 250
Joe Royal ... 329
Hautes 3 parties individuelles
A. Roy ... 190-231-226—(647)
J. Ringaert ... 254-212-245—(711)
Haute partie d'équipe
Muller ... (1093)
Hautes 3 parties d'équipe
Muller ... 1093-872-891—(2856)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Boissonneault	5	1
Guyot	4	2
Imps	4	2
Laurin	4	2
Savoie	3	3
La Coopérative	3	3
Volcano	3	3
Pepsi-Cola	3	3
Chenier	3	3
Comeau	2	4
Blanchette	2	4
Dumont	0	6

Haute partie individuelle
Florence Péloquin ... 248
René Bérubé ... 277
Hautes 3 parties individuelles
F. Péloquin ... 181-248-184—(613)
R. Laurin ... 253-261-229—(743)
Haute partie d'équipe
Guyot ... (1104)
Hautes 3 parties d'équipe
Guyot ... 788-1104-838—(2730)

HAUTES MOYENNES

DAMES

A. Roy	196
E. Ducharme	196
D. Ellison	194
R. Dufault	191
T. Turcotte	189
J. Guyot	186
R. Webb	183
D. Nault	183
B. Senez	182
M. Larivière	182
T. Chenier	178
N. Roussin	178
R. Blanchette	177
E. Guyot	177
J. Savoie	177

MESSIEURS

R. Laurin	240
P. L'Heureux	234
R. Lévêque	231
J. Pelland	228
C. Hébert	225
A. Jackson	221
M. Lévêque	221
J. Laflamme	218
J. Allan	218
B. Lévêque	215
J. Rompelman	215
D. Phaneuf	211
P. Lavallée	211
G. Houde	211
L. Baker	209

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 klcs)

SAMEDI 14 DEC.

7.00—Ouverture - Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Orgue populaire
11.00—Dans un Tour de Valse
11.15—Amérique Latine
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaienne
8.30—Chefs-d'oeuvres de la Musique
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles tempé rature l'heure
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 15 DEC.

5.00—Ouverture, Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Dans un tour de valse
6.00—A l'Opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Quart-d'heure de Chopin
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Les virtuoses
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 16 DEC.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Père Noël
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chef-d'Oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
8.45—Amérique latine
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles température l'heure
10.00—Fin des émissions

MARDI 17 DEC.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le Quart d'Heure des Mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Père Noël
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Renée Gravel
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Le petit théâtre
8.15—Musique sud-américaine
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 18 DEC.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos vosins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Père Noël
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Les amateurs
8.30—Questionnaire
9.00—Sur demande
9.30—Le Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles tempé rature l'heure
10.00—Fin des émissions

JEUDI 19 DEC.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Le forum écolier
5.30—Père Noël
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Causerie Marius Benoist
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles tempé rature, l'heure
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 20 DEC.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise température Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Père Noël
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Initiation à la musique
8.30—Rendez-ovus romanesque
8.45—Musique hawaienne
9.00—Sur demande
9.30—Le Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

Chronique de CKSB

Oui, Noël approche et avec le temps des fêtes la série de programmes que nous vous avons annoncés la semaine dernière. Nous vous donnerons l'horaire de ces programmes dans la chronique de la semaine prochaine. Aujourd'hui nous tenons à corriger quelques impressions que notre chronique de la semaine dernière a créées.

Tout d'abord le programme de la fanfare LaVérendrye irradié du théâtre "Le Paris", ne sera pas ouvert au grand public. Pour ce qui est des billets pour le programme des petits enfants le samedi matin 21 décembre, vous pouvez vous les procurer aux écoles: académie Provencher, académie St-Joseph, Maison-Chapelle, école du Précieux-Sang, école Ste-Marie. Les écoles rurales qui ne sont pas trop éloignées de St-Boniface pourraient s'adresser directement au poste pour obtenir leur quota de billets. Mais remarquez bien que la demande est grande et que cette salle ne contient que 700 personnes. Alors il ne faut pas nous en vouloir si vous ne parvenez pas tous à obtenir ces billets.

Le programme que Mme Ragot devait présenter avec ses tout petits le mardi 24 décembre a été devancé et passera le 23 décembre de 11 h. à 11 h. 30 du matin.

Notre programme de Vieux Raconteur a suscité bien des commentaires. Nous prierions toutes les personnes qui nous ont fait tenir ces commentaires verbalement de le faire par écrit — c'est ça qui compte. Vous pourrez en profiter pour suggérer au Vieux Raconteur quelques nouvelles idées, lui faire des requêtes dans le choix de sa musique. Alors n'y manquez pas; écrivez dès aujourd'hui au Vieux Raconteur.

Le dimanche 29 décembre, nous aurons un récital de violon donné par l'une des artistes de chez nous qui s'est distinguée depuis quelques années, Mlle Gisèle LaFlèche. Cette même artiste nous reviendra le mardi 31 décembre, dans un autre programme d'un quart d'heure, mais cette fois ce sera de la chansonnette. Ce sera un grand honneur pour le poste CKSB de passer sur ses ondes cette jeune fille qui se distingue actuellement sur 3 programmes du réseau national Radio-Canada et qui est destinée à devenir l'une des artistes les plus populaires de la radio au Canada. Nous vous donnerons l'heure plus précise de ces deux récitals dans une autre chronique.

Ne manquez pas le grand programme des Amateurs le mercredi 18 décembre. Nous vous promettons d'avance un programme des plus intéressants et des plus variés. Vous entendrez les deux amateurs gagnants de la première série. On y annoncera aussi le nom du gagnant du magnifique radio et un orchestre populaire exécutera un programme de mélodies de Noël. Si vous le pouvez, rendez-vous au théâtre "Le Paris" pour ce programme qui en vaudra la peine. Pour ne pas être désappointé, rendez-vous de bonne heure car il est fort possible que ce soir-là les places au Paris soient rares.

Alors, à la semaine prochaine lorsque nous vous donnerons l'horaire du jour de Noël.

La commission canadienne de la jeunesse et la jeunesse manitobaine

(Suite)

Un autre comité spécial se réunit pour discuter les problèmes d'éducation et de citoyenneté. On insista sur la nécessité de montrer aux jeunes l'utilité de ce qu'ils app[illegible]nent; les objec[illegible] de l'[illegible]cation ne devraient pas être trop vagues ni trop lointains, car alors ils manqueraient de stimulant pour les jeunes.

Les membres de ce comité étaient d'avis que l'on devrait insister pour qu'il y ait une [illegible]tion spéciale de la Commission d'Assurance-chômage qui ne s'occuperait que d'orienter les jeunes vers l[illegible] places de leur choix, une fois leurs études terminées.

Ces jeunes pensèrent aussi que l'école de[illegible]it rester le [illegible] où diverses activités prendraient pla[illegible] pour la communauté. On pourrait organiser des cours pour ceux qui ne fréquentent plus l'école. Ces cours porteraient sur la religion, la langue ou l'étude d'un métier. Ces organisations concourraient à rendre la vie plus agréable aux habitants d'une communauté quelconque, que ce soit un village ou le quartier d'une ville. Sans compter que ces cours et ces organisations contribueraient au développement intellectuel et peut-être financier des gens de la communauté.

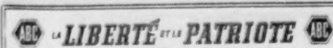
Un autre comité étudia la vie familiale. C'était l'avis de ce comité que le bonheur familial repose sur les quatre piliers suivants:

1. La religion est nécessaire dans la famille et dans l'éducation des enfants.
2. La famille doit compter sur une certaine sécurité économique.
3. Une solide préparation et une bonne éducation: bases d'une vraie vie familiale.
4. L'entourage de la famille doit être propice à son épanouissement.

Un comité siégea pour discuter la religion. Des catholiques, des protestants et des Hébreux s'y trouvaient réunis. Les conclusions furent que l'enseignement de la religion était nécessaire et qu'il fallait qu'elle soit en[illegible]née dans les écoles. Mais, ce qui est surprenant, c'est que certains croient que l'école ne devrait pas assumer la responsabilité de l'éducation religieuse, que cela est du ressort de l'Eglise et de la famille.

On admet l'enseignement religieux dans les écoles, mais par des personnes autres que des professeurs réguliers. Il semble clair cependant, que les ministres du culte des diverses religions ne sont pas assez nombreux et ne disposent pas d'assez de temps pour fournir cet enseignement religieux; il faut recourir aux instituteurs et aux institutrices. C'est là une des [illegible] lesquelles il nous faut des écoles confessionnelles, parce que l'instituteur ne saurait enseigner qu'une religion, la sienne, et l'enfant a droit à être renseigné sur sa propre religion.

Irénée BONNIER.
(A suivre)



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1919
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone: 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Notes de la semaine

Bingo et moralité . . .

Il se fait dans certains milieux du pays une campagne fébrile pour mettre hors la loi tous les jeux de hasard, en particulier ceux qui sont connus sous le nom de bingo.

Le zèle fanatique que déploient certains adversaires du bingo pourrait porter à croire que tout jeu de hasard est en soi immoral et constitue un manquement grave aux préceptes de la morale.

L'évêque de Steubenville, S. Exc. Mgr John King Mussio, vient de publier une lettre pastorale sur ce sujet à l'occasion de la campagne que quelques ministres protestants ont lancée pour que l'Etat rende les jeux de hasard illicites. Le document nous semble d'une telle valeur que nous le traduirons; nous le ferons paraître en entier dans **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

Nous voudrions aujourd'hui citer un passage de la lettre de l'évêque de Steubenville qui traite des jeux de hasard:

"Le jeu de hasard considéré en lui-même n'est pas mauvais ni peccamineux. S'il n'y a pas d'abus, le jeu qui demande une certaine dextérité ou même le jeu purement de hasard pour l'obtention d'un prix n'est pas immoral. Lorsque ce jeu de hasard cause une injustice aux individus, aux familles ou à la société il devient alors moralement mauvais. D'où il suit que celui qui s'adonne à ces jeux ne doit pas dépasser les limites de la modération . . . Le jeu de hasard n'est donc pas immoral en lui-même, mais seul l'abus qu'on en fait est mauvais.

"Malheureusement il y a beaucoup de personnes qui manquent de jugement; elles sont étroites d'esprit et puritaines; pour elles un jeu de hasard constitue un crime sérieux. Pour elles c'est une violation de tout le code de moralité. Et cependant ces mêmes personnes ne protesteront pas ou protesteront peu contre les crimes horribles de l'adultère, de la fornication; contre les meurtres de merci, les meurtres d'enfants innocents par le contrôle des naissances et les autres pratiques affreuses; contre le divorce, la haine, la jalousie et la malhonnêteté qui sapent à sa base le christianisme lui-même. Ces soi-disant chefs ignorent simplement la structure morale du christianisme. Il en résulte qu'ils sont de bien pauvres guides en moralité. Ce sont ces mêmes personnes qui ne voient rien de mal au jeu du hasard sur les marchés, lesquels sont souvent accompagnés de résultats désastreux pour les pauvres. Elles accepteront des dons provenant de fortunes qui ont été réalisées au moyen de spéculations financières hasardeuses qui ont souvent causé la ruine d'honnêtes hommes d'affaires. Plutôt que de combattre le mal où il existe réellement elles feront la campagne contre des places d'amusement honnête où de bons citoyens, qui respectent la loi, peuvent dépenser une petite somme d'argent, une fois la semaine. Des pères, des mères, des femmes d'âge moyen qui n'ont comme distraction que leur bingo hebdomadaire pour l'église, doivent être soumis aux accusations intolérables de quelques fanatiques qui en font des criminels selon la loi civile et des pécheurs devant Dieu. Toute personne saine d'esprit et honnête résistera à des petitesses de ce genre venant de personnes de peu d'importance. . ."

Le portrait n'est pas flatteur pour les "apôtres" de la "moralité publique" tels que nous avons accoutumé de les connaître chez nous. Il est cependant d'une indéniable réalité.

C'est toute l'hypocrisie puritaine de certains moralistes dénoncée avec un courage qui nous plaît.

Ministres protestants avec pistolets . . .

Il vient de se produire dans une ville américaine, — à Steubenville, Ohio, — un incident qui peut paraître n'avoir aucune importance mais qui en dit long sur la soi-disant sincérité de journalistes canadiens et américains quand ils se posent en défenseurs de la liberté.

D'après une nouvelle publiée dans le "**Catholic Universe Bulletin**", de Cleveland, douze ministres protestants viennent de présenter une requête à la ville pour obtenir l'autorisation de se constituer en corps de police spécial ayant le droit de porter des armes à feu. Leur but? Procéder au nettoyage de la ville. Ces pasteurs ont des idées confuses sur la morale: ils mettent évidemment sur le même pied les maisons malfamées et les jeux de bingo.

On imagine quelle menace représente pour la liberté des citoyens la démarche ridicule de ces ministres? Aussi il est probable que le gouvernement municipal ne cédera pas aux pressions exercées par ces puritains.

Là n'est pas cependant le point qui nous intéresse. Nous nous demandons ce qu'il arriverait si un groupe de prêtres de la province de Québec s'avisaient d'adresser pareille requête aux autorités civiles? Toute la presse de l'Amérique serait en émoi. "Life" et "Newsweek" enverraient de leurs reporters dans le Québec; les journaux neutres du pays crieraient à la dictature.

L'incident de Steubenville n'a pas été mentionné, que nous sachions, dans la presse américaine ou canadienne.

Toujours le même problème: deux poids et deux mesures selon qu'il s'agit d'un milieu catholique ou protestant.

Il faut avoir du front

Sir Robert Webber, éditeur anglais en "voyage d'affaires" au pays, est mécontent de l'attitude des Canadiens français relativement à l'immigration.

"La section française de la population, qui est de beaucoup la plus importante dans la province de Québec, est opposée à une augmentation considérable de la population par l'immigration parce que cela lui ferait perdre la balance du pouvoir dans le monde politique. Nous savons chez nous combien une minorité peut devenir fatigante quand elle tient la balance du pouvoir dans un parlement qui est faible. . ."

N'en déplaise à Sir Webber il appartient aux citoyens du Canada — et les Canadiens français sont de ceux-là — de décider s'il est opportun de recourir à l'immigration pour augmenter la population du pays. Il faut du front et un manque de tact qui est, disons-le en passant, assez commun chez les visiteurs que l'on nous envoie d'outre-mer, pour venir dicter aux citoyens du Canada l'attitude qu'ils doivent prendre à l'égard des problèmes qui les intéressent.

L. L.

Hausse du prix de l'abonnement

Il se passe rarement une semaine depuis quelques mois sans que nous apprenions qu'un autre journal se voit dans l'obligation d'augmenter le prix de son abonnement.

Ainsi la **Frontière,** de Rouyn, a porté son abonnement de $2.00 à $2.50 par année, le **Catholic Universe Bulletin,** de Cleveland, de $2.50 à $3.00, le **Courrier de Saint-Hyacinthe** de $2.00 à $2.50, le **Canada** de $9.00 à $12.00, le **Sault Daily Star** de 18 cents à 25 cents la semaine.

Les journaux hebdomadaires et quotidiens ont été parmi les entreprises qui ont eu le plus à souffrir de la hausse continuelle du coût de production. La main-d'oeuvre coûte actuellement de 30 à 40 pour-cent de plus qu'en 1940. Le prix du papier-journal s'est accru de 44% en 1946; le 30 avril il coûtait $58.50 la tonne, aujourd'hui il se vend $84.50.

Nous ne voudrions pas être contraints de hausser le prix d'abonnement de notre journal. Nous croyons pouvoir le maintenir au taux actuel si chacun de nos amis — et tous nos lecteurs en sont — veut bien nous aider en acquittant promptement son abonnement lorsqu'il est échu, en nous trouvant de nouveaux abonnés, en annonçant dans le journal et en confiant à notre imprimerie leurs travaux d'impression.

La population de langue française des provinces de l'Ouest et le clergé en particulier ont toujours témoigné un dévouement admirable à notre oeuvre de presse. Nous leur en sommes reconnaissants. Nous osons leur demander de nous continuer leur sympathie.

L. L.

Célébration chrétienne des Fêtes

Que le paganisme nous ait peu à peu envahis, la façon dont la plupart célèbrent actuellement Noël et le Jour de l'An le démontre à l'évidence. Quelle décadence dans les moeurs si nous comparons les fêtes d'aujourd'hui avec celles d'il y a trente ou quarante ans. Comme la famille surtout s'est déformée, comme le foyer est déserté pour les hôtels, les salles d'amusements, les excursions de plaisir! Heureusement, une réaction qui semble profonde, commence à se manifester. Nous la devons pour une bonne part à l'Action catholique. L'appel que ses dirigeants viennent de publier pour la célébration chrétienne des fêtes devrait être entendu de tous. Nos diverses associations patriotiques, sociales, professionnelles, seraient bien inspirées d'y faire écho. Que ceux qui, par leur position, leurs richesses, leur influence donnent le ton, s'efforcent aussi d'entrer dans ce mouvement salutaire. Il est temps plus que jamais de retrouver nos valeurs morales, de les replacer au centre de notre vie.

Plaintes contre l'UNRRA

De nombreuses plaintes se font entendre dans l'Allemagne occupée contre l'attitude des dirigeants de l'UNRRA envers les réfugiés rassemblés dans les camps de concentration. Pour ce qui regarde, en particulier, les Polonais, ordre leur a été donné de regagner aussitôt leur pays ou de remettre leur carte d'identité et leur carnet de rationnement. Attachés à leur patrie, ils ne peuvent cependant y retourner sans s'exposer à de cruelles persécutions sous un gouvernement hostile à leur foi et à leur patriotisme. Il ne leur reste, pour ne pas mourir de faim, écrit un journal polonais, **le Defilada,** que cette chose inconcevable: demander secours aux autorités allemandes. Un bon nombre l'ont déjà fait. "Il faut, continue le journal, que le monde entier le sache: les droits inaliénables de l'homme sont actuellement violés en Allemagne et la dignité humaine est foulée aux pieds".

Le **Tablet** de Londres appuie ces protestations et il signale de nouvelles injustices concernant l'éducation, les mariages et la presse, commises par l'UNRRA envers les Polonais exilés. Non seulement les catholiques, mais tout le monde civilisé devrait se dresser contre une conduite aussi inhumaine.

Un échec du communisme

BERLIN — On sait que les communistes ont divisé les terres du Brandebourg et d'autres provinces de la Prusse qui appartenaient à des seigneurs, et qu'ils les ont partagées entre les cultivateurs. On apprend maintenant que ces derniers abandonnent leurs terres parce qu'ils ne peuvent pas produire assez, faute d'équipement. Ils manquent d'engrais chimiques, de chevaux et de machines agricoles.

Ils se ressemblent tellement . . .



Billet du vendredi

CHARLES DU BOS

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Charles Du Bos, l'un des plus brillants critiques de la France contemporaine, fréquentait assidûment chez Jacques Maritain, il y a une quinzaine d'années. Il était un converti, comme Maritain lui-même et comme le philosophe Gabriel Marcel, lui aussi familier de la maison de Meudon. Remarquable causeur, Du Bos prenait part à la conversation, se plaisait au jeu et au choc des idées. A certains jours, préoccupé, il passait de longs moments dans le silence, se contentant d'écouter. Elevé dans la foi catholique, il était comme tant d'autres devenu indifférent. Sa période la plus noire, si l'on peut ainsi dire, se présente entre 1918 et 1927. Comme tant de Français qu'il ne nous appartient pas de juger, il vécut alors en dehors de toute pratique religieuse, "Lui-même n'en revient pas dans son **Journal**, écrit François Mauriac, d'avoir pu résister si longtemps à l'exigence religieuse de son être. D'aucuns se demandent si la crise religieuse chez lui ne fut pas amenée par son amitié avec André Gide? D'octobre 1914 à janvier 1916, les deux hommes se virent chaque jour ou à peu près. Mauriac, qui connut Gide autant que Du Bos, ne semble pas croire à la mauvaise influence du premier sur le second. Car 1916 est précisément l'année où l'auteur des **Nourritures terrestres** écrit son **Mystère de Jésus,** publié en 1922 sous le titre de **Numquid et tu?** et qu'il dédie à Du Bos. Celui-ci, écrit encore Mauriac, n'a jamais suivi que sa propre loi... et Gide lui a surtout servi de point de comparaison et de repère.

★

A la fin, les relations entre les deux amis se tendirent. Il semble que Du Bos ne se laissa jamais dominer par le charme, le raisonnement chatoyant et la phraséologie de Gide. Vint un jour où il posséda son homme sur le bout du doigt, grâce aux confidences échangées pendant des années, grâce aussi à sa connaissance des nombreux manuscrits de Gide. Et son **Dialogue avec André Gide** est probablement ce qu'on a écrit de plus sévère sur l'écrivain. De plus sévère et de plus juste, et Gide lui-même ne se faisait pas là-dessus d'illusions. Charles Du Bos retrouva définitivement la foi le 25 décembre 1927, au cours de la nuit de Noël. Il raconte dans son **Journal,** en grande partie inédit, ses impressions de la mémorable nuit. Il écrit: l'état de Grâce ne commença vraiment à poindre qu'à 11 heures et quart, juste avant de partir pour Saint-Louis-en-l'Ile, en lisant dans mon livre de Communion des prières de saint Thomas d'Aquin... puis à l'église, en attendant la messe de Minuit, dans le même livre de Communion, des sentences de saint François de Sales, celle-ci surtout qui me transperça, tant elle le correspondait à notre mois de décembre et semblait le couronner en lui donnant enfin un sens: "Il faut abandonner le passé à la miséricorde de Dieu, le présent à notre fidélité, l'avenir à la divine Providence". A partir de ce moment, j'étais envahi, inondé..." Dès lors, Du Bos vit pleinement sa vie de catholique, sans l'ombre du moindre respect humain, fier de la foi retrouvée, la défendant partout, par la parole et par ses écrits, mais sans brusquerie ni ostentation, exerçant autour de lui l'influence persuasive que permettent son immense culture et sa haute réputation.

★

On retrouve Charles Du Bos et les divers aspects de sa personnalité dans un livre consacré à sa mémoire, publié d'abord à Paris puis réédité à Montréal.(1) L'ouvrage porte ce titre: **Qu'est-ce que la littérature?** et il est suivi d'un **Hommage à Du Bos.** Dans la première partie, quatre longs chapitres sur la littérature et l'âme, la littérature et la lumière, la littérature et la Beauté, la littérature et le Verbe. C'est là le texte de quatre conférences de Du Bos devant les professeurs du collège St. Mary, Université Notre-Dame (Indiana), entre janvier et avril 1938. Elles furent écrites directement en anglais, l'auteur possédant cette langue aussi bien que la sienne, et la littérature anglaise aussi bien que la française. Il avait fait une partie de ses études à Oxford, ce qui explique son goût et sa connaissance profonde du domaine anglo-saxon. Cet homme fut sûrement l'un des plus grands critiques de notre temps. Il eut d'autant plus de mérite qu'il fut presque toujours malade. Il mourut finalement le 5 août 1939, un mois avant la déclaration de guerre qui allait embrasser le monde. Sa manière ne se définit pas facilement. Il envisageait les oeuvres non seulement sous l'angle littéraire ou philosophique, mais en fonction de la psychologie, de l'esthétique, de la théologie même. Les livres qu'il consacra à Gide, à Byron, à Mauriac, sont des chefs-d'oeuvre de compréhension et de pénétration. Les sept volumes de ses **Approximations** traitent des sujets les plus variés. Il projetait au moment de sa mort une oeuvre qui lui tenait à coeur, et qui se préoccupait **Du spirituel dans l'orde littéraire.** Elle doit paraître bientôt, de même que son **Journal** et deux études sur Benjamin Constant et Anna de Noailles. **L'Hommage à Du Bos,** qui comprend plus de la moitié du volume présenté aujourd'hui, se compose d'une vingtaine d'articles dus aux meilleurs écrivains, dont Mauriac et Gabriel Marcel, Charles Morgan, Daniel-Rops, Jean-Louis Vaudoyer.

L'ILLETTRE.

(1) Aux Editions de l'Arbre, Montréal.

La jeunesse

Avec la diligence qui leur est coutumière, les Semaines sociales du Canada viennent de publier le compte rendu de la Semaine sociale de St-Hyacinthe tenue en septembre dernier. C'est un fort volume de 300 pages, grand format, qui contient le texte intégral des cours et conférences sur la Jeunesse. Ce sujet, des plus importants à l'heure actuelle, a été traité par des conférenciers choisis pour leur compétence reconnue. Ils ont étudié le problème qui leur était soumis de façon réaliste et objective, le situant dans notre milieu et y recherchant les éléments de solution. Tous ceux qui s'intéressent à notre avenir devraient posséder ce volume. (Il se vend $1.50, $1.65 franco au secrétariat des Semaines sociales, 1961, rue Rachel est, Montréal).

Herriot élu à l'Académie française

PARIS — M. Edouard Herriot a été élu à l'Académie française par 24 voix contre 2 données à M. Philippe Sagnac. Le sucesseur de M. Octave Aubry étant désigné il ne reste plus que deux sièges vacants: ceux de Charles Maurras et de Philippe Pétain, tous deux exclus, en exécution des dispositions de l'article 21 de l'ordonnance du 25 décembre 1944.

Il y a lieu de croire que l'Académie ne les remplacera pas tant qu'ils seront vivants. Aucun candidat ne s'est présenté jusqu'ici au fauteuil de Pétain. Dans le cas du fauteuil de Maurras deux concurrents sont en présence. Il ne paraît pas pour l'instant que l'illustre compagnie soit disposée à en choisir aucun.

La Chronique « « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

M. Attlee ne réussit pas à concilier les Hindous et les Musulmans. M. Coldwell s'oppose à une résolution russe.

L'Inde et l'Angleterre

Le premier ministre Attlee a échoué la semaine dernière dans sa dernière tentative pour concilier les Hindous et les Musulmans avant l'ouverture de l'Assemblée Constituante. Cette assemblée doit se réunir pour formuler une constitution afin de donner aux Indes leur indépendance. La ligue musulmane composée de 90,000,000 membres a refusé d'assister à l'Assemblée Constituante par suite de divergences d'opinion avec le parti du Congrès pan-indien sur la procédure du vote.

Après la conférence de Londres et cette dernière tentative, le gouvernement anglais a émis un communiqué de 600 mots pour déclarer que la Grande-Bretagne n'imposerait pas une constitution formulée par une assemblée dans laquelle une vaste section de la population indienne ne serait pas représentée. Il est à craindre que ce refus des Musulmans de participer à l'Assemblée Constituante augmente le danger de guerre civile, qui découlera fatalement des émeutes communales qui incendient actuellement l'Inde.

Le désarmement

La Russie a fait la semaine dernière des concessions qui ont jeté une note optimiste dans les réunions de l'assemblée des Nations-Unies. M. Molotov a accepté que le contrôle et l'inspection dans la surveillance des décisions éventuelles de désarmement, ne soient pas soumis au droit de veto. M. Molotov a ajouté qu'il n'insistera pas non plus pour que l'Assemblée adopte son projet quant au désarmement, mais qu'il acceptera celui des Etats-Unis en y demandant quelques amendements; tout d'abord que le Conseil de Sécurité hâte l'étude d'un projet d'interdiction des armes atomiques; qu'on forme deux commissions de contrôle, l'une pour les armes atomiques et l'autre pour les autres armes "dans le cadre du Conseil de Sécurité". Le délégué soviétique a déclaré que le principe d'unanimité — en l'occurrence le droit de veto — reste nécessaire pour assurer une diminution des armements, et l'adoption de règlements pour les commissions de contrôle; mais cependant cette unanimité n'a rien à faire avec le travail de compromis.

Nouvelle attitude

Cette attitude soviétique apparaît comme une nouvelle politique de coopération internationale. D'abord suggérée par deux récents intervious de Staline, elle a été lente à se manifester. Mais le changement survenu depuis quelques semaines laisse prévoir une intention du gouvernement soviétique d'accepter des compromis. Les observateurs internationaux se montrent tout de même encore assez sceptiques, car à venir jusqu'à présent les concessions soviétiques ont toujours caché des intentions politiques ultérieures qui apportaient de fortes désillusions à ceux qui croyaient en la bonne foi de la Russie. D'une façon générale cependant, on se déclare heureux du changement d'attitude du gouvernement soviétique à l'Assemblée des Nations-Unies, changement qui diminue la tension existant entre les puissances de l'Ouest et celles de l'Est, tension qui, si elle s'intensifiait, pourrait conduire le monde à une troisième guerre.

La Russie, depuis la fin de la guerre, cherche à retirer le maximum de sa victoire. Elle a toujours demandé plus qu'elle savait obtenir aux puissances occidentales dans le but évident de savoir jusqu'où irait leur condescendance. Elle emploie cette méthode depuis octobre l'an dernier alors que les Etats-Unis et l'Angleterre préférèrent briser une conférence de paix plutôt que de céder aux exigences soviétiques.

Il semble que ce jeu diplomatique de la Russie soit maintenant dépassé. Se rendant compte de la résistance de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sur certains points donnés, elle consent à abandonner quelques-unes de ses positions afin de démontrer sa bonne volonté et son désir d'en arriver à une entente.

Traités de paix

Les traités italien, roumain, bulgare, hongrois et finlandais sont terminés, moins quelques détails techniques. Ils seront soumis aux pays intéressés du 10 janvier au 1er février afin qu'ils y apposent leur signature.

Les Etats-Unis ont fait, à leur tour, une concession assez importante. Ils ont accepté que les réparations imposées à l'Italie soient portées au montant de $360,000,000, soit une augmentation de $35,000,000 sur le chiffre approuvé par la conférence de Paris. C'est donc dire qu'en échange de ses concessions de la semaine dernière, M. Molotov a obtenu là un point qu'il désirait depuis longtemps. C'est Washington en définitive qui y perd puisque c'est le gouvernement américain qui fournira les secours nécessaires à l'Italie afin que ce pays puisse rencontrer ses obligations.

Les armes

Les grandes puissances ont convenu la semaine dernière que les armes de destruction massive autres que la bombe atomique soient mises hors la loi et elles ont reconnu que le développement de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique est aussi important que sa prohibition comme instrument de guerre.

M. Molotov, à la suite du délégué américain, approuva l'insertion dans la résolution d'une clause sur l'encouragement des utilisations pacifiques de la force nucléaire.

Attitude de M. Coldwell

La commission des problèmes sociaux travaillant à un projet d'organisation internationale des réfugiés a pris le vote récemment sur une proposition de la Russie qui demandait qu'on envoie immédiatement une commission d'enquête des Nations-Unies pour rechercher les groupes ennemis du gouvernement russe dans les camps d'occupation des zones américaine, française et britannique. Le délégué russe, M. V. E. Tepliakow, a prétendu que les camps offrent des lieux de refuge à des groupes qui espèrent renverser l'Union soviétique.

Parlant au nom du Canada, M. J. Coldwell s'est opposé à la proposition russe. Il a déclaré que la résolution "constitue de fait un vote de manque de confiance dans les puissances d'occupation, dans les Etats-Unis, dans la France et dans le Royaume-Uni".

La proposition soviétique a été renversée par un vote de 20 contre 9. Des représentants de 9 pays s'étaient abstenus de voter.

"Tradition du Québec"

de Séraphin Marion et Watson Kirkconnell

par Rodolphe Laplante

(Un volume publié aux Editions Lumen. Prix par la poste: $1.60.)

Il y a longtemps que le soussigné n'a pas collaboré à **La Liberté et le Patriote.** Je le fais aujourd'hui parce que j'ai par devers moi un volume que mes excellents amis du Manitoba français et anglais devraient lire et diffuser.

On verra, par la courte synthèse que je vais tenter, qu'il a belle matière à commentaires. M. Séraphin Marion, bien connu au Manitoba français, nous situe d'abord dans un avant-propos judicieux, la raison du volume. Il explique que M. Watson Kirkconnell, éminent professeur de l'Université McMaster, est un ami de la littérature et de la littérature canadienne-française, en particulier. M. Kirkconnell, dit M. Marion, voulait tout d'abord se contenter de traduire quelques pages de nos poètes, de nos orateurs et de nos écrivains. M. Marion lui suggéra, connaissant sa haute formation culturelle, de publier simultanément un texte français et anglais, et ainsi l'ouvrage s'adresserait aux Canadiens des deux grandes races. Il convient de remercier ici M. Séraphin Marion de sa collaboration avec M. Kirkconnell, de même que M. le chanoine Sideleau, de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

C'est à ces trois amants des lettres que nous devons ce bréviaire de la littérature canadienne-française. Remercions cependant d'une façon spéciale M. Kirkconnell de son choix excellent, de sa traduction magnifique et de son souci de faire aimer le Canada tout entier dans ses parties composantes.

Mais de quoi est composé ce volume? D'extraits des meilleures pages de nos littérateurs et poètes. Le volume débute par un extrait d'un discours prononcé en 1897 à Paris par Sir Wilfrid Laurier. Pages sentimentales, mais de belle venue. L'orateur n'en a pas souvent prononcé de pareilles en français. Puis suit, sans commentaires, un texte de Mgr Camille Roy. Mgr Roy pour une fois est ferme dans son texte. N'écrit-il pas: "C'est pourquoi le rêve anglais d'une seule race qui serait chez nous une résultante homogène et anglaise de toutes les races, ira toujours se briser au rêve tout différent des Canadiens de la province de Québec." Le rêve des Canadiens français est celui des Canadiens français de l'Ouest et de partout. Les pages suivantes nous apportent un texte de M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain, sur une **maison canadienne.** Pages d'une belle émotion. Puis on nous présente un extrait de M. Joseph-Edmond Roy, sur la **maison de l'habitant en 1820.** Le doux poète Nérée Beauchemin fait entendre la **cloche de Louisbourg.** Une page de Mgr Paul-Eugène Roy, consacrée à la **noblesse de la charrue,** porte l'accent du grand écrivain et du grand orateur sacré que fut S. Exc. Mgr Paul-Eugène Roy, mort trop tôt. William Chapman nous présente son **laboureur.** Antoine Gérin-Lajoie nous amène à la **sucrerie,** et le grand artisan de notre langue que fut feu le Juge Adjutor Rivard nous ramène à **la maison.** Il fallait naturellement des pages de M. le chanoine Lionel Groulx. On y lit d'abord sa prose consacrée à la **terre natale** et un autre texte consacré à **la race canadienne-française.** On connaît l'accent et la sincérité de notre historien national. On relira avec émotion le texte intitulé "Un Ancien" du Révérend Père Louis Lalande. Son ancien, dont il nous trace la silhouette, est mort à quatre-vingt-dix-neuf ans. Laissons le Père Lalande parler un instant.

"Un soir, un voisin le rencontra qui revenait de son champ. — La récolte est belle, lui dit-il, le bon Dieu vous gâte. — Oui, répondit le vieillard de sa voix émue, le bon Dieu est bon. Je lui demandai de la santé: eh bien! il y a quatre-vingt-dix ans que j'en dépense et j'en ai encore tout plein. Je lui ai demandé une femme forte et aimante: il m'a donné une compagne qui m'a aimé et travaillé ferme à mes côtés soixante-deux ans. Je lui ai demandé de nombreux enfants: il m'en a donné une douzaine et demie, et pas un ne m'a fait de la peine et n'a dérogé. Je lui ai demandé chaque matin le pain quotidien que j'aurais bien gagné; il y a ajouté le bonheur et l'instruction pour mes fils."

Pamphile Lemay, Blanche Lamontagne, Emile Nelligan nous servent leurs meilleurs poèmes. Une page douce comme un chant, courageuse comme un chevalier, d'Edouard Montpetit, exalte **un paysan canadien-français.** Georges Bouchard, que nos amis de l'Ouest connaissent bien, s'arrête un moment aux **funérailles du vieux terrien.** Albert Ferland vient nous dire la **prière des bois du Nord.** Le grand, l'unique, le savant Frère Marie-Victorin nous prouve une fois de plus qu'il fut chez nous ce phénomène rare d'être à la fois un grand savant et un grand littérateur. Il y a aussi le poème d'un écrivain racé comme l'est Alfred des Rochers. Que dire de la page du Père M.-A. Lamarche, o.p.?

Robert de Roquebrune nous fait **traverser le Saint-Laurent en hiver.** Puis nous retournons aux **sucres** avec une Franco-manitobaine, Mlle Gabrielle Roy. Gabrielle Roy dont le Manitoba français doit être fier. Gabrielle Roy dont les pages, dans le **Bulletin des Agriculteurs,** attestent le talent transcendant, la fine psychologie, le don d'observation aigu, et qui nous a donné ensuite **Bonheur d'occasion,** où un quartier ouvrier de Montréal est peint avec la précision, l'exactitude du détail du photographe, mais où les âmes nous apparaissent sublimisées tout en restant compréhensives, grâce à la plume de ce très grand écrivain de l'Ouest français. Il avait sa place dans les pages de Tradition du Québec. M. l'abbé Félix-Antoine Savard nous est présenté; on en connaît le style élégant et riche. Ce volume ne serait pas complet si Henri Bourassa ne nous apportait pas un texte. Belles pages, de celui qui en a tant écrit et qui a prononcé de si vigoureux discours. On n'a pas oublié F.-X. Garneau, Gustave Lanctot, Louvigny de Montigny, ni même J.-B.-A. Ferland moins connu, mais de grand mérite. Il existe aussi des pages du grand Thomas Chapais; d'autres également de Mgr Olivier Maurault. Le premier prêtre du Canada français, comme on l'a appelé, Mgr Louis-Adolphe Paquet, nous sert **la vocaton de la race française** en Amérique. M. l'abbé Arthur Maheux nous présente une bien belle page sur **le missionnaire colonisateur.** Le tout se termine par un témoignage de Séraphin Marion.

Nous avons tenu, bien que cette nomenclature soit fastidieuse, à

(Suite à la septième page)

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Les cours sur le mariage se sont ouverts pour la 3ème année, à St-Boniface, le lundi 9 décembre. Trente-huit jeunes filles s'y sont inscrites. Un premier cours pour les jeunes gens sera donné le lundi 16 décembre.

En janvier, alors que la Salle Jubinville sera terminée, commencera une série de 10 cours sur l'éducation des enfants, pour les jeunes époux et épouses; ce sera une série de 10 cours pour les parents des enfants qui fréquentent nos écoles.

Les cours de préparation au mariage sont sous le patronage des Jocistes de la paroisse, jeunes gens et jeunes filles. Les cours sur l'éducation, sous le patronage du Cercle Local de l'Association d'Education.

Bibliothèque publique de St-Boniface

Notre bibliothèque s'est fait plusieurs nouveaux adeptes la semaine dernière. Nous nous en réjouissons beaucoup car rien ne peut faire autant de bien qu'un bon livre et rien n'est plus nécessaire. Sait-on qu'il sort en moyenne quarante volumes chaque jour de nos rayons? C'est là un aspect bien consolant car au moins les abonnés lisent et lisent beacuoup, même si nous n'avons pas un très grand nombre d'abonnés bien qu'actuellement le nombre augmente. Quarante volumes chaque jour, cela commence à compter. Et de ce nombre il y a beaucoup d'ouvrages sérieux sur l'histoire, la sociologie, la religion, les arts, etc.

La bibliothécaire est au service de tous cinq jours par semaine et durant deux soirées.

Après le premier de l'an nous donnerons une série de causeries sur nos livres au poste CKSB. Il y aura seize causeries qui seront données. Cette série durera donc seize semaines. Le tout est commandité par une maison de la province de Québec. On entendra des experts dans chaque matière durant une dixaine de minutes chaque fois.

Société d'Enseignement Postscolaire

Tissage

Notre cours à Lorette s'est terminé la semaine dernière à la satisfaction de toutes. Merci à M. le Curé et aux dévoués amis de Lorette. C'est le second cours que nous donnons à Lorette et il y avait encore cette fois-ci une douzaine d'élève qui l'ont suivi avec beaucoup d'intérêt et de dévouement.

Mlle Elie Anne Girard

Mlle Elie Anne Girard, de Ste-Anne-des-Chênes, une de nos conférencières des cours d art ménager, doit se marier prochainement. Elle ira demeurer à Toronto. Nous profitons de cette occasion pour remercier Mlle Girard de son dévouement au cours des instructions qu'elle a données dans plusieurs centres. Sait-on que Mlles Girard et Marcoux se sont dépensées sans compter au service des nôtres? Connait-on aussi quel succès elles ont remporté? Nous offrons à Mlle Girard nos remerciements les plus sincères et lui souhaitons tout le bonheur qu'elle est si bien en droit d'attendre.

Au concert du 27 déc.



Mlle Louise Roy, fille de l'hon. juge et de Mme L.-P. Roy, a commencé ses études de chant à Winnipeg avec M. et Mme J.-Roberto Woods. L'année dernière elle se rendit à Toronto étudier avec le Dr Ernesto Vinci. Elle passa ses examens de première année au Conservatoire avec honneurs et fut admise à la "Haute école d'opéra" sur la recommandation du Dr R. Walter.

Mlle Roy tiendra le rôle principal dans "Rosen Kavalier" de Strauss, qui sera joué à Toronto le lundi 16 décembre prochain. Elle est aussi le substitut pour le premier rôle d'"Othello".

Cette jeune cantatrice de l'ouest prit part au programme "Singing Stars of Tomorrow" l'année dernière et se présentera de nouveau cette année au même programme.

Elle participera au concert qui aura lieu le 27 décembre dans la salle du collège de St-Boniface. On sait que ce concert a pour but de venir en aide aux étudiants canadiens-français qui désireraient poursuivre des études artistiques.

Radio St-Boniface

Il y eut réunion de l'Exécutif de Radio-St-Boniface le mardi soir, 10 décembre. Comme toujours, l'agenda était bien rempli. Il fut question du programme de Noël, de l'émission de la Messe de Mniuit, etc. On a aussi entendu les rapports sur la souscription qui prend actuellement des proportions intéressantes.

Les membres de l'Exécutif sont tous d'accord en ce qui concerne le besoin d'un fonds convenable pour opérer avec aisance et en vue de jours mauvais.

M. Raymond Denis, co-président de la campagne de souscription pour ROF dans l'Est était l'hôte de Radio-St-Boniface le samedi 7 décembre. M. Denis a passé quelques jours au Manitoba et est reparti le samedi soir 7 décembre. Avant de quitter le sol manitobain il parla à la population française du Manitoba et des endroits que nous atteignons en dehors de la province.

Chapelle Ste-Marie

Soirée du 15 décembre

L'occasion est offerte à tous les amis de la chapelle de venir s'amuser avec nous et d'assister au grand tirage et à la partie de cartes gratuite qui auront lieu dans nos salles, le 15 décembre prochain, à 8 h. 30 p.m.

Nous espérons que la salle sera comble. Un goûter sera servi.

Les personnes qui détiennent des billets sont priées d'en remettre les souches le plus tôt possible, soit à M. le Desservant ou aux organisateurs, ou de les déposer dans le plateau de la quête, dimanche prochain.

Les recettes de ce tirage contribueront à défrayer les dépenses de notre chapelle-école.

Prix de conversation

Le prix de conversation française offert par notre société nationale, La Fédération des Femmes canadiennes-françaises, a été mérité en novembre par Victor Godard, élève du 1er grade de notre école.

Petites notes

A la belle fête de l'Immaculée Conception, l'autel de la chapelle était orné de glaïeuls offerts par Mmes M. Roussin et C. Champagne.

Dans le but d'intensifier chez les élèves la dévotion à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Mme W. Rodway a placé dans la chapelle une statue de cette grande sainte et l'a ornée de fleurs et de lampions.

Au Conseil de Ville

Un groupe d'hommes d'affaires de St-Boniface ont assisté à la réunion du Conseil de ville tenue le lundi 9 décembre. Ils ont porté plainte auprès des membres du Conseil au sujet de l'incendie qui ravagea deux élévateurs à grain, de bonne heure le dimanche 8 décembre.

Sur une motion de M. l'échevin J.-G. Van Belleghem, le Conseil décida de convoquer une session spéciale du comité des incendies, qui a pour président M. l'échevin Paul Marion. Cette session spéciale étudiera la question.

M. R. P. Dawson, surintendant de la compagnie "Red River Grain", a traité d'"incompétent" le département d'incendie de la ville de St-Boniface.

"L'élévateur Grande Prairie aurait pu être sauvée si les pompiers de la ville ne s'étaient pas rendus sur la scène de l'incendie, a déclaré M. Dawson. Nos employés seuls auraient pu sauver ce bâtiment de la destruction".

M. Dawson ajouta que la ville de St-Boniface devrait être mieux protégée contre les incendies.

Les représentants des compagnies suivantes: Central Grain, Farmers' Abattoir, Red Wing Oils, North Star Oils, Manitoba Pool Elevators, St. Boniface Abattoir, St. Boniface Grain and Feed Company, et Billinkoff Wrecking and Roofing Supplies, s'accordèrent à dire que le manque d'équipement, de pompiers et de haute pression de l'eau étaient responsables pour les pertes considérables subies par les industries de St-Boniface au cours des deux dernières semaines. Ils ajoutèrent: les pompiers ont besoin de deux pompes à incendie de plus, et car s'il n'eut fallu attendre deux heures pour creuser une trancher afin de poser un boyau supplémentaire, l'incendie n'aurait pas fait de tel progrès.

On blâma aussi le chef de pompiers, M. A. Spence, pour avoir refusé de demander l'aide des pompiers de Winnipeg. M. Spence a répliqué, ce soir-là, paraît-il: "C'est à moi de décider si l'on doit ou non demander l'aide des pompiers de Winnipeg. Pour le moment, je ne crois pas que cela soit vraiment nécessaire."

M. Henderson, représentant de la "Red Wing Oils", déclara: "Le Conseil devrait se rendre compte de l'équipement que possèdent les pompiers de la ville et examiner la situation".

MM. les échevins ont donc décidé de voir à ce que le genre d'équipement des pompiers soit des plus modernes, afin que ceux-ci puissent garantir une protection suffisante contre les incendies.

M. le maire G. MacLean dit que le Conseil voulait agir à la satisfaction de tous.

On annonça aussi à cette réunion bimensuelle que la compagnie "Winnipeg Electric" était prête à inaugurer un nouveau système d'autobus pour le Norwood. Le comité de circulation n'a pas pris toutefois aucune décision au sujet du parcours que devront suivre les autobus en question. Les citoyens des rues "Ferndale" et "Lawndale" semblent s'opposer à ce que les autobus circulent librement sur ces rues.

N.D.L.R.—Nous ne croyons pas que l'on puisse accuser d'incompétence les pompiers de la ville de St-Boniface. Nous publierons une mise au point à ce sujet dans La LIBERTE ET LE PATRIOTE de la semaine prochaine, quand l'enquête aura été faite et que les résultats en seront connus.

Causeries sur les paroisses du Manitoba

La série "le Manitoba français à vol d'oiseau" semble être suivie avec beaucoup d'intérêt. Comme on le sait les émissions ont lieu les mercredi et vendredi soirs à 9 h. 30. Voici quelles seront les émissions d'ici à la fin de l'année:

Le mercredi 18 décembre, M. Guillaume Charette terminera sa causerie sur St-Malo et les vendredis 20 et 27 décembre, M. l'abbé C. Paillé donnera deux causeries sur la paroisse de Ste-Agathe.

Nous donnerons le programme pour janvier un peu plus tard. Nous sommes persuadés que tous les radiophiles et les amateurs d'histoire voudront écouter ces programmes si intéressants et si variés.

Baptêmes

Le 1er décembre — Marie-Joan-Catherine, née le 15 novembre, fille d'Edouard Lowe et de Thérèse Bibeau. Parrain, Emile Savoie; marraine, Mme Antoine Chales.

Le 1er décembre — Marie-Rose-Louise, née le 16 novembre, fille d'André-Albert Roy et d'Eva Perreault. Parrain, Edouard Perreault; marraine, Rose Perreault.

Le 1er décembre — Joseph-René-Denis, né le 24 novembre, fils de Léopold Fluet et d'Alice Gay Parrain, René Gay; marraine, Mme Lydia Fluet.

Le 1er décembre — Wilfrid-Richard-Claude, né le 20 novembre, fils de Lucien Pelletier et d'Elisabeth Tétreault. Parrain et marraine, M. et Mme Josephat Bédard..

La paroisse St-Eugène

Mariages

Frobisher—Normand

Le samedi 23 novembre, M. le Curé bénissait le mariage de M. Edmond-J. Frobisher avec Mlle Marie-Thérèse Normand. Les témoins furent MM. J.-A. Frobisher et Frédéric Normand, pères des deux époux. Les filles d'honneur furent Mlles Denise Cadotte, Denise et Juliette Allard accompagnées de MM. A. Frobisher, Robert Normand et Albert St-Germain, comme garçons d'honneur. Il y eut grand souper de famille chez les parents de la mariée et veillée dans la salle du Maple Grove Beach. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

De Leeuw—Soltiss

Le samedi 7 décembre M. Gérard De Leeuw et Mlle Evelyn Soltiss, garde-malade du sanatorium de St-Boniface, recevaient la bénédiction nuptiale dans notre modeste église. MM. Adhémar De Leeuw et Nap. St-Germain servirent de témoins. Mlles Thérèse De Leeuw et Agnès Genthon étaient filles d'honneur et MM. R. Genthon et L. Ingram, garçons d'honneur. Les mariés communièrent à la messe de leur mariage. La réception eut lieu le soir chez M. et Mme De Leeuw, réunissant une cinquantaine de parents et d'amis.

Croisés

Le dimanche 24 novembre il y avait de l'extraordinaire à St-Eugène: une récollection de Croisés. Les chefs des paroisses de Ste-Marie et du Précieux-Sang sont venus se joindre aux nôtres pour passer une journée de prières et d'étude sous la bienveillante direction du R. P. Guy, S.J., du collège de St-Boniface. Les organisateurs méritent nos félicitations et nous sommes assurés qu'ils ne manqueront pas de faveurs célestes pour cet apostolat.

Soirée

Le dimanche 1er décembre, après l'office du soir, un bon nombre de paroissiens se réunissaient pour fêter M. le curé R. Bélanger, à l'occasion de son prochain départ pour le Mexique et la Californie.

M. Auguste Thorimbert, fils, présenta une adresse au nom des paroissiens remerciant M. le curé du travail qu'il a accompli dans la paroisse. M. L. Robidoux présenta une bourse très substantielle. M. le curé remercia en termes émus et redit son attachement à St-Eugène et demanda à tous une prière pour le succès de son voyage. M. l'abbé J.-M. Mireault, que nous avons au milieu de nous tous les dimanches, assistait à cette fête de famille et offrit ses voeux de bon voyage.

Une partie récréative suivit. Mme Parisien et MM. P. Vermette et J.-B. Cadotte giguèrent à la grande satisfaction de tous. M. Maurice Ferland et ses deux fils exécutèrent plusieurs morceaux de violon et de guitar. M. et Mme Aimé Fontaine, Mme L. Poitras, chantèrent quelques pièces de leur répertoire. Les rappels ne manquaient pas. M. G.-R. Brunet offrit une déclamation. On servit ensuite un copieux et délicieux goûter et l'on se dispersa après avoir serré la main de M. le curé Rodolphe Bélanger. Notre dévoué curé nous a quittés le lundi après-midi 9 décembre.

Le R. P. Amédée Houle, O.F.M., du monastère franciscain de Winnipeg, remplace M. le Curé pendant son absence. Le R. P. a déjà passé par plusieurs de nos paroisses manitobaines. Nous sommes très heureux de l'avoir parmi nous.

Tirage

Le vendredi soir 13 décembre, nous avons un grand tirage de dindes et de gâteaux de Noël. Il y aura aussi des dindes comme prix de "rummy". Ce grand tirage aura lieu dans la salle de St-Eugène, 992, Chemin Ste-Marie, St-Vital.

MOSCOU — Le président du Soviet suprême d'URSS annonce la mort de Ion Varres, président adjoint du Soviet suprême d'URSS et président du Soviet suprême d'Esthonie, annonce la radio de Moscou.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Eustache

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Charbonneau, ainsi que M. et Mme Jos. Lacroix, de Poplar Point, sont partis passer l'hiver en Californie.

M. et Mme Florent Lachance et leur famille nous ont quittés pour aller demeurer à Stevens, Ont.

M. et Mme Sauvageau (Nevia Beaudry), de Fargo, Dakota-Nord, étaient de passage chez leurs parents dernièrement.

Mme Félix Suther (Clara Picard) et son fils, Philippe, sont actuellement en route pour Shanghai, où ils rejoindront M. Suther, qui est parti il y a déjà quelque temps.

Le sergent Albert Allary, fils de M. et Mme Josué Allary, est en visite chez ses parents.

Mme Léon Rivard (Antonia Beaudry) est partie pour Fargo, Dakota-Nord, pour quelques jours.

Visite de paroisse

M. le Curé a fini sa visite de paroisse. Le dimanche 8 décembre, à la grand'messe, il nous a donné les chiffres officiels: 242 familles, 1,054 communiants, 222 non-communiants (donc, 1,276 âmes). Il y a une augmentation de 10 familles, 47 communiants et un total de 16 âmes de plus qu'en 1945. Par contre, à l'item non-communiants, il y a diminution de 31 sur l'année 1945. En 1946, la moyenne de personnes par famille est de 5.27 alors qu'elle était de 5.43 l'an dernier.

Partie de cartes

Le vendredi 6 décembre, il y eut une partie de cartes à l'école Chabot, organisée par Mlle Lucille Manaigre, institutrice. Les profits seront utilisés pour procurer des jeux divers à nos enfants. Une foule nombreuse assistait; les résultats furent des plus satisfaisants. Un délicieux goûter clotura la soirée.

Thibaultville

Nous bénéficions enfin des commodités de l'électricité à Thibaultville. Nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux amis qui projettent de venir s'installer dans la paroisse pour utiliser deux facteurs de progrès: une bonne grande route avec service d'autobus, soir et matin, et maintenant, l'électricité.

Nous attendons le jour où nous verrons quelques petites industries érigées au beau milieu de notre petit village.

Remerciements

Mme Maxime Champagne et ses aides sont heureuses de remercier tous leurs amis qui sont venus nombreux et qui ont contribué au succès de l'unique soirée paroissiale de l'automne.

Ile-de-Chênes

Naissance

M. et Mme Israël Dufault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille, née à l'hôpital de St-Boniface le 17 novembre, et baptisée sous les noms de Marie-Claudette-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Beauchemin, oncle et tante de l'enfant.

Laurier

Ouverture de la patinoire

Le dimanche 8 décembre à 2 h. 30, les paroissiens étaient réunis à la patinoire pour assister à l'ouverture officielle de la patinoire. Plusieurs personnes de Ste-Rose-du-Lac et de Ste-Amélie avaient eu l'amabilité de se joindre à eux.

Grâce à M. Corbeil, de la marine canadienne, la cérémonie débuta par le chant et la musique de "O Canada". M. Herménégilde Fradette adressa ensuite la parole remerciant la foule de s'être rendue à l'invitation lancée et fit constater, avec raison, que les Chevaliers de Colomb avaient fait tout leur possible pour mener la chose à bien. M. le Curé souhaita la bienvenue aux patineurs.

Quarante-deux patineurs ont pris part à la Parade au son d'une marche entrainante.

Les courses

Enfants de 8 ans à 12 ans: Raymond Robert; de 12 à 16 ans: Albert Miron.

Plus de 16 ans: Jeunes filles: Agnès Doucette; Jeunes gens: Lucien Bartlett.

Partie de Ballon-Balle

Les Chevaliers de Colomb jouèrent une très belle partie contre les membres de la "Légion". Ces derniers remportèrent toutefois la victoire.

Remerciements

M. le curé M. Pierquin profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont si généreusement répondu à son appel. Il félicite aussi ses paroissiens de leur bel esprit d'union et de coopération.



La Broquerie

Cercle des fermières

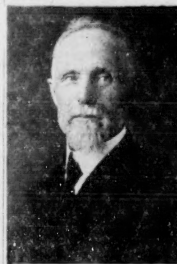
N'oubliez pas que c'est le jeudi 19 décembre, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale, qu'aura lieu la partie de cartes du Cercle des fermières.

Un goûter suivra un programme récréatif très approprié.

Outre les prix décernés aux gagnants, votre billet d'entrée vous donnera une chance de gagner le cahier de la Bonne Chanson de votre choix.

A tous, bienvenue et bonne chance.

Décédé



M. Alexandre Allard, de la Baie St-Paul, qui est décédé le 17 novembre. Il naquit à St-Boniface le 18 juillet 1861. Il laisse dans le deuil, son épouse, 4 garçons et 5 filles.

N.-D. de Lourdes

Noces d'or

Le lundi 2 décembre M. et Mme Pierre Bazin, père, célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage.

Natif d'Ille-et-Vilaine, Bretagne, France, M. Pierre Bazin arriva au Canada au printemps de 1890. Parmi les premiers pionniers de la paroisse, il commença le défrichement du site qui est présentement Notre-Dame de Lourdes. En 1896, il épousa Mlle Marie-Antoinette Roux, venue de Poitou, France, en 1893.

M. Bazin se lança d'abord dans la culture. Il prit, en 1911, la direction du magasin **"Union Commerciale"** qu'il tient actuellement.

En l'honneur de ce cinquantenaire, il y eut, à 10 h., la messe solennelle avec un touchant sermon de circonstance donné par le R. P. Curé. Après la messe, un excellent dîner fut servi à la salle paroissiale. On comptait environ soixante-quinze parents et invités. De nombreux cadeaux furent offerts aux jubilaires; entre-autres, un magnifique foyer donné par les cinq enfants, Louis, Joseph, René, Léon et Marcel.

Immédiatement après le banquet la chanson du cinquantenaire (sur l'air de "La Bonne Aventure") ouvrait un intéressant programme. Roger et Gérard Bazin, les petits jumeaux, firent un mignon compliment aux jubilaires, au nom de tous les petits-enfants, et leur présentèrent un bouquet de chrysanthèmes. Des chants, duos, et des morceaux de violon, constituaient le reste du programme. Une petite pièce fut jouée par Annette, Marc, Cécile et Odile Bazin, petits-enfants, dans laquelle Marc présentait aux grands-parents un joli bouquet spirituel. Mlle Evelyne Bazin lut l'adresse.

Nous souhaitons une longue vie aux heureux jubilaires. Nous demandons au Bon Dieu qu'il conserve encore longtemps parmi nous ces chrétiens exemplaires.

Le R. P. Emile Champagne

Le R. P. Curé nous présenta, le jour de l'Immaculée-Conception, notre nouveau vicaire, le R. P. Emile Champagne, récemment arrivé de France où il était allé, en 1938, faire son noviciat chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et faire ses études théologiques.

Né à St-Norbert, Man., le P. Champagne fit ses études classiques au Collège de St-Boniface. Il fut ordonné prêtre en 1945.

Ses connaissances, sa jeunesse et son entrain, ainsi que l'expérience acquise en France, seront une précieuse contribution à la paroisse de Notre-Dame de Lourdes.

Nous lui souhaitons bon succès dans son oeuvre spirituelle. Qu'il soit assuré de la bienveillante collaboration de la part des paroissiens.

Décès

Le samedi 7 décembre est décédée Mme François Vigier, né Gabrielle Cellier, à l'âge de 79 ans. Elle était venue à Notre-Dame de Lourdes avec son époux en 1891, en même temps que Dom Paul Benoit et y resta jusqu'à sa mort. M. François Vigier était cultivateur avant de se retirer au village. Il mourut en 1928.

Mme Vigier fut inhumée à Notre-Dame de Lourdes le 9 décembre. Il y avait une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Emma (Mme Jos. Schumacker); Gustave, de Notre-Dame de Lourdes; Marguerite (Mme O. Richer, de Ste-Agnès, P. Q.); Joseph et Bernadette (Mme Louis Durand) et de nombreux petits-enfants.

Letellier

Va-et-vient

M. et Mme Albert Fortier sont de retour d'un voyage à Yakima, Wash.

M. et Mme Hector Fortier, M. et Mme Edouard Parent, ainsi que M. Roland Dansereau passent les mois d'hiver à Victoria, C.-B.

M. et Mme Lucien Cadieux, accompagnés de M. et Mme Victor Robert sont partis en automobile pour un voyage dans la province de Québec.

Mme Fernand Paré, de Montréal, a passé deux semaines chez ses parents, M. et Mme Léon Bruyère.

M. Robert Barnabé, ainsi que M. Denys Leclair, sont partis pour un séjour en Californie.

M. Thomas Cadieux est aussi parti pour le sud des Etats-Unis: sa mère, Mme Alexandre Cadieux, de St-Boniface, l'accompagne.

M. et Mme Joseph Jutras, ainsi que M. Stanley Fraser partiront cette semaine pour un voyage au Mexique et en Californie.

M. Israël Bessette, de Détroit, Mich., est en visite chez ses parents de Letellier.

M. et Mme Léon Bruyère sont de retour d'un voyage à Montréal et New York.

M. et Mme Yves Jutras, de Brandon, ainsi que M. et Mme Roger Blanchette, de St-Boniface, étaient de passage à Letellier dimanche dernier.

Mlle Aline Genest, d'Otterburne, est employée au magasin Graveline.

M. et Mme Hector-J. Bois sont revenus d'un voyage en automobile à Ottawa, Montréal et dans l'est des Etats-Unis. Ils se sont arrêtés à Garry, Indiana, en cours de route.

Baptêmes

Marie-Claire-Lise, enfant d'Antonin Jutras et d'Yvonne Desaulniers, née le 14 novembre et baptisée le 24. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jutras, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Guillaume Jutras

Marie-Louise-Rachelle-Ida, enfant de Gaston Dansereau et d'Isabelle Rajotte, née le 8 octobre et baptisée le 13 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Rajotte, grands-parents de l'enfant.

Joseph-René-Laurent, enfant de Laurent Leclair et de Lina Barnabé, né le 29 novembre et baptisé le 8 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Leclair, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

Le garage Fraser et Empson est pratiquement terminé. L'ouverture officielle est remise à plus tard, à cause du départ de M. Stanley Fraser.

Cet édifice moderne, avec un service complet de vente et de réparations d'automobiles et de camions, est une amélioration marquée pour notre village.

Nos magasins sont accueillants pour les Fêtes. Malgré la pénurie de certains produits, on y trouve un assortiment assez complet d'épiceries, ainsi que de cadeaux pour Noël.

Encourageons les nôtres, qui s'efforcent de nous servir le mieux possible.

Funérailles

A 10 heures le samedi 7 décembre eurent lieu les funérailles de M. George Howard, d'Emerson, Man. M. Howard, ancien chef de gare de cet endroit, mourut à l'hôpital de St-Boniface le mercredi 4 décembre à l'âge de 66 ans et 6 mois.

M. le curé A. Laurin chanta le service funèbre, MM. les abbés J.-C. Paillé, de Ste-Agathe, et A. Fortin, chapelain de l'hôpital, assistaient au choeur. Les porteurs étaient: MM. Charles Beaulieu, Arthur Lespérance, Wilfrid Beaulieu, Norman C. McLean, William Foy et George Carroll.

Survivent au défunt: sa vieille mère, en Angleterre; son épouse, née Emma Godon, résidente d'Emerson.

Une assemblée pour organiser l'équipe de hockey et pour s'occuper de préparer la patinoire eut lieu il y a quelque temps. Plusieurs de nos joueurs ont reçu des offres pour jouer avec des équipes de l'extérieur; espérons qu'ils nous procureront quelques bonnes parties de gouret pendant la saison.

St-Pierre-Jolys

Cercle Mgr Cabana

La soirée du 24 novembre organisée par la chorale, et qui, on le sait, a remporté un beau succès, a fort encouragé ses membres à fonder un cercle artistique et musical.

Placé sous le haut patronage de S. Exc. Mgr l'Archevêque de St-Boniface, notre Cercle portera le nom de "Cercle Mgr Cabana". Après avoir assisté au théâtre St-Pierre, en octobre, à une pièce donnée par l'Union Théâtrale enregistrée de Montréal, et en novembre chaudement applaudi nos Anciens de St-Boniface dans "Les Copains", nos jeunes gens ambitionnent avec une fierté légitime de faire valoir leurs talents à leur tour dans des représentations théâtrales de bon goût.

Si à St-Pierre avec la venue de l'hiver et l'inauguration récente d'une salle de quilles on s'amuse ferme et bien — tant à la patinoire qu'aux quilles — on prend goût aussi de plus en plus aux soirées récréatives et musicales.

C'est dans le but d'égayer sainement les nôtres que dès la fin de janvier le Cercle Mgr Cabana figurera au théâtre St-Pierre dans l'interprétation d'une opérette et d'une comédie, et aux entr-actes, des talents musicaux de St-Pierre même, recueilleront des applaudissements. Nous souhaitons à bon droit, qu'en dehors de St-Pierre, l'on nous imite et que dans l'avenir par souci de louable émulation, il y ait un échange de talents locaux.

Lors d'une récente exposition de renards argentés tenue à Winnipeg, la firme St-Pierre, dont M. Jules-A. Couture est le propriétaire a remporté les premiers prix et a obtenu 56 rubans.

A cette exposition de renards argentés ou de marque "Platinum" et "Pearl platinum" la firme St-Pierre avait mis en vedette pour sa part 56 sujets. Sur ce nombre 21 ont donné droit aux premiers prix et 7 aux deuxièmes prix, 5 aux 3èmes, 7 aux 4èmes prix.

On décerna la palme de 1er et 2ème Grand Champion aux renards argentés mâles et femelles, de même de 1er et 2ème grand champion aux renards "platinum" mâles et femelles, et enfin de 2ème grand champion aux mâles et femelles exposés de la marque "Pearl platinum" au ranch St-Pierre.

Le mois de décembre est l'époque de l'abattage des renards et de la vente de cette belle fourrure. Une visite à l'un ou l'autre des ranches sur le territoire de notre paroisse, en plus d'exciter le légitime orgueil des propriétaires, nous pique nous-mêmes d'une pointe de jalousie en voyant étaler sous nos yeux pareille richesse. (Il en est de même du vison dont il a été question dans le courrier de la semaine dernière).

L'abattage du renard se pratique par l'infection au coeur de l'animal d'un poison violent. Plusieurs propriétaires de ranches utilisent le même procédé pour les visons.

A la firme de M. J.-A. Couture on procède actuellement sur 600 renards à l'abattage d'environ 400 sujets et pour la reproduction durant la prochaine année on gardera en élevage 60 mâles et 125 femelles.

Le 9 décembre au soir, au théâtre St-Pierre a été tenue une assemblée du Club de Quilles local. Pour représenter les nombreuses équipes qui revendiquent les honneurs du jeu et répartir loyalement les joueurs, on a formé un comité mixte représentatif. Font partie de ce comité: MM. Paul Côté, Jean Lafrance, Victor Joubert et Denis Turenne; Mme Lucien Hébert et Mlle Pauline Desaulniers.

M. le député Edmond Préfontaine a offert de donner un trophée à l'équipe mixte victorieuse et le club St-Pierre-Jolys, pour sa part, fera cadeau d'un trophée à l'équipe des hommes.

Il est intéressant de constater chaque jour tout l'entrain qui règne en la salle de Quilles du Club St-Pierre. En plus, comme on l'avait prévu, de grouper nos jeunes et plus âgés pour occuper sainement leurs loisirs, l'occasion leur est avantageusement fournie de se voir plus souvent et de se créer aussi entr'eux une atmosphère de bonne entente et au besoin de collaboration à une vie paroissiale plus intense.

St-Jean-Baptiste

Partie de cartes

Le dimanche 15 décembre aura lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de la patinoire. Comme le patin et le gouret sont les sports favoris des jeunes, tâchons de venir les encourager dimanche prochain.

Saint-Claude

Partie de cartes

Le dimanche 8 décembre, il y eut une grande partie de cartes organisée par les paroissiens du nord de la paroisse, au profit du Comité des cimetières de St-Claude.

Les organisateurs obtinrent un succès remarquable. Le total des recettes fut de $311.84.

Devant ce chiffre éloquent, nous sommes à nous demander lequel est le plus digne d'éloges: l'entrain et le dévouement des organisateurs, ou la générosité déjà bien connue de nos paroissiens et de leurs amis venus des paroisses voisines. Une chose est certaine, c'est que tous ceux qui ont participé n'ont pas peu contribué au magnifique résultat obtenu. Il conviendrait aussi d'ajouter un merci bien spécial au bon Dieu qui nous a donné, pour l'occasion, une superbe température.

Gagnants aux cartes: Dames: 1er prix, Mlle Carmel Gagné; 2ème, Mme Joseph Dionne; consolation, Mme Joseph Goulet. Pour les messieurs: 1er prix, Maurice Morissette; 2ème, Charles Philippot; consolation, Ferdinand Dion.

Tirage: 1er prix, M. Noé Goulet; 2ème, M. Léo Goulet; 3ème, M P.-A. Beauchemin.

Dés: Mlle Blanche Bruneau.

Plusieurs avaient tenté de deviner le nombre de noix contenues dans un grand bocal. L'Heureux gagnant fut M. Marius Georges Laurent, qui en avait deviné le nombre exact: 351.

Les organisateurs désirent remercier bien sincèrement les dames et les demoiselles qui ont offert des paniers et des gâteaux pour la vente à l'enchère, ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour assurer le succès. Une mention spéciale va aux enfants des écoles qui ont vendu des billets du tirage.

De tous côtés, la collaboration fut des plus encourageantes, et nous avons vu une fois de plus quel résultat l'on peut obtenir quand tous se donnent la main.

Le Comité des cimetières désire ajouter ses remerciements pour l'encouragement que vous lui avez toujours donné. Il se propose de s'acquitter de la tâche qui lui a été confiée avec le plus grand soin. Notre cimetière sera beau, et digne d'être appelé le lieu de repos de nos chers disparus.

Vitesse de 3,409 milles à l'heure

NOUVEAU-MEXIQUE — Un nouveau record de vitesse a été établi par une bombe volante allemande saisie par les Américains. Le projectile a filé dans le ciel à une vitesse de 3,409 milles à l'heure. Cependant, il n'a pu abaisser le record précédent d'altitude.

Ste-Anne des Chênes

Mlle Janette Maurice est l'heureuse gagnante d'un premier prix provincial de cinquante dollars offert par la compagnie Underwood à l'occasion de son cinquantième anniversaire pour la meilleure composition sur le sujet "What the Typewriter means to the Future of Canada".

Nos sincères félicitations à Mlle Maurice.

Iberville, P.Q.

Mariage

Lalonde—Bouvier

Le samedi 7 décembre, a 9 h. en l'église d'Iberville, P.Q., avait lieu le mariage de Mlle Rita Bouvier, fille de M. et Mme Pierre Bouvier, d'Iberville, avec M. Maurice Lalonde, fils de M et Mme Elzéar Lalonde, de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L'Heureux. Pendant la messe Mlle Gabrielle Lefebvre fit entendre quelques cantiques. Mlle L. Hamel touchait l'orgue. Les témoins étaient les pères respectifs des mariés.

La mariée portait une robe gris-argent avec accessoires fuchsia. Son manteau était du même ton, ainsi que son chapeau. Son bouquet était genre colonial.

A l'issue de la cérémonie une réception eut lieu à l'hôtel Normandie à St-Jean. Les nouveaux époux demeureront à Québec.

L'Argentine veut des immigrants

BUENOS-AIRES — Adolfo Scillingo et le R. P. Jose Clemente Silva ont été nommés membres d'une mission argentine. Cette mission est partie récemment pour l'Italie, où elle organisera un mouvement général d'immigrants européens vers le pays.

RENSEIGNEMENTS

ALFRED LAFORCE

La famille Laforce de Fall River, Mass., désire obtenir des renseignements sur un membre de la famille dont on est sans nouvelles depuis longtemps.

Il s'agit d'Alfred Laforce, né en 1884. Il a quitté Fall River en 1903 pour venir dans l'Ouest où il s'est marié et a élevé une famille de plusieurs enfants.

Tout renseignement concernant Alfred Laforce sera reçu avec reconnaissance par sa famille.

Prière de communiquer avec le R. P. J.-M. Lafrance, O.P., 1915, 1ère ave Ouest, Prince-Albert, Sask.

La C.C.F. est mécontente

MONTREAL — L'ordre du premier ministre Duplessis d'annuler le permis d'hôtel de Frank Roncarelli, propriétaire d'un restaurant et Témoin de Jéhovah de Montréal, "est un acte arbitraire et inconstitutionnel" et "un tel mépris de la liberté et de la justice est difficile de comparaison en dehors d'un Etat fasciste", a déclaré le comité de la CCF pour la défense des droits des syndicats ouvriers, dans une déclaration publiée dernièrement.



A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

La "sainte Catherine"

Sous les auspices de l'A.C.F.C., la "sainte Catherine" a été fêtée solennellement cette année.

Il y eut tout d'abord la tire traditionnelle. M. Guy Gravel prononça une causerie intitulée "Traditions et coutumes". M. l'abbé René Bérubé, curé, fit exécuter par un choeur de jeunes femmes une foule de nos chansons du folklore dont: La fille à la fontaine. Les noces du coucou, En revenant des noces, Gardons nos moutons. Les trois filles d'un prince, Ils m'ont appelée vilaine, L'occasion manquée, Auprès de ma blonde, etc., etc. Ce fut un véritable régal.

M. le curé Bérubé prononça une causerie très intéressante.

Sous la direction de Mlle Françoise Gravel, quelques rondes du folklore furent exécutées par les jeunes.

Etaient présents à la fête, outre M. le Curé, M. le Vicaire, le R.P. Chouinard, O.P., les Religieuses de Jésus-Marie et leurs élèves, et un auditoire nombreux.

Montmartre

Décès

Nous apprenons la mort de Mlle Aurore Lacoursière, de Lilloet, C.-B., décédée à l'âge de 59 ans. Elle était une ancienne résidente de Montmartre. Les funérailles eurent lieu à Ponteix, Sask. Elle laisse deux frères, Bruno, de Mutrie; et Napoléon, de Ponteix.

Une importante transaction se fit dernièrement lorsque La Caisse Populaire, de Montmartre, acheta le bureau et l'ameublement de M. A.-J. Boyer, qui conduisait les affaires d'assurances, etc., depuis de nombreuses années. La Caisse en a déjà pris possession, et, M. J. Joubert, gérant, réorganise le bureau dans le nouveau local avantageusement situé dans le quartier commercial.

M. Willie O'Shaughnessy a acheté la demeure de M. Boyer, qui ira résider à la côte du Pacifique.

Les joueurs de curling se sont organisés et se préparent pour une saison active. M. Fournier a été élu président et M. Jos Joubert, secrétaire-trésorier.

La première communion des enfants et la réception d'un groupe imposant d'hommes dans la Ligue du Sacré-Coeur, eurent lieu le dimanche 8 décembre. Le R.P. J. de Rocquigny, O.M.I., de Lebret, était ici pour ces belles cérémonies.

Mlle Solange Toupin fut transportée d'urgence à l'hôpital de Régina.

M. L.-P. Côté, maire du village, a été réélu par acclamation au conseil pour un autre terme.

Une pétition des citoyens fut présentée aux autorités au sujet du service d'électricité. Un représentant de ce département sera invité à une assemblée publique, qui aura lieu le 16 décembre à 8 h. du soir.

M. Elp. St-Arnaud, de Prud'homme, représentant de La Sauvegarde, est de passage.

Lebret

M. Placide Lacroix est revenu de Régina où il prit des traitements.

Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Rose-Alma Desrosiers, de Grayson, qui est maintenant ménagère au presbytère.

Mme J. Label visita son mari, malade à l'hôpital de Régina.

Ferland

Nos malades

Mme Alfred Fauchon est partie pour l'hôpital de Ponteix.

Mme Ralph Miller a dû être transportée en avion à l'hôpital de Régina.

Ici et là

Mlle Irène Bisson, qui suivit un cours à l'Ecole Normale cet automne, enseigne maintenant à Summer Cove.

M. Wilfrid Morin est parti passer l'hiver à St-Claude, Man.

M. Elphège St-Arnaud était de passage ici dernièrement.

Mme Bachelu, de Laflèche, et ses deux fillettes, sont retournées après avoir passé quelques jours chez M. Jos.-Ed. Chabot.

M. et Mme Olivier Couture étaient chez M. W. Ducharme, de Glentworth, la semaine dernière.

Willow-Bunch

Mlle Jeanne Cayer, fille de M. Henri Cayer, fut transportée d'urgence par avion, le mardi 3 décembre, pour opération chirurgicale. On rapporte qu'elle va bien.

M. et Mme Alphonse Dauphinais se rendirent à Starbuck, Man., avec leur neveu, M. Th. Masse, pour quelques jours.

Mme Alphonse Pelletier, de Léoville, est retournée chez elle avec son petit garçon et sa belle-soeur, Mlle Antoinette Pelletier.

M. et Mme Jos. Nadeau, de Scobey, Montana, étaient de passage ici pour quelques jours, chez des parents et amis, en route pour St-Gabriel, P.Q.

Assemblée de l'A.C.F.C.

Le comité paroissial de l'A.C.F.C. a tenu sa dernière assemblée de l'année le mardi 3 décembre. Il fut décidé entre autres choses de faire venir des calendriers patriotiques publiés par le Comité Permanent de la Survivance Française. On donnera ces calendriers comme prix scolaires et on en vendra à qui voudra en acheter.

En plus d'indiquer les fêtes religieuses de chaque jour, ce calendrier souligne nos principales fêtes nationales, ainsi que les anniversaires historiques qui ont trait au thème de l'année 1947: "La colonisation".

Ce calendrier d'éducation patriotique devrait entrer dans les écoles aussi bien que dans tous les foyers canadiens-français. C'est un calendrier de 12 pages, grand format, illustré de photos, avec gros chiffres, à prix bien modique: 50 sous.

Memo

A tout prix, faites vos souhaits cette année en **français** et en **chrétiens**. C'est chose entendue, n'est-ce pas? Félicitations!

Lisieux

Mariage

Chrétien—Fontaine

Le 26 novembre dans l'église d'Assiniboia, Mlle Eveline Fontaine unissait sa destinée à celle de M. Cléophas Chrétien, de Lisieux.

Pour la cérémonie Mlle Fontaine avait revêtu une longue robe blanche en satin. Son long voile était retenu par une couronne blanche. Sa gerbe était composée de roses roses.

Le 29 de la même semaine eut lieu une veillée en leur honneur, dans la salle des Chevaliers de Colomb, à Lisieux.

M. et Mme Cléophas Chrétien demeureront à Lisieux.

M. et Mme Jack Adams (Yvette Rondeau) et leur fils, Gérard, de Flin Flon, sont en visite chez M. et Mme C. Rondeau.

M. Edouard Lavallée, de Gravelbourg, est employé chez M. A. Faucher.

Mlle Germaine Brisebois est revenue chez ses parents, M. et Mme Henri Brisebois.

M. Raymond Sénécal, de Ste-Eustache, était de passage chez ses nombreux parents. Il est maintenant retourné à Vancouver.

Viscount

M. le curé, le R. P. Ouellet, a fait un bon voyage dans l'est. C'est avec plaisir qu'il revit sa mère, ses parents et amis.

Mme Paul Comeault est de retour de l'hôpital de Saskatoon.

A l'église Ste-Marie, de Saskatoon, il y eut le mariage de M. Louis Normandeau, fils de Patrice Normandeau et de Germaine Guillemette, de cette paroisse, avec Mlle Lucille-June Parenteau.

Baptême

Sharon-Louise, fille de M. Henry Vanhoufe et d'Evelyn Mills. Parrain, Robert Mills; marraine, Mme Robert Mills (Irène Lafrenière), oncle et tante de l'enfant.

Storthoaks

Décès

Le dimanche 24 novembre s'éteignait doucement, après quelques semaines de maladie, M. Edmond Plamont, époux de feu Alexandrine Vernay, âgé de 80 ans, et muni des sacrements de notre mère la sainte Eglise.

Le service funèbre eut lieu le mardi 26 novembre, à 10 h., devant une assistance nombreuse. M. le curé Ferland officiait.

M. Ludger Dubois conduisait le deuil. Les porteurs étaient: MM. Jean Dumaine, Albert et Henri Blérot, Patrice Carrière, Jean-Baptiste Garand et Henri Carrière. La quête fut faite par M. Albert Blérot.

Biographie

M. Edmond Plamont naquit à Paris, France, le 2 mai 1866. Il était venu s'établir à St-Antoine de Storthoaks en 1902. Il fut donc, par ce fait, un des pionniers de la paroisse.

Le défunt possédait toutes les qualités qui font un véritable pionnier. Tous s'accordaient à lui reconnaître un courage, un dévouement et une patience remarquables.

Aux débuts, la tâche était lourde et les revenus minces. Mais les difficultés quotidiennes ne réussirent pas à miner cet énergique caractère. Aussi M. Plamont reste-t-il pour nous le type de pionnier à l'âme virile, qui ne se laisse détourner de son devoir par aucun obstacle.

Il demeurait au village depuis 1927. Affable avec tout le monde et très dévoué pour les oeuvres de charité, il vit venir la mort avec calme et résignation chrétienne. Fidèle à son devoir pendant toute sa vie, il ne devait pas craindre le moment béni où il lui serait donné de voir son Dieu. Il s'endormit dans la paix du Seigneur, comme le juste s'endort de son dernier sommeil.

Mariage

Le 12 novembre, M. l'abbé Ferland, curé, bénissait en notre église le mariage de M. Ephrem Lapierre avec Mlle Joyce Darby, de la paroisse de St-Maurice.

Mlle Rita Matheson était fille d'honneur et M. Cyrille Bouchourd, garçon d'honneur.

Va-et-vient

M. Cecil Smith et sa famille nous ont quittés pour aller prendre possession d'une cour à bois, à Winnipeg.

M. Roméo Tourigny, de Régina, est venu prendre possession de la ferme de M. Smith. Nous souhaitons bonne chance à tous deux.

MM. Ernest et Théodore Toupin, ainsi que M. Alphonse Thérien, sont en promenade dans l'ouest pour l'hiver.

M. Clément Bédard nous a quittés dernièrement pour aller passer l'hiver chez son fils, Maurice, de Lebret.

Mme Léo Bélisle rend visite à son mari au sanatorium de Qu'Appelle.

Mme Willie Toupin est de retour d'un court séjour à Winnipeg, chez sa belle-soeur, Mme Hervé Sala. Elle a rencontré sa fille, Jeannette, étudiante à l'Ecole Normale, et son fils, Emile, étudiant à l'Université du Manitoba.

EN SASKATCHEWAN

Journée de l'A.C.F.C.

DUMAS

(26% de l'objectif)

Contribution globale $10.50

ST-LOUIS

(100% de l'objectif)

$3.00: M. l'abbé Carpentier.

2.00: RR. SS. de la Providence, Georges Branger, Auguste Doderai, Etienne Doderai, Robert Normand, Hector Tremblay.

1.50: Lionel Lefebvre.

1.00: Mme Eugène Benoit, Noé Bernier, Berchmans Boucher, Mme Eugène Boucher, Frédéric Boucher, père, J.-M. Boucher, Joseph Boucher, Alfred Boyer, J.-B. Boyer, Pierre Boyer, Mlle Sophie Boyer, Calixte Branger, Donatien Branger, Félix Branger, Gabriel Branger, Joseph Branger, Antoine Daniel, Carl Daniel, Emile Daniel, Emmanuel Daniel, Achille Desjardins, Henri Doderai, Louis Doderai, Emilien Ethier, Aimé Houle, Albert Joubert, Mme Edouard Lefrançois, Edmond Lépine, Emile Magnin, Georges Phaneuf, Hervé Régnier, H.-O. Régnier, Octave Régnier, Joseph Soury-Lavergne, Jean Tessier, Joseph Tessier, fils, Martin Tessier.

.55: Mme Louis Boyer.

.50: Mme Sylvie Boscher, Alain Boucher, Frédéric Boucher, fils, Mme Augustine Cochet, Jacques Daniel, Joseph Doderai, Georges Fauchoux, Victor Forseille, Philippe Hudon, Laurent Lacroix, Achille Leblanc, Mlle Alma Légaré, Mme Charles Légaré, Ernest Lussier, Mme Médéric MacDougall, Mme Charles Nolin, J.-K. Wang.

.45: John Boyer, Mme Sara Marion.

.35: Mlle Hélène Bruce.

.25: Mme Léona Boyer, Alfred Laplante, Ernest Laplante, Ambroise Richard, Louis Richard.

Total: $65.05

WILLOW-BUNCH

(120% de l'objectif)

Conférencier-délégué: M. l'abbé Roger Ducharme, vicaire.

Percepteurs: M. l'abbé Ducharme, Mme Emery Bilodeau, MM. Eugène Benoit, Wilfrid Benoit, Rodolphe Boisvert, Raymond Bouliane, Léonard Bourdages, Frédéric Desjardins, Armand Duperreault, Gaston Duperreault, Viateur Forest, Gérard Granger, Rosario Grégoire, Sylvio Lafrenière, Gérard Lavallée, Marcel Lavallée, Emilien Lebel, Albert Lemieux, Roméo Martin, Laurent Mondor, Charles Pelletier, Gérard Rodrigue, Narcisse Soucy, Arthur Vallée.

$5.00: M. l'abbé R. Ducharme, RR. SS. de la Croix, Pierre Champagne, Lucien Couture, Dr Raoul Fréchette, Siméon Rondeau.

2.00: Gérard Benoit, Jean Bourdages, Paul Dupuis, Laurent Giraudier, J.-A. Mathieu, Narcisse Soucy, René Soucy.

1.25: Gaston Duperreault.

1.00: Albert André, Mlles Marguerite et Jeannette Balthazar, Mme Kathleen Balthazar, Alcide Beauchesne, Mme Louise Beauchesne, Ovila Beauchesne, Joseph Beaulne, Adrien Beausoleil, Roger Beausoleil, Sinaï Beausoleil, Simon Beausoleil, Siméon Béliveau, Eugène Benoit, Wilfrid Benoit, Emery Bilodeau, Adélard Blanchard, Philippe Blais, Emile Bouffard, Alcida Boisvert, Edgar Bonneau, Joseph Bonneau, Mme Pascal Bonneau, Azarias Boucher, Charles Boucher, Raymond Bouliane, Ernest Bourassa, Léonard Bourdages, Mlle Rita Bourdages, Mme Oliva Boutin, Denis Bruneau, Euclide Bruneau, Osias Bruneau Mme Victorine Bruneau, Wallace Bracey, Joseph Bruneau, Emile Campagne, Paul Campagne, Henri Campagne, Dominat Cayer, Gérard Cayer, Henri Cayer, Cléophas Champigny, Jean Champigny, Jérôme Champigny, Orphis Champigny, Edmond Corneillier, Florence Corneillier, Isaïe Corneillier, Alphonse Dauphinais, Charles DeBlois, Albert Desautels, Pierre Desautels, fils, Anita Desjardins, Frédéric Desjardins, Elias Dionne, Adam Dosch, Arcade Dubord, Armand Duperreault, Joseph Duperreault, Ludger Duperreault, Paul Duperreault, Henri Durand, Eugène Fontaine, Mme Frank Fontaine, Médéric Forest, Viateur Forest, Mme Wilbrod Forest, Emile Fouquet, Joseph Gareau, Médéric Gareau, Ph. Gareau, Oct. Gaudry, J.-B. Giraudier Gérard Granger, Irénée Granger, Roger Granger, Alcide Grégoire, Antonio Grégoire, Rosario Grégoire, Oct. Hallé, Mme Ingrand, Alice Lacoursière, Alphonse Lafrenière, Sylvio Lafrenière, Albert Lambert, Adélard Langlois, Germaine Langlois, Gilbert Langlois, Paul Lapaire, Mme J.-L. Lapointe, Wilfrid Latour, Armand Lautier, Arsène Lavallée, Arthur Lavallée, Camille Lavallée, Georges Lavallée, Gérard Lavallée, Joseph Lavallée, Lucie Lavallée, Marcel Lavallée, Roma Lavallée, Albert Lemieux, Mme François Lemieux, Edmond Lespérance, J.-L. Lespérance, Louis Marchand, Alphonse Martin, Georges Martin, Lionel Martin, Roméo Martin, Rosario Martin, William Martin, Charles Mathieu, Laurent Mondor, Emery Paulhus, Arthur Pelletier, Charles Pelletier, Dollard Piché, Alcida Piette, Louis Philippon, Robert Philippon, Estelle Provost, Rémi Provost, Ronald Provost, Jacques Raboud, Arthur Rainville, François Rodrigue, Gérard Rodrigue, Roméo Rodrigue, Albert Roy, Léo Roy, Léopold Sylvestre, Sylvio Sylvestre, Alfred Therrien, Mme Ephrem Therrien, Arthur Vallée, Joseph Viola, Marcel Whitmore Walter Winslow.

.60: Mlle Anita Bourgeois, Zéphir Gosselin.

.50: Anatole Beausoleil, Yvonne Bilodeau, Eugène Boucher, Joseph Bourgeois, Mlle Jeanne d'Arc Bruneau, Aline Champigny, Yvette Champigny, James Desautels, Georges Dosch, Irène Duperreault, Antonio Fiset, Hervé Forest, Raymond Gosselin, Louis-P Légaré, père, Ovila Lespérance, Grégoire McGillis, Théophile McGillis, Gabriel Mondor, Eugène Pelletier, Philippe Pelletier, Mme Joseph Racine, Jos. Racine, Sylvio Rheault, Alfred St-Yves.

.25: Pierre Desautels, père, Anthony Dosch, William Gosselin, Jean-Marie McGillis.

Total: $200.45

Une église détruite

Les flammes ravagèrent l'église de St-Martin à Malartic, P.Q., au début de la semaine dernière. Le feu fut découvert par un passant qui entra dans l'église en feu pour sauver les saintes Espèces.

Lac Pelletier

M. Paul Rémillard est parti passer l'hiver à Ponteix.

M. David Monette et M. Pelletier transportent des animaux à Swift Current.

Dumas

Décès

Le 2 décembre avaient lieu les funérailles de Mme Cyrille Blaise (née Julia Deneve), qui était âgée de 70 ans. La messe de requiem fut chantée par M. le Curé. Mme R. Bessette était à l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. H. Filteau, D. DeLarue, A. Filteau, A. Sirois, F. Gautron et Alex. Boulet.

Mme Blaise demeurait dans le district depuis près de 37 ans. Lui survivent, trois enfants: Fernande, Daniel et Emile; deux frères: Vital Deneve, et Ernest Deneve, en France.

Nous offrons nos sympathies à toute la famille.

Çà et là

Etaient de passage ici, il y a quelque temps: M. et Mme Raphaël Barre, de Rivière la Paix, accompagnés de Mme Eva Monette, de Detroit, Mich.

M. Legault est allé à Laflèche. Il a assisté au mariage de sa fille.

M. et Mme A. Lamontagne, accompagnés de leurs fils, Donat et Ludger, sont allés à Winnipeg voir leur autre fils, Médéric, victime d'un accident d'auto à Winnipeg.

M. Nap. Filteau est de retour de l'hôpital des Srs Grises à Régina, où il passa quelques jours sous traitements.

Mlle Gladys West, de Kennedy, qui s'est mariée dernièrement avec M. Louis Bourhis, fut baptisée à Dumas le 17 novembre.

Wolseley

Mariage

Le jeudi 28 novembre, M. William Blender, de Craven, unissait sa destinée à celle de Mlle Lucille Bonneville, de Wolseley. M. l'abbé Foisy bénissait leur union.

Mlle Yvette Bonneville, soeur de la mariée, et M. Alex. Blender, frère du marié, agissaient comme fille et garçon d'honneur. Mme Antonio Beliveau touchait l'orgue tandis que Mlle Imelda Dureault fut la soliste.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Adrien Bonneville, père de la mariée. Le soir, les parents et les amis se rassemblèrent à l'hôtel de ville pour fêter les nouveaux époux. Parmi les personnes présentes on remarquait les visiteurs suivants: M. et Mme J. Blender, de Régina; M. et Mme G. Blender, M. et Mme D. Blender, de Craven; M. Henri Bonneville, de Ponteix; M. et Mme Alfred Dolter, ainsi qu'Henri et Madeleine, de Sintaluta.

M. et Mme W. Blender résideront à Craven, Sask.

Ici et là

M. Joseph Dureault est convalescent chez ses parents, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Régina. Joseph s'est cassé une épaule dans une partie de rugby au collège Campion.

M. et Mme A. Corriveau, M. et Mme Georges Lermineaux, de Montmartre, et M. et Mme A. Legrand, et Georgette, Mme Emile Tourigny, de Qu'Appelle, rendirent visite à des parents à Wolseley récemment.

M. Paul Dureault eut le malheur de se faire couper un doigt alors qu'il aidait à scier du bois.

Saint-Hubert

Mariage

Le 25 novembre, dans l'église St-Joseph, de Whitewood, avait lieu le mariage de Mlle Marie Street, qui a résidé longtemps à St-Hubert, avec M. Reynold Dayman, de Whitewood. La messe nuptiale fut chantée par M. l'abbé Daniel Reily, desservant temporaire de la mission de Whitewood.

Les nouveaux époux résident près de Whitewood, sur la ferme de M. Dayman.

Çà et là

M. et Mme Gérard Brulé sont les heureux parent d'un petit garçon.

Le R.P. A. Granger, F.M.I., vient de partir pour Seattle, Wash. Il visitera ses deux frères et séjourna là une partie de l'hiver.

M. et Mme Maurice Gérard, durant leur voyage en Colombie, se sont trouvé un nouvel emploi, à Victoria. Toute la famille doit se rendre là vers Noël.

Mlle Françoise Debusshere, qui était ménagère au presbytère depuis le mois d'avril, vient de quitter. St-Hubert.

Assemblée générale de l'A.C.F.C.

Le dimanche 1er décembre, les élections pour le comité paroissial ont donné les résultats suivants: 4 anciens réélus: MM. Emile Gatin, R. Mullie, Léon Jordens et Albert Poncelet; et 4 nouveaux: MM. Octave Brulé, R. Istace, Léon Beaujot et Jean Decelles.

A la même assemblée aussi eut lieu la distribution solennelle des prix de français. Tous les enfants qui avaient pris part au concours ont subi leurs examens avec succès. Deux d'entre eux, Mlle Anne-Marie Istace et M. Joseph Dartige, ont même obtenu des prix provinciaux.

Saint-Brieux

Baptêmes

Marcel-Louis Gallays, fils de M. et Mme Alexis Gallays.

Viviane-Marie Carfantan, fille de M. et Mme Daniel Carfantan.

Lucille-Jeanine-Eugénie Carfantan, fille de M. et Mme Eugène Carfantan.

Joceline-Marie-Anne Guiguen, de Kermaria.

Mariage

M. Joseph Ebert Woolsy avec Mlle Angèle Ranger.

Va-et-vient

Le Supérieur Général des Prêtres de Ste-Marie de Tinchebray était de passage à St-Brieux dernièrement.

M. et Mme Narcisse Besanger sont arrivés dans leur famille.

M. et Mme Alphonse Paquette ont quitté l'emploi de M. Perault au Manitoba et résident maintenant au village. M. Paquette aide son beau-frère, M. P.-J. Coquet, dans la charpenterie.

Mme Comeau, de Melfort, était en visite au couvent pour voir ses enfants.

Le prestidigitateur M. Green fit sa visite dans notre paroisse, et l'assistance fut très nombreuse. Combien de gens se rappellent qu'il avait prédit en 1939 que la guerre se terminerait en août 1945?

Lors des dernières élections, M. Laurent Tétrault fut réélu maire par acclamation. M. Jos.-A. Carfantan, préfet; MM. Jos. Crozon, Pierre Kernaleguen, conseillers de la municipalité rurale, ont aussi été réélus dans leurs positions respectives.

Les jeunes gens travaillent fort à compléter la patinoire, afin de s'en servir. Quant aux plus vieux ils ont commencé leur "curling" le dimanche 1er décembre.

M. et Mme Paul Caillon demeurent maintenant près du village.

M. Louis Assiée, ouvre son nouveau magasin général "Louis et Louis", avec M. Louis Legars et Mlle Michelle Rohel en charge.

Beaucoup de permis de chasse ont été vendus mais peu de gibier exhibé.

Soirées

Le 8 novembre dans l'école de Lacombe, sous la direction de Mlle Anne Szentmiklossy, institutrice, eut lieu une soirée récréative. Il y eut tout d'abord une vente de tartes par l'encanteur, M. Jean-Louis Carrière. Quelques chansons furent ensuite exécutées: "Le maquillage", par M. Y. de Margerie; "Youp, youp sur la rivière", par M. Théophane Ferré; "Let Bygones be Bygones", par Mlles Marie et Olive Pérault; "Chevaliers de la table ronde", par M. Jules Hamonic.

Le 15 novembre également, à l'école de Tilly, sous la direction de l'instituteur, M. Yves de Margerie, il y eut une "soirée de tartes" suivie d'autres amusements. Encore là, M. de Margerie entretint la bonne humeur de tous avec sa chanson "Le maquillage".

Les recettes de ces deux soirées sont destinées à l'achat des cadeaux de Noël des élèves de ces deux écoles.

Le club sportif

Le 22 novembre, le club sportif de St-Brieux entretint ses amis dans la salle paroissiale. Un souper aux haricots fut servi, suivi de plusieurs parties de "Bingo". La roue de fortune joua son rôle pour le succès de la soirée. Pour clore cette réunion, l'orchestre Coquet joua plusieurs morceaux populaires.

Va-et-vient

Le 23 novembre, M. Jean-Louis Carrière nous quittait pour Lachute, P.Q. Il avait été employé chez M. Eugène Pérault pendant l'automne et une bonne partie de l'été.

Mme Ménard est récemment partie pour un court séjour chez sa fille, Mme Gustave Baudais, de Domrémy.

MM. Dominique Rocher et François Coquet nous ont quittés pour les chantiers.

Mlle Marie Fagnon, de Montréal, visitait ses parents dans notre paroisse dernièrement.

Le supérieur général des prêtres de Ste-Marie de Tinchebray a rendu visite à M. le curé J.-A. Rivard dernièrement.

St-Victor

Va-et-vient

M. Raoul Ducharme et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Lisieux.

M. René Lalonde est revenu de Régina où il a passé une dizaine de jours.

M. Léon Lalonde et sa famille sont déménagés à Régina, où M. Lalonde s'est trouvé un nouvel emploi.

Mmes Joseph et Aldéa Chrétien, de Montréal, sont en visite chez MM. Willie Chrétien et Louis Beauregard.

Hôpital militaire détruit par le feu à Peterborough

PETERBOROUGH — Grâce à la prompte intervention des infirmiers de l'hôpital des tuberculeux du ministère des affaires des vétérans, les 228 malades de l'institutions sont tous sortis indemnes d'un incendie qui a détruit l'hôpital mercredi dernier et causé des pertes atteignant plus de $1,500,000.

L'incendie, qui a éclaté un peu avant minuit dans une salle d'entreposage au sous-sol, fut découvert par l'infirmier Bill Anderson, qui alerta aussitôt les autorités. En moins de cinq minutes tous les malades étaient sains et saufs. Il ne se produisit pas la moindre panique en dépit du fait qu'à certains moments il fallut escorter des vétérans partiellement asphyxiés par la fumée qui se dégageait du brasier.

22 Allemands encore en liberté au Canada

OTTAWA — Il y a 22 prisonniers de guerre allemands encore au large en notre pays, a précisé le ministère de la défense nationale, après avoir annoncé que le dernier contingent de ces prisonniers à quitter le Canada s'embarquerait le 22 décembre à Halifax. Ce dernier groupe de 2,200 Allemands complètera l'exode des 35,000 prisonniers de guerre qui ont été détenus dans des camps canadiens durant le conflit. Des évadés seront sans doute repris d'ici le moment du départ, mais on s'attend qu'il y ait d'autres tentatives d'évasion de la part de certains d'entre eux qui ne désirent pas retourner en Allemagne, mais préféreraient rester au Canada.

RENSEIGNEMENTS

ALFRED LAFORCE

La famille Laforce de Fall River, Mass., désire obtenir des renseignements sur un membre de la famille dont on est sans nouvelles depuis longtemps.

Il s'agit d'Alfred Laforce, né en 1884. Il a quitté Fall River en 1903 pour venir dans l'Ouest où il s'est marié et a élevé une famille de plusieurs enfants.

Tout renseignement concernant Alfred Laforce sera reçu avec reconnaissance par sa famille.

Prière de communiquer avec le R. P. J.-M. Lafrance, O.P., 1915, 1ère ave Ouest, Prince-Albert, Sask.

Mémoire sur les écoles séparées présenté à la Commission Royale

Tout l'enseignement donné à un élève catholique doit être conforme à ses croyances. Les écoles séparées doivent obtenir une égalité de traitements du gouvernement.

TORONTO — (Du Droit) — Les principes fondamentaux de l'éducation catholique en Ontario et les exigences actuelles de cette éducation furent exposés à la commission royale d'instruction publique, à Toronto, dans un mémoire du Conseil ontarien d'Education catholique, présenté par MM. Gaston Vincent C.R., et T. M. Pheelan, assistés de J. Trépanier, de Brantford, Henry Somerville, de Toronto, et John Connelly, d'Ottawa.

Principes de l'éducation catholique

Ce deuxième mémoire débute par une thèse sur les principes de base de l'éducation catholique; puis, il expose les difficultés présentes des écoles séparées surtout en ce qui a trait au personnel enseignant et à son incapacité de remplir le programme scolaire; il défend son droit d'établir des écoles séparées dans les régions non organisées et il demande l'amendement de certaines sections de la loi des écoles séparées; enfin il expose la situation des écoles séparées en regard de l'éducation scolaire et il étudie la question de finalité et de certaines taxes.

Le Conseil ontarien

Le Conseil ontarien d'Education catholique, qui représente ce mémoire, se compose de quatre représentants de l'Association canadienne-française d'Education, de quatre représentants de l'English Catholic Educational Association et des archevêques d'Ottawa, de Toronto, de Kingston et de Saint-Boniface. Son but est d'amener tous les catholiques à unir leurs efforts pour mieux promouvoir et protéger, au besoin, leurs intérêts communs au point de vue scolaire. Les représentants Franco-Ontariens sont: M. Ernest Desormeaux, le juge J.-A.-S. Plouffe, M. Gaston Vincent et M. Edmond Cloutier.

Instituée par l'honorable George Drew, premier ministre de la province d'Ontario et ministre de l'Education, la commission royale d'instruction publique est présidée par le juge John A. Hope.

Aspects divers du problème d'Education

Dans son introduction le mémoire explique que le premier document présenté au mois de janvier était un plaidoyer en faveur de l'égalité dans le traitement financier de chaque enfant qui fréquente les écoles séparées en relation des enfants qui vont aux écoles publiques. "Toutefois étant donné que la commission royale doit étudier tout le système provincial d'éducation et en faire rapport au ministre, il est désirable au nom des contribuables des écoles séparées de discuter les autres aspects de la question.

Ces sujets sont d'importance vitale pour plus de 882,000 catholiques de la province d'Ontario, qui constituent 23 pour-cent de toute la population et qui sont pour la plupart des contribuables des écoles séparées".

Enseignement conforme à nos croyances

Notre position au sujet de l'enseignement religieux, poursuit le rapport, est que tout ce qui doit être enseigné à un élève catholique doit être en accord avec nos croyances, contrairement à ce que disait le Dr Ryerson, dans son rapport de 1846, à l'effet "que toutes les questions essentielles aux intérêts moraux de la jeunesse peuvent être enseignées dans ce que nous appelons des écoles mixtes". Nous prenons cette position sans porter la moindre critique aux croyances religieuses des autres. De plus, nous sommes fermement convaincus que l'école, qui est libre de se servir du motif religieux à son plus grand avantage tel que nous le faisons, possède un avantage pédagogique dans la formation du caractère moral, la base de la formation d'un bon citoyen.

Avantages identiques pour les écoles séparées

Nous croyons que la majorité des citoyens d'Ontario sont en faveur de placer les écoles séparées dans une position qui leur permettra de contribuer le plus possible au service public spécialement à cause du fait que les enseignements chrétiens sont reconnus comme une contribution directe envers la formation d'un bon citoyen. Il est à espérer que les décisions de la Commission royale feront fonctionner l'esprit de bonne entente qui existe chez plusieurs citoyens d'Ontario.

Droits des parents et de l'Etat

Les droits des parents et de l'Etat au sujet de l'éducation sont distincts, mais ils doivent coopérer. La loi naturelle accorde un droit de priorité aux parents mais ces derniers reconnaissent que les écoles doivent décider, pour une part, la matière et la technique des sujets d'enseignement. Cependant les spécialistes de l'éducation agissent pour les parents et non contre son autorité naturelle sur son enfant.

Les intérêts de la société exigent un niveau d'éducation et l'Etat a le droit et le devoir de faire en sorte que ce niveau soit atteint. Mais ce travail de l'Etat n'ajoute à celui des parents et ne le supplante pas. De plus, étant donné que l'enseignement et l'influence de la religion sont des parties essentielles de l'éducation, les autorités de l'Eglise ont le droit et le devoir de voir à la réalisation de cette phase du travail.

Le mémoire expose le caractère public des écoles séparées et exprime l'avis qu'un système uniforme d'éducation ne serait pas désirable. La force de l'Ontario repose en sa diversité et les écoles doivent refléter celle-ci.

Personnel des écoles séparées

Au nombre des difficultés que rencontrent les écoles séparées, le rapport signale en premier lieu la question du personnel. Des 3,225 professeurs qui enseignèrent dans les écoles séparées au cours de l'année 1944-45, 1,618 appartenaient à des communautés religieuses et 1,607 étaient des professeurs laïques. La moyenne des salaires pour les religieux fut de $650 contre une moyenne de $1,030 pour les institutrices; alors que dans les écoles publiques elles recevaient environ $1,300. Les professeurs laïques sont portés à abandonner leur profession à cause des salaires inadéquats. C'est pourquoi en vue de hausser les échelles de salaire, et d'amener les personnes de talent dans l'enseignement, nous recommandons que les commissions des écoles séparées soient assurées d'un revenu suffisant pour payer ces salaires.

Dans ce même domaine les écoles séparées sont dans une situation défavorable en étant financièrement incapables de fournir une éducation moderne plus étendue qui exige la spécialisation. Il est donc recommandé que les écoles séparées, formant une partie intégrale du système éducatif provincial, puissent recevoir les finances nécessaires pour donner une éducation moderne selon le niveau exigé.

En demandant le droit d'établir des écoles séparées dans les régions non organisées, le mémoire met en doute la légalité de la section 21 (1) de la loi des écoles séparées suggérant que la législature n'avait pas le pouvoir nécessaire pour rédiger cette clause. Nous suggérons à la Commission royale de recommander au gouvernement de la province l'abolition de l'article 21 de cette loi.

Grandes unités d'administration

Au nombre des autres amendements de la loi des écoles séparées, très nécessaires, nous recommandons l'amendement de l'article 32, en vue de fournir aux écoles séparées des facilités nécessaires pour former des unités d'administration plus grandes pour les écoles rurales telles que les écoles publiques en possèdent actuellement. Nous considérons avantageux pour l'éducation la tendance actuelle vers la fermeture des petites écoles et le transport des quelques élèves à d'autres écoles, mais les écoles séparées ne possèdent pas actuellement ce pouvoir. Certes, on devrait faire quelque chose pour protéger les gens des écoles séparées qui désireraient fermer une école rurale temporairement et transporter les élèves à une école publique ou séparée.

Nous réclamons au sujet de l'éducation secondaire: 1o) une approbation légale aux écoles séparées afin qu'elles puissent donner une éducation élémentaire et secondaire à tous les élèves de 5 à 21 ans, qui sont à leurs charges: 2o) une législation qui permettra aux écoles séparées de recevoir des octrois pour cet enseignement élémentaire et secondaire; 3o) des mesures légales dans toute législation future au sujet des high schools de districts plus grands, pour l'enseignement secondaire, sous la direction des écoles séparées; 4o) que dans tous ces cas les contribuables des écoles séparées soient exemptés de taxes des high schools publics. Cependant en attendant toute législation à ce sujet le mémoire fait des suggestions pour des mesures immédiates.

Le mémoire termine en réfutant le principe, qui demeure la clef de tous changements dans le système éducatif actuel de la province, soit que la loi de 1863 est absolue, en expliquant que le progrès suppose l'évolution, des changements, des adaptations aux circonstances et aux situations. Il ajoute que la législature d'Ontario viole certains droits accordés aux minorités lors de la création de la Confédération et que l'absence d'amendements pour prévenir cette situation n'est pas en accord avec l'intérêt public de la province. Plusieurs moyens ayant été essayés jusqu'à présent le Conseil ontarien d'Education catholique met un grand espoir dans les décisions de la commission royale.

Le mémoire revient enfin sur la question financière demandant l'amendement de l'article 66 pour mettre en vigueur le droit constitutionnel des contribuables des écoles séparées d'être exemptés de payer des taxes aux écoles publiques.

Améliorations possibles

Sachant que les devoirs de la citoyenneté se partagent à peu près également entre tous les citoyens, le mémoire conclut en disant qu'il présente ses vues dans l'espoir qu'elles amélioreront l'excellent système éducatif de la province, qu'elles rendront le travail du ministère de l'Education moins difficile et qu'elles établiront un plus grand esprit d'harmonie et d'unité entre toutes les classes de la province d'Ontario.

Converti éminent

Le très révérend Simon de Karavatt, qui s'est récemment converti au catholicisme, vient d'organiser une bibliothèque de livres catholiques pour aider ses frères à connaître l'Eglise catholique. Il faisait autrefois partie de l'Eglise jacobite.

LONDRES — On annonce, de source officielle, que le projet d'accord concernant la suppression des visas entre la France et la Grande-Bretagne a été envoyé par le gouvernement anglais au gouvernement français.

Le cas des sujets du "Commonwealth et de l'empire britannique" est inclus dans ce projet.



Lettre des évêques d'Ontario sur l'Education catholique

TORONTO — (Du Droit) — La Commission royale d'Education en Ontario, tout en prenant connaissance d'un mémoire présenté par le Conseil Ontarien de l'Education catholique, a étudié une lettre signée par LL. EE. NN. SS. les Evêques d'Ontario et rappelant les principes du catholicisme en matière d'éducation. Voici le texte de la lettre:

"Nous les évêques des diocèses catholiques d'Ontario avons l'honneur de dire à la Commission royale de l'Education combien grandement nous apprécions la tâche importante qui lui est confiée et combien nous désirons appuyer le mémoire présenté par le Conseil d'éducation catholique d'Ontario, qui a l'autorité nécessaire pour se prononcer au nom des organisations de parents, de contribuables, de commissaires d'écoles et d'instituteurs, de langue anglaise ou de langue française, qui veillent au bien-être des écoles catholiques.

Les laïcs et les écoles

Nos laïcs catholiques sont de majorité dans la participation et l'administration de ces organisations. Les écoles existent pour les laïcs. Le zèle des laïcs pour l'éducation religieuse des enfants n'est pas moindre que celui du clergé parce qu'ils y voient le plus noble idéal et le devoir sacré des parents. Nous sommes fiers de reconnaître le magnifique exemple de générosité et de sacrifice donné par les laïcs de toutes les classes de la société pour conserver la fidélité à leur idéal.

Rôle confié aux laïcs

Grâce au progrès de l'éducation et aux avantages accordés par la législation canadienne, en aussi grande mesure dans la province d'Ontario, les laïcs peuvent maintenant se prononcer ouvertement et veiller à l'administration de l'éducation. Le besoin d'autorité épiscopale et le besoin de direction nécessité dans les premiers jours ont cessé. Cependant, l'éducation est à tel point nécessaire au bien-être de la société et elle s'identifie à tel point à la religion, que nous les évêques qui sommes responsables de l'éducation ne pouvons pas nous désintéresser de l'administration des écoles, pas plus qu'un docteur ne peut se désintéresser de la question des hôpitaux et des soins aux malades, ou le manufacturier de la législation industrielle.

Religion et éducation

Les catholiques ont toujours soutenu qu'il faut la religion à la vraie éducation et que la religion elle-même a besoin de l'éducation. La conviction et l'intransigeance avec laquelle les catholiques du Canada et des autres pays ont agi dans ces cas font des pages éloquentes de l'histoire. L'Eglise a lancé et soutenu l'éducation populaire. Dans tous les pays chrétiens, les premières écoles ont été des écoles religieuses et il en a été de même dans l'Ontario et aux Iles Britanniques. Le principe de cette union entre la religion et l'éducation a été dès le début un axiome pour les protestants comme pour les catholiques. L'expérience qu'on a faite a duré assez longtemps pour qu'on puisse en examiner les résultats, et nous croyons qu'un majorité de protestants d'esprits religieux reconnaissent qu'on ne peut séparer les deux que malheureusement et fatalement. Dans une époque et dans un pays où l'avancement et l'encouragement aux études et aux métiers de base ont été remarquables, nous découvrons un nouvel état du peuple qui peut s'appeler "l'ignorance religieuse".

Efforts jusqu'à date

Nous ne pouvons nous empêcher de constater les récents efforts faits pour procurer un meilleur enseignement religieux dans les écoles publiques de l'Ontario et ceci comme un mouvement vers la tradition chrétienne et britannique. Nous espérons que nos compatriotes chrétiens et protestants maintiendront un accord entre eux mais nous pouvons assurer que les catholiques n'accepteront jamais un enseignement religieux allant à l'encontre de leur conscience. Comme il est admis dans l'Acte britannique de l'Amérique du Nord, des moyens éducationnels séparés doivent exister pour les protestants et les catholiques de l'Ontario et du Québec.

Droits des Canadiens français

C'est encore en accord avec la tradition britannique que les libertés raisonnables des minorités doivent être respectées. Le fait de procurer de meilleurs moyens administratifs et, des systèmes uniformes dans les écoles n'est pas une raison suffisante pour la suppression de la liberté ou l'imposition d'une inégalité pénale. C'est la gloire des peuples britanniques qu'ils ont su mettre le lien entre l'unité et la liberté ainsi qu'avec leur corollaire naturel: la variété. A ce sujet, nous offrons nos félicitations au groupe considérable de Canadiens français dans différents endroits importants de l'Ontario pour éduquer leurs enfants conformément à leur langue chérie et à leur culture traditionnelle, tout en tenant compte de la nécessité d'une connaissance adéquate de la langue anglaise et de l'harmonie complète avec des institutions britanniques dans cette province de langue anglaise.

Moralité et éducation religieuse

Dans cette lettre comme c'est de notre devoir, nous avons tracé les aspects religieux de la question vitale de l'éducation publique. Il est inutile pour nous de rappeler que la religion est nécessaire à la moralité, qui est également nécessaire à la société humaine. La faiblesse des liens familiaux, l'appétit du gain matériel, l'antagonisme de caste croîtront et deviendront des problèmes insolubles si l'influence de la religion n'est pas puissante chez le peuple. C'est la mission de la religion de diriger les hommes aux véritables fin de la vie, de les faire marcher dans la voie de la justice et de les induire de l'esprit de charité envers leurs frères. En l'absence de la doctrine chrétienne d'autres croyances seront offertes à l'humanité. En l'absence de Dieu, notre culte se portera vers un autre objet. L'histoire ancienne comme contemporaine ne nous permet pas de discerner où se dirigera l'Eglise chrétienne. L'Etat se substituera à l'Eglise. Le moyen de former les esprits sera monopolisé par les détenteurs des pouvoirs politiques. L'Etat lui-même sera une Eglise obligatoire; ou il créera une Eglise fantoche pour promouvoir sa philosophie de vie dépourvue de tous principes ou idéaux spirituels.

Un Etat totalitaire?

Il n'y aura pas de division entre les puissances spirituelles et temporelles. César sera déifié. L'Etat sera totalitaire. Ne voyons-nous pas cette menace de l'Etat tout-puissant s'élever à travers le monde? Il n'y a aucune garantie contre ce danger si ce n'est de reconnaître les droits de la conscience et de la loi divine, qui circonscrit, où elle est pratiquée, la loi humaine. L'Etat est la plus grande des sociétés humaines, mais sa juridiction ne s'étend pas à toutes les activités de la personne humaine, qui a sa propre sphère de liberté. Si la liberté est éliminée complètement de l'éducation, la liberté qui reste n'a aucune valeur. La liberté des parents pour sauvegarder l'éducation religieuse de leurs enfants est l'une des libertés humaines les plus précieuses. C'est au nom de cette liberté que nous, les évêques de l'Ontario, appuyons de tout coeur la cause des écoles séparées telle que préconisée dans les mémoires catholiques. Des observations faites dans d'autres pays, nous déclarons franchement que, à moins que le précieux héritage de notre liberté humaine pour l'éducation des enfants dans la foi de leurs ancêtres soit préservé, à moins que la religion ne revienne à une place d'honneur au foyer et à l'école, le monstre du communisme matérialiste, — qui n'est qu'un aspect marqué du nazisme et du fascisme contre lequel nos militaires ont combattu et pour lequel ils sont morts — demeurera sur notre pays et fera de notre peuple épris de liberté des esclaves sans âme d'un Etat tout-puissant usurpant la place d'un Dieu tout-puissant.

Nos aïeux canadiens ont jeté les bases d'un pays riche et prospère dirigé selon les principes. L'état des pays d'Europe et du monde dont nous formons une partie, nous instruit amplement sur le besoin de tenir obstinément à notre héritage chrétien sous lequel les libertés humaines ont fleuri. Cet héritage donne aux parents la primauté de l'autorité et de la responsabilité en élevant un enfant; ce serait une violation de droit pour l'état que d'usurper la place des parents et de forcer les enfants à aller à des écoles dont la formation religieuse n'est pas conforme à celle que les parents désirent pour eux.

L'Etat a ses besoins et ses fonctions propres, par conséquent il a ses propres droits en matière d'éducation. Il peut fournir aux parents ce qu'il leur manque pour procurer à leurs enfants, une éducation adéquate et par-dessus tout l'Etat peut exiger et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que tous ses citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civique et politique ainsi qu'à un certain degré, une culture physique, intellectuelle et morale lesquelles en considérant les temps présents, sont réellement indispensables pour le bien commun.

Coopération entre l'Eglise et l'Etat

L'Eglise catholique est empressée à coopérer avec les parents et l'Etat pour faciliter et avancer le travail de l'école pour le bien spirituel et temporel des enfants. Nous apprécierons tout ce qui pourrait assurer la place légitime de l'enseignement religieux dans les écoles publiques, secondaires et primaires. La majorité des parents de cette province désireraient sûrement un enseignement religieux à l'école, et sûrement aussi, les différents corps religieux, protestants aussi bien que catholiques, seraient heureux de coopérer à un plan qui parviendrait à cette fin. Cependant les parents auraient le droit de retirer leurs enfants d'un enseignement religieux qu'ils jugeraient inacceptable. Les catholiques ont leurs propres principes religieux traditionnels et définis d'enseignement religieux lesquels doivent être respectés dans quelque plan qui soit fait. La sauvegarde des droits et des intérêts des écoles séparées doivent toujours être pour les catholiques d'un intérêt vital.

C'est notre plus ardent désir que la Commission royale trouve un moyen de s'assurer que toutes les écoles de la province contribueront à éduquer une génération grandissante dans la connaissance de Dieu, dans la crainte et dans l'amour de Dieu, aidant ainsi à garder pour le Canada, son caractère chrétien auquel il est redevable pour sa liberté et son bonheur.

"Tradition du Québec"

(Suite de la troisième page)

énumérer tous les auteurs dont les pages sont colligées dans ce volume intitulé **Tradition du Québec.**

Il serait outrecuidant d'analyser ces pages qui sont, de façon générale, ce que le Canada français a produit de mieux depuis cent ans. On peut regretter certaines omissions. Il est des textes qui auraient mérité d'être intercalés dans ce volume. Cependant, il fallait se limiter.

Tel quel, ce volume publié aux **Editions Lumen** rendra d'immenses services, fera connaître le Canada français dans ses oeuvres littéraires parlées ou écrites, non seulement chez nos compatriotes de langue française, mais aussi chez nos amis de langue anglaise. L'auteur, M. Watson Kirkconnell, ne s'est pas arrêté, ne s'est pas scandalisé des textes affirmant notre volonté indéfectible de survivance. Encore une fois, c'est tout à son honneur. Il a voulu présenter un reflet de l'âme canadienne-française et il a magnifiquement et splendidement réussi.

Je ne ferai, pour ma part, qu'une réserve. Le volume aurait dû s'intituler "The Quebec Tradition". Je n'aime pas la façon dont le titre se lit comme suit: "The Quebec Tradition du Québec". Cette formule bilingue déplaît à nos amis anglais, si je ne m'abuse. J'aurais aimé mieux un titre anglais ou encore, deux textes bien superposés. Si je n'ai pas fait saisir toute la valeur et l'à-propos de ce volume, on voudra bien s'en prendre au soussigné car il y a là une initiative louable, appuyée sur le mérite des auteurs et de M. Kirkconnell en particulier, étayée par le talent littéraire de nos compatriotes.

Il faut apprécier cette initiative et, comme disent les éditeurs en mal de publicité, il faut assurer à l'ouvrage une large diffusion. Que les **Editions Lumen** trouvent leur compte à la vente de cet ouvrage, tant mieux. Ils ont eu trop de mérite à lancer cette collection **Humanitas** qui s'avère si intéressante, si pertinente dans les ouvrages publiés que nous n'hésitons pas à en louer le mérite. Je supplie, pour ma part, mes compatriotes de l'Ouest canadien de se procurer ce volume, d'en faire cadeau au besoin à des amis de langue anglaise et ce sera un moyen de concourir véritablement à l'unité nationale, à cette unité nationale faite du respect intégral des caractéristiques des deux grandes races canadiennes.

J'ai le ferme espoir que mes amis du Manitoba et de l'Ouest français accueilleront bien cet ouvrage, le feront connaître, le liront, le feront lire, en un mot, le répandront, car il le mérite bien.

Rodolphe LAPLANTE.

Les Philippines sont reconnues

BUENOS-AIRES — Le ministère des Affaires étrangères annonçait récemment que l'Argentine reconnaissait la République des Philippines comme "une nation souveraine avec son propre gouvernement". Ce message fut envoyé par Juan Peron au président Roxas.

La colonisation doit être une entreprise permanente

Les archevêques et évêques de la province de Québec préconisent la colonisation comme solution au problème de l'accroissement des familles.

L'Eglise est l'amie de la terre

L'Eglise, écrivent nos évêques, n'a jamais ménagé ses encouragements à l'agriculture. Héritière universelle de la Révélation, elle s'est toujours plu à montrer que l'occupation qui nourrit les corps a pris naissance au paradis terrestre, en même temps que la religion qui nourrit les âmes. Elle rappelle avec fierté les bénédictions promises par Dieu aux patriarches de l'ancienne loi, ainsi qu'à tous les ouvriers de la terre. C'est avec une pieuse émotion qu'elle recueille sur les lèvres de son Maître les touchantes allégories qu'Il a empruntées à la vie des champs et qui consacrent tout son culte pour la terre.

Il ne faut donc pas nous étonner de la voir, au cours des siècles, à la tête des grands mouvements de colonisation qui ont ouvert la voie à la prise de possession du sol, et amélioré sur tous les continents le sort de l'humanité. Par ses Ordres religieux et ses monastères, elle a chéri d'un même amour la culture de la terre et celle des âmes. Elle reste fidèle de nos jours à sa noble mission de pourvoyeuse du sol, en encourageant ses fils à s'y établir.

Dans une allocution qu'il prononçait le jour de la Pentecôte 1941, Pie XII recommande la colonisation comme remède à l'entassement des grandes villes et comme moyen de protéger la vie de famille. "Avant toute chose, dit-il, il faudrait aujourd'hui penser à créer de l'espace vital pour libérer la famille des liens qui l'empêchent de se développer et de concevoir même l'idée d'une maison à elle. Notre planète ne manque pas de régions et de lieux propres à la vie, qui pourraient bien s'adapter aux besoins et aux activités de la civilisation, s'ils étaient cultivés par la main de l'homme, au lieu d'être abandonnés aux caprices d'une végétation spontanée".

Assez d'espace pour 500 paroisses nouvelles

Ces paroles du Souverain Pontife s'appliquent aussi bien à notre pays qu'aux autres parties du monde. Nous ne manquons certes pas chez nous "de régions et de lieux propres à la vie"; mais ils ne font qu'enrichir les exploitants de la forêt, alors qu'ils devraient servir à la colonisation. Les gens bien renseignés estiment que le domaine colonisable de notre province compte au bas mot dix millions d'acres de terre cultivable. C'est tout l'espace nécessaire pour fonder 500 paroisses nouvelles de 200 familles. Et il reste des milliers de lots vacants dans les colonies déjà ouvertes.

Une première constatation s'impose: l'opinion publique n'a pas toujours attaché assez d'importance à la colonisation. On l'a ou ignorée, ou négligée, voire même décriée, sous prétexte qu'elle coûtait trop cher aux pouvoirs publics et qu'elle rapportait trop peu au pays. Confondant les deux idées de colonisation et de misère, on a plaint les colons, au lieu de les admirer, de les encourager et de les aider.

Une oeuvre de longue portée

Même s'ils ne suffisent point à l'excuser, les faits expliquent un tel état d'esprit. Dans les débuts, la colonisation a trop souvent consisté en des établissements de fortune, en bordure des vieilles paroisses. C'était là sans doute des essais fort louables, mais dont les résultats s'avéraient insuffisants à résoudre le problème de l'accroissement naturel de la population. Plus tard, la construction de nouvelles voies ferrées a ouvert d'immenses espaces à la civilisation.

Des milliers de colons qui ont tenté "la rude aventure", les plus courageux se sont cramponnés au sol qui les accueillait. Ils durent travailler ferme et s'imposer de pénibles sacrifices pour "tenir" sur leurs lots. Aussi possèdent-ils aujourd'hui des établissements qui font leur orgueil et l'admiration des visiteurs. Ils n'ont plus à envier le sort des parents et des amis qu'ils ont quittés pour devenir colons. D'autres, en plus grand nombre peut-être, ont failli à la tâche, ou bien parce qu'ils n'étaient pas de taille à l'accomplir, ou bien parce que leur a manqué l'assistance qui les aurait soutenus dans leur dur labeur. Désabusés, ces sujets inaptes sont revenus vers leur ancien milieu et ont dénigré l'oeuvre éminemment sociale de la colonisation. Pourquoi aussi les avoir choisis et dirigés vers des terres neuves? Il peut être facile après coup de blâmer les responsables de ces échecs, et de prétendre que par là ils ont voulu débarrasser les vieilles paroisses et les villes de citoyens indésirables et de chômeurs encombrants. Il faut tenir compte, cependant, que le mouvement de colonisation d'il y a dix ans ou quinze ans a commencé dans un temps de chômage et de crise économique. On a cru qu'il fallait donner à tous ceux qui étaient dans la misère la chance d'en sortir par la culture de la terre. On a voulu faire oeuvre utile, mais en de trop nombreux cas, les réalisations ont démenti les espérances. Retenons de l'expérience qu'il ne faut pas attendre une autre crise aiguë pour accentuer et améliorer notre mouvement de colonisation.

C'est autrement qu'il faut concevoir la colonisation, ou la prise de possession d'une région par des individus qui en exploiteront toutes les ressources. Il ne suffit pas de l'envisager comme une mesure transitoire, soit pour remédier à une crise passagère, comme palliatif au chômage ou à la mendicité, soit pour rétablir l'équilibre entre les consommateurs de la ville et les producteurs de la campagne. Il faut plutôt la considérer comme une oeuvre permanente et de longue portée, une oeuvre destinée à favoriser l'épanouissement normal de la famille et à résoudre le problème difficile de l'établissement de notre population.

Le Créateur, en faisant au premier couple humain le devoir de se multiplier, avait dessein de peupler toute la surface du globe. Il a fallu que des courants de migration s'établissent pour permettre aux générations successives de se fixer sur différents points de notre planète. Dans ce partage du monde, la Providence nous a réservé une place de choix sur cette terre canadienne.

Malheureusement, par suite de l'impossibilité où s'est trouvée notre population de s'établir au rythme de son accroissement naturel, faute d'organisations capables de diriger nos familles vers les terres neuves et les vastes espaces inoccupés, nos gens durent prendre la route de l'exil ou la direction des grandes villes.

Il est donc urgent, d'une part, de combler les vides créés par cette émigration à l'étranger et, d'autre part, d'arrêter l'exode de nos campagnes vers les grands centres. Il importe par ailleurs de faciliter l'obéissance à la loi de fécondité, imposée à l'homme par le Créateur. La colonisation permettra d'atteindre cette fin en assurant à notre peuple, avec la possession du sol, la stabilité économique et l'espace vital nécessaire à la conservation, à l'accroissement et à l'utilisation aussi parfaite que possible de notre capital humain.

Nécessité et avantages de la colonisation

Si l'on Nous demande quand devra commencer ce mouvement de colonisation, Nous répondrons sans hésiter que le temps presse. Le mal dont souffre notre peuple, et qui ne peut que s'aggraver avec le recul du temps, est assez ancien pour que l'on ne retarde pas davantage l'application du remède. D'ailleurs, en ces lendemains de guerre, qui nous assure que ne se dressera pas de nouveau le spectre du chômage, qui, il n'y a pas si longtemps, nous a fait tant de mal et causé tant de soucis!

C'est à notre chère jeunesse que pense d'abord Notre sollicitude pastorale. Seulement dans nos paroisses rurales, des milliers de jeunes atteignent chaque année l'âge de fonder un foyer. Si l'on ne veut pas qu'ils prennent forcément le chemin de la ville, il faut leur procurer des facilités de s'établir à la campagne. Avant de regarder au loin, il importe sans doute de voir à combler les vides et à renforcer les cadres des vieilles paroisses. Une culture plus rationnelle, de petites industries nées de la terre et travaillant à son profit pourraient, semble-t-il, donner des résultats appréciables. Ce serait un commencement de solution qu'il importe de ne pas négliger. Il reste, cependant, que le problème de l'établissement des jeunes réclame davantage. Les vieilles paroisses ne peuvent absorber tout le surplus de l'accroissement naturel de la population rurale.

Retour à la terre des ouvriers des industries de guerre

Il y a encore les jeunes ruraux qui, attirés par une publicité conquérante et cédant à l'appât des hauts salaires, se sont embauchés dans les industries de guerre. Plusieurs, sans doute, ne voudront jamais revenir à la campagne. Mais il y en a, et ce n'est pas l'exception, qui ont gardé au coeur l'amour de la terre et y retourneraient volontiers si elle leur offrait les moyens de faire leur vie.

Il y a aussi les soldats qui, après avoir glorieusement combattu et grandement souffert, sont maintenant revenus à la vie civile. Ils ont entendu l'appel de la patrie. Nombre d'entre eux voudront maintenant écouter la voix de la terre. Il n'y a pas moins de gloire à conquérir son pays qu'à le défendre . . .

Préoccupation apostolique

Il va sans dire, Nos très chers frères, que Nous plaçons au premier rang les intérêts de la religion, que la colonisation favorise singulièrement. L'histoire atteste que le désir de frayer un chemin à l'Evangile animait nos découvreurs et nos fondateurs. Tous les documents officiels de l'époque mettent au premier plan cette préoccupation apostolique. La France se souciait toujours d'envoyer des missionnaires avec ses explorateurs. Le roi lui-même avait à coeur la conversion des infidèles. On savait que le meilleur moyen d'amener les Indiens à la civilisation était de les gagner d'abord à la vraie foi.

Il serait trop long de rappeler ici la vie héroïque de nos missionnaires et de nos martyrs, de nos premiers défricheurs et colons, toute cette glorieuse épopée de la terre qui naît et de la civilisation qui trace pied à pied son lumineux sillon à travers la sauvagerie inculte des hommes et des bois. Qu'il suffise de dire que, chez nous, la foi s'est implantée par l'oeuvre colonisatrice. Aussi, chaque fois qu'on l'a sentie menacée, que ce soit par l'émigration à l'étranger, comme au temps de Mgr Bouret, ou par la fascination des villes, comme il arrive de nos jours, on a élevé la voix pour signaler le danger, déplorer l'affaiblissement de l'esprit chrétien et pousser vers les terres neuves.

Aux descendants des défricheurs apôtres de comprendre les avantages qu'il y a à continuer leur mission, à agrandir le corps mystique du Christ en ouvrant des paroisses nouvelles et en baptisant la terre canadienne pour qu'elle garde bien vivantes et la foi et les vertus de nos ancêtres. Plus on plantera de croix sur nos sillons, plus on élèvera de clochers, plus on multipliera les centres de la prière, mieux on sauvegardera chez nous les intérêts de la religion.

La Patrie comme l'Eglise y trouvera son profit. Nos ancêtres qui aiment "la croix mieux que la lance" sont venus en Amérique, non pas tant pour faire du commerce et s'enrichir, que pour s'y créer une autre patrie à l'image de celle qu'ils avaient quittée. Voilà pourquoi, comme base de leur établissement, ils ont choisi la terre, qu'ils ont défrichée et transformée en champs fertiles. Comme cadre social, ils ont voulu la paroisse dont l'église est le centre, le foyer national autant que religieux. On comprend pourquoi les familles, qui vivaient à l'ombre du clocher paroissial, unissaient en leur esprit et en leur coeur la terre qui leur donnait le pain matériel et l'Eglise qui leur dispensait la nourriture spirituelle.

A l'exemple de leurs devanciers, les colons d'aujourd'hui n'auront pas d'autre ambition que de faire revivre, dans une région nouvelle, la paroisse qu'ils ont quittée. Groupés autour du prêtre, comme jadis autour du missionnaire, ils conjugueront leurs efforts pour agrandir le domaine national, en bâtissant de nouvelles paroisses. On a dit avec raison que celui qui fait pousser un brin d'herbe là où il n'en poussait point, a bien mérité de la patrie. Quelle reconnaissance un pays ne doit-il pas à ceux qui, par leurs labeurs, agrandissent et enrichissent son patrimoine?

La vie des champs rapproche du Créateur

Après la famille, a-t-on dit, rien ne fait plus aimer la patrie que la terre. On peut citer avec autant d'à-propos et non moins de vérité le mot du poète: "Celui qui fait aimer les champs fait aimer la vertu". La vie rude du défricheur ou du laboureur, son attachement à la terre, sa patience et son endurance au travail, la pureté de ses sentiments, l'élévation de sa pensée, le spectacle continuel des splendeurs et des mystères de la nature, sa constante collaboration avec le Créateur dans l'oeuvre de vie qu'il voit s'épanouir sous ses yeux, autant de facteurs qui rapprochent de Dieu l'homme des champs, et contribuent à Le Lui faire plus aimer et mieux servir. Plus que d'autres, il apprécie et recherche les bénédictions que Dieu a promis de répandre sur les enfants qui se multiplient dans sa maison, comme sur les produits qui poussent dans son champ.

L'aspect économique du problème

La colonisation n'est pas moins bienfaisante au point de vue économique et social. Ne soyez pas surpris, Nos très chers Frères, de Nous voir aborder cet aspect du problème. Chaque fois que les questions d'ordre économico-social ont des répercussions très nettes, comme c'est ici le cas, sur la vie morale et religieuse, il est de notre ressort et même de notre devoir d'intervenir. Qu'aucun membre du clergé, a écrit Benoît XV, ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, sous prétexte qu'elle s'exerce sur le terrain économique; car c'est précisément sur ce terrain que le salut des âmes est en danger. (Lettre **Soliti nos**, 11 mars 1920.)

La famille est la cellule sociale par excellence. Elle constitue notre principale richesse. Un pays qui favorise la multiplication des familles fortes s'enrichit et sert la paix sociale. Or la campagne plus que la ville permet l'éclosion et l'épanouissement de familles nombreuses et fortes. L'usine, l'atelier, le magasin, le bureau dispersent la famille; ils l'affaiblissent et finissent parfois par en tarir la fécondité. L'exploitation d'une ferme, au contraire, grâce à la collaboration étroite qu'elle exige de chacun de ses membres, unit les foyers; elle réalise cette merveille que l'on a appelée "la soudure intime de la famille".

Il importe donc de multiplier les foyers de cette sorte. Il faut pour cela ouvrir les régions neuves à la colonisation et compléter les cadres des vieilles paroisses. En ce faisant, on travaillera à rétablir l'équilibre social et économique, rompu par l'exode rural et l'entassement dans nos villes d'un surcroît de population.

L'oeuvre de colonisation impose à tous des devoirs. Les plus intéressés sont les parents, surtout ceux qui vivent à la campagne et dont le bon Dieu a visiblement béni l'union. Ils ont reçu de la Providence la mission d'élever leurs enfants. Ils se doivent de veiller à leur formation, de les préserver des dangers et de les mettre en état de vivre honorablement, dans des conditions de nature et de milieu favorables. Malheureusement, on comprend parfois mal ce devoir.

Il ne faut pas établir qu'un seul de ses fils

Il arrive souvent, dans les vieilles paroisses, que le bien paternel passe au plus jeune des garçons. Les autres grandissent avec la conviction qu'il leur sera impossible d'acquérir une terre et de s'établir. Ces derniers se désintéressent de la culture, louent au petit bonheur leurs services ou cherchent à apprendre un métier. Comme ils n'entrevoient pas le jour où ils pourront fonder un foyer à la campagne, ils la désertent et s'en vont en ville grossir le nombre des journaliers.

Les parents peuvent et doivent éviter pareils déboires à leurs grands garçons. A cette fin, qu'ils s'appliquent à leur faire aimer la terre, qu'ils nourrissent chez eux l'ambition de posséder un jour un beau domaine, qu'ils les intéressent financièrement à l'exploitation de la ferme, qu'ils se renseignent à bonne source sur les possibilités et les facilités d'établir leurs fils dans les régions nouvelles, qu'ils songent eux-mêmes à se diriger, avec toute leur famille, vers les pays neufs.

Les colons qui réussissent le mieux et qui sont le plus heureux sont précisément ceux qui se transplantent dans de telles conditions. La famille restant unie, l'ennui est moins à craindre. On ne sent pas l'éloignement quand on reste avec les siens. C'est tout simplement la vie qui continue, sans doute dans des cadres nouveaux, mais aussi avec des perspectives tellement plus souriantes pour l'avenir. On voit alors se reproduire le spectacle de ces familles-souches qui, après avoir établi tout près d'elles leurs descendants, baptisent de leurs noms les rangs qu'elles ont peuplés. Il faut louer ces courageux pionniers. Ils font mieux que d'aligner leurs noms dans les colonnes des guides d'adresses de nos villes, où l'on peut vivre des années sur la même rue, sans connaître ses voisins. Grâce à leur esprit de foi et à leur énergie indomptable, ils prolongent ce qu'on a appelé le miracle de notre survivance.

La part des éducateurs

Les éducateurs ont aussi leur part à faire en vue de créer une atmosphère favorable à la colonisation. Ils ne peuvent se désintéresser du développement de notre pays, de la mise en valeur de ses ressources naturelles, de l'établissement de notre jeunesse. On ne comprendra jamais bien le problème et l'on n'y trouvera que des solutions partielles, tant que tous les esprits sérieux ne s'y intéresseront point et n'en feront pas l'objet de leur active sollicitude.

Que de renseignements utiles, de connaissances pratiques les éducateurs peuvent donner à leurs élèves à l'occasion de l'enseignement de l'histoire et de la géographie! S'il n'est pas inutile d'apprendre la géographie des Etats étrangers, il importe davantage de connaître la carte de notre pays, de savoir les beautés naturelles et les ressources que recèlent, par exemple, le Nord-Ouest québecois, le nouvel Ontario et l'Ouest canadien. Nos jeunes gens surtout doivent être mieux renseignés sur nos centres de colonisation, sur les forêts à défricher, les cantons à prendre, les paroisses à créer.

Il faut en dire autant de l'histoire, grande et petite qui, pour un grand nombre, reste un "écrin de perles ignorées", selon le mot de Louis Fréchette. Les élèves ne doivent pas ignorer les buts qui ont présidé aux grands mouvements de colonisation, et les résultats qu'ils ont donnés.

Donc, que les éducateurs tournent les regards de leurs élèves vers les régions pleines de promesses, où l'on peut se diriger et s'établir sans avoir à quitter sa province ou son pays. Qu'ils fassent revivre les gestes des anciens Canadiens, et montrent comment nos pères ont accompli leur devoir et mis en valeur nos richesses nationales.

Le rôle de l'Etat

Nous en venons maintenant au rôle qui revient à l'état en matière de colonisation. Loin de Nous l'idée de dicter une ligne de conduite aux pouvoirs publics. Nous voulons simplement rappeler quelques principes. Pour mener à bonne fin une entreprise de cette envergure, il faut un plan d'ensemble, de l'argent pour le réaliser, des colons pour peupler les régions nouvelles.

Le plan d'ensemble existe déjà. A la demande des autorités de la province, des experts ont enquêté et soumis un rapport qui a fait impression dans tous les milieux. Retenons-en les idées maîtresses.

Ce rapport insiste: 1) sur l'obligation d'adapter toute politique de colonisation aux exigences de chaque région; 2) sur l'importance d'assurer au colon un travail rémunérateur durant les douze mois de l'année, de le protéger contre les pilleurs de lots, les marchands de bois, les compagnies forestières et, parfois, contre lui-même quand, par ignorance ou mauvais calcul, il dessert ses propres intérêts et ceux de sa famille; 3) sur le caractère familial et coopératif qu'il faut conserver aux établissements de colonisation, en encourageant l'artisanat, la petite industrie, les syndicats de travail, les chantiers coopératifs, etc.; 4) sur la nécessité d'accorder des secours spéciaux aux régions les plus éloignées des centres organisés, en vue de les doter le plus tôt possible des institutions indispensables à la vie sociale.

Pour réaliser un tel plan, il faut de l'argent. Il ne faut pas toutefois exagérer les choses et prétendre qu'il en coûte toujours trop cher de faire de la colonisation, sous prétexte que cela rapporte trop peu au pays. Est-ce qu'il n'est pas aussi onéreux, et beaucoup moins profitable, de laisser l'excédent de notre population rurale s'entasser dans les villes, où sa seule présence crée toute une série de problèmes sociaux, dont la solution est extrêmement compliquée et très coûteuse? De plus, n'oublions pas que la stabilité et l'indépendance des travailleurs autonomes représentent pour la nation un actif très appréciable, alors que l'état d'insécurité et de sujétion des salariés des villes constitue souvent un passif qui grève lourdement le budget de l'Etat.

On pense trop au capital argent et pas assez au capital humain, comme si la richesse des hommes ne l'emportait pas, et de beaucoup, sur les valeurs monnayées. "Des hommes! disait avec raison le romancier français de Vogüé; ne regrettez pas votre argent, mettez-y le prix: on ne paiera jamais trop cher cette denrée-là". Un autre écrivain, un sociologue ontarien, ne pense pas autrement. D'après lui, l'établissement sur la terre a toujours été et sera toujours l'une des mesures les plus salutaires, le meilleur des placements que puisse faire un pays. Avec un brin d'amertume, il constate que seule la province de Québec est en mesure de lancer un vaste programme de colonisation, parce que seule elle possède l'élément humain capable de se tirer d'affaire sur un lot; en mesure aussi, à cause de ses dispositions psychologiques, d'accepter les sacrifices inhérents au dur métier de défricheur. Il conclut par ces mots qui sont à retenir: Québec est très fortuné de compter parmi sa population des hommes et des enfants encore capables, dans le siècle d'aisance que nous traversons, de tenter la grande aventure de se tailler un domaine viable à même la forêt vierge".

Bien inspirés sont donc les gouvernements qui ne craignent pas d'augmenter les subsides destinés à la colonisation, et qui voient à leur faire produire tout le rendement. Une politique d'établissement qui voit grand et loin n'est réalisable qu'à la condition d'être largement subventionnée.

Concours nécessaire de toutes les bonnes volontés

Le meilleur plan de colonisation est celui qui, en plus de s'assurer le concours de toutes les bonnes volontés, sait tirer le meilleur parti de l'effort individuel. D'où l'importance de choisir judicieusement les colons. Dans le Québec, ce choix relève d'un organisme tripartite formé d'un comité paroissial, d'une société diocésaine et d'une commission de retour à la terre qui dépend du ministère de la colonisation.

Si tous les rouages de cet organisme sont importants, il reste que le comité paroissial a une singulière responsabilité. Il est seul à bien connaître les candidats. Qu'il tienne compte toujours des qualités d'ordre physique et moral que doit posséder un bon colon: une santé convenable, certaines aptitudes pour la culture de la terre, l'amour du travail, de l'endurance, de l'esprit de sacrifice, de l'initiative, de la facilité d'adaptation à un milieu nouveau. Qu'il ne néglige pas de faire enquête sur la valeur morale de l'épouse, sur sa décision de partager courageusement le sort de son mari.

Qu'il écarte résolument les indésirables, dont la présence dans une colonie constitue une charge et cause de sérieux ennuis.

Mais ce n'est pas tout de trouver de bons colons. Les meilleurs mêmes ne tiendront pas, si on leur fait des conditions de vie humainement inacceptables. Un de nos économistes les plus éclairés note justement que la colonisation ne peut se faire de nos jours à aussi peu de frais et avec les mêmes méthodes qu'il y a cent ans. "La politique, dit-il, qui consiste à placer un homme en forêt vierge, en bordure d'un chemin de pénétration, à lui bâtir un camp et à lui servir des primes calculées de façon à tout juste lui conserver la vie, est pour le moins inhumaine, sans compter qu'elle coûte à la province un prix exorbitant".

D'aucuns suggèrent à l'Etat de bâtir lui-même, à ses frais, les colonies, comme il bâtit ses immeubles, et d'offrir aux colons, au prix coûtant et à des conditions faciles, des fermes à exploiter, défrichées sur une certaine étendue, avec des bâtiments, des animaux et des instruments aratoires, en nombre suffisant. Ce plan mérite qu'on l'étudie et qu'on en fasse l'expérience. Peut-être coûterait-il moins cher à l'Etat, parce qu'il éliminerait le régime des primes qui ressemblent tellement à des secours directs. Il donnerait libre cours à l'initiative du colon, en lui laissant l'entière responsabilité de sa vie. Il susciterait aussi plus d'intérêt chez les fils de cultivateurs, qui désirent s'établir sur des fermes, mais qui ne sont pas plus aptes au défrichement que l'ouvrier des villes.

L'intérêt du clergé

Les parents, les éducateurs et l'Etat doivent s'intéresser à la colonisation. Le clergé aussi. Il faut lui rendre le témoignage qu'il s'y est dévoué dans le passé. A l'époque des grandes découvertes, le prêtre a inspiré aux premiers colons le courage de tenir. A la faveur de ses bénédictions, sous son regard protecteur et avec son appui, nos ancêtres ont aligné le long du fleuve des centres prometteurs de vie religieuse et nationale. Toute l'histoire de la colonisation en notre pays porte une profonde empreinte religieuse. Le Canada est tout autant, sinon plus, l'oeuvre de l'Eglise que celle de la politique. Il serait long d'inscrire au tableau d'honneur les noms de tous les apôtres de la colonisation. Qu'il suffise d'évoquer le souvenir du curé Labelle, dans ces pays d'en haut, du Père Martineau, jésuite, au Nominingue, de Mgr Latulippe, au Témiscamingue et en Abitibi, du curé Hébert, au lac Saint-Jean, de Mgr Marquis, dans les Bois Francs.

Beaux modèles pour les curés de nos paroisses et les missionnaires colonisateurs. Les uns et les autres, Nous n'en doutons pas, ne refuseront point de partager notre sollicitude pastorale à l'endroit de la classe agricole, en particulier des colons, établis ou à établir. A cette fin, ils voudront diffuser notre enseignement par des exhortations du haut de la chaire, des visites aux écoles, des conseils aux parents, des directives aux jeunes. Ils pourront encore utiliser les cercles d'études, les conférences, les forums, les projections, pour créer une atmosphère sympathique à la cause. Il est encore souhaitable que s'accentuent, si possible, les relations amicales et surtout, profitables, entre les vieilles paroisses et les nouvelles, que les visites des missionnaires colonisateurs soient toujours bien accueillies, que les appels au secours soient libéralement entendus. C'est aussi notre désir que l'on profite de la solennité de la Saint-Jean-Baptiste pour parler du sujet que présentement Nous traitons. Enfin, ce jour-là, dans toutes les églises et les chapelles publiques, la quête devra être faite au profit des sociétés diocésaines de colonisation.

Que l'Eglise et l'Etat se donnent la main

Un jour, par partisannerie politique, quelqu'un reprochait à Honoré Mercier de favoriser le projet du chemin de fer que caressait le curé Labelle. "La vraie politique, rétorqua l'homme d'Etat, n'est pas de faire échec aux projets des adversaires, mais de les réaliser ou d'en compléter l'exécution. Le curé Labelle a mis sa main dans la mienne; nous irons au-devant du colon, nous lui porterons secours; ce ne sera pas un parti qui triomphera, mais l'Eglise et l'Etat qui se donneront la main."

Fier langage, d'où nous pouvons dégager un mot d'ordre et un principe d'action concertée, qui constitue une base solide à tous les programmes de vie religieuse et d'action nationale. Quelle force que l'Eglise et l'Etat qui se donnent la main! Ne cherchons pas ailleurs la source de notre salut dans le passé, et retenons que ce sera notre sauvegarde dans l'avenir. L'on peut tout attendre de cette union conquérante.

DIRECTEUR



Jack Williams, journaliste d'Ottawa, qui fut nommé directeur des relations publiques du congrès canadien du Travail, le 3 décembre dernier.

Parodie du "Notre Père" par les communistes slovènes

Nous nous souvenons des odieuses parodies du "Pater" que les nazis avaient écrites et récitaient en l'honneur de Hitler.

Les communistes slovènes marchent sur leurs traces. Les hommes à qui l'on arrache la foi en Dieu en viennent bientôt à déifier leurs chefs. Et ces idoles, si elles ne reculent devant aucun moyen dans leur lutte contre le Christ et son Eglise, ne sont pas fâchées de ces accents d'adoration qui montent vers elles. Pauvre humanité sans Dieu!

Voici le texte authentique de la "prière" des communistes slovènes:

"Au nom de Staline et de Tito et du saint-esprit du communisme mondial. Ainsi soit-il.

Notre Staline, qui êtes en Russie, que votre nom soit sanctifié, que votre République arrive chez nous, que votre volonté soit faite chez nous comme en Russie.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; ne leur pardonnez pas leurs offenses comme nous, nous ne pardonnons pas à ceux qui nous ont offensés, mais conduisez-les dans des camps d'internement comme ils nous ont menés."

"Je vous salue, Etoile pleine de liberté, Staline est avec vous, vous êtes bénie entre tous les partisans et béni est le rayon de la lumière, Tito. Sainte O. P., mère de la justice, détruisez nos ennemis maintenant et à l'heure de leur mort. Ainsi soit-il.

"Gloire au père Staline, au fils Tito et au saint-esprit du communisme mondial, comme au commencement en Russie et maintenant et toujours dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il".

"Je crois en Staline tout-puissant, créateur de notre liberté et du communisme; en Joseph Tito, son remplaçant, camarade unique qui a été conçu de l'esprit partisan, né sur la terre des martyrs sous le fascisme italien et allemand. Il sortira du combat et de la vengeance et montera à la droite de Staline tout-puissant où il jugera tous les fascistes et tyrans. Je crois en notre liberté, au front libérateur, à la communion des innocents aveuglés, à la résurrection de l'Etoile rouge et la vie bienheureuse. Ainsi soit-il".

L'original de ces "prières" était affiché dans la 6e classe de l'école primaire, à Vic (Ljoubljana), pendant trois mois, jusqu'au 30 mars 1946.

"La religion est l'opium du peuple", disent les marxistes. Mais ces paraphrases sacrilèges ne prouvent-elles pas qu'ils travaillent en essayant de détruire la vraie foi, à instaurer une horrible religion matérialiste où l'homme tente de se faire dieu et qui prêche, non plus l'amour et la fraternité, mais la vengeance et la haine?

Le clergé invité à faire une retraite de 30 jours

MONTREAL — La **Semaine Religieuse** publie un article du R. P. Joseph Ledit, S.J., dans lequel ce prédicateur Jésuite bien connu se demande pourquoi les membres de notre clergé n'en reviendraient pas à la retraite de 30 jours selon les Exercices Spirituels de saint Ignace.

"Il s'agirait simplement de faire un essai, précise le Père Ledit. Pourrait-on trouver, dans les quatre provinces ecclésiastiques de langue française, une trentaine de prêtres capables de se libérer pour une expérience religieuse de ce genre?".

Le secrétaire de l'assemblée épiscopale, S. Exc. Mgr Aibini Lafortune, évêque de Nicolet, assure le Père Ledit, dans une lettre également rendue publique dans la **Semaine Religieuse** que les évêques sont favorables au projet.

En préconisant la retraite de 30 jours: "Les Exercices de trois, cinq, huit ou dix jours, dit le Père Ledit, ne sont que des adaptations qui restent très loin de l'idéal primitif. En dehors de quelques communautés, aujourd'hui, on ne fait presque plus les Exercices de 30 jours. N'est-ce pas une des causes du fléchissement spirituel?"

Le religieux invite les prêtres qui sont désireux de participer à cette retraite de 30 jours à s'adresser au supérieur de la Villa Saint-Jean. Les Exercices dureront tout le mois d'août et le prédicateur en sera le Père Ledit lui-même.



CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — DÉCEMBRE — CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5 SUCRE-CONSERVES S36 COUPON DE BEURRE B34 COUPON DE VIANDE M62 Valides	6	7
8	9	10	11	12 COUPON DE VIANDE M63 Valide	13	14
15	16	17	18	19 SUCRE-CONSERVES S37, S38 COUPON DE BEURRE B35 COUPON DE VIANDE M64 Valides	20	21
22	23	24	25	26 COUPON DE BEURRE B36 COUPON DE VIANDE M65 Valides	27	28
29	30	31	LE 31 DECEMBRE TOUS LES COUPONS DE SUCRE AU CARNET DE RATIONNEMENT no 5 TOUS LES COUPONS DE LAIT EVAPORE A L'EFFIGIE DU CASTOR LES COUPONS DE BEURRE B29 à B34 LES COUPONS DE VIANDE M56 à M63 EXPIRENT			
■	■	■				



Q.—Les ornements que revêt le prêtre à la messe varient de couleurs au cours de l'année, n'est-ce pas? Quelle est alors la signification de chacune de ces couleurs?

R.—En effet, la couleur de la chasuble, manipule, étole et chape, varie suivant les fêtes et les temps liturgiques de l'année. Il y a cinq couleurs liturgiques: le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir. Le blanc représente la joie et la pureté; il sert pour toutes les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de tous les saints qui ne sont pas martyrs. Le rouge représente l'amour de Dieu et le courage qui nous ferait verser notre sang pour Lui; il sert pour les fêtes et les offices du Saint-Esprit, pour les fêtes de la Croix et pour les fêtes des saints martyrs. Le vert représente l'espérance et le repos futur: il sert pour tout le temps qu'on appelle de pèlerinage (les dimanches après l'Epiphanie et après la Pentecôte et les féries de ce temps). Le violet représente la pénitence et la prière dans l'affliction; on l'emploie pour tous les offices de la pénitence de l'Avent, de la Septuagésime et du Carême, comme aussi pour tous les offices de la pénitence. Le noir marque le deuil et la tristesse; il est employé le Vendredi saint et à tous les offices des morts.

•

Q.—Voici que lors de sa confession une personne ne reçoit pas l'absolution: lui est-il permis de recevoir la sainte communion et les autres sacrements?

R.—Si le confesseur a jugé devoir refuser l'absolution à ce pénitent à la suite d'accusations graves parce que ce pénitent n'avait pas les dispositions requises à l'absolution, il suit de là que cette personne ne peut s'approcher de la sainte table sans le sacrement de pénitence, car celui qui est en état de péché mortel doit recourir au sacrement de pénitence avant de communier; et de plus comme il doit avoir conscience d'être en état de grâce pour recevoir les sacrements des vivants, qu'il se dispose tout d'abord à une réception fructueuse du sacrement de pénitence.

•

Q.—Sommes-nous obligés de croire à l'existence du Purgatoire?

R—Oui il faut croire que le Purgatoire existe. "L'Eglise catholique, dit le Concile de Trente, instruite par le Saint-Esprit, a dans les saints conciles et tout récemment dans ce synode oecuménique tiré des Ecritures et des anciennes traditions patristiques, l'enseignement de l'existence d'un purgatoire où les âmes détenues sont secourues par les suffrages des fidèles et principalement par l'agréable sacrifice de l'autel". D'accord avec les Ecritures, le même concile enseigne que Dieu ne remet pas toujours toute la peine temporelle due au péché. Les Ecritures affirment que rien d'impur ne peut entrer dans le ciel et que souvent les chrétiens meurent avec des péchés véniels. Donc tous ceux qui meurent avec des péchés véniels ou dont la peine temporelle due aux péchés n'est pas totalement remise doivent expier dans le purgatoire. En effet dans l'Ancien Testament nous lisons que Judas Macchabée ayant défait Gorgias, envoya à Jérusalem douze mille drachmes pour offrir un sacrifice en rémission des péchés de ceux qui étaient morts au combat. L'écrivain sacré ajoute: "Pensée sainte et salutaire que de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés' (2 Mac. 12). Il n'y a évidemment pas de rédemption pour les damnés ni pour les bienheureux. Entre le lieu de damnation éternelle qu'est l'enfer, et la béatitude éternelle qu'est le ciel il existe le purgatoire où les âmes des justes ne sortiront de ce lieu de purification qu'elles n'aient entièrement satisfait pour les plus petites fautes. De plus Notre-Seigneur parle de pardon des péchés dans le "monde à venir", ce qui se rapporte au purgatoire selon saint Augustin et saint Grégoire le Grand. Lorsqu'il parle des péchés légers qui doivent être consumés, "l'âme étant sauvée, mais comme au travers du feu", saint Paul pense au purgatoire, selon saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin. Il faut croire aussi que ces âmes peuvent être secourues par nos prières. Voilà pourquoi le souvenir des défunts est continuellement présent à l'attention toute maternelle de l'Eglise, voilà pourquoi aussi l'Eglise nous invite si instamment à prier pour les défunts. "Ce n'est pas en vain, dit saint Jean Chrysostome qu'on offre des oblations pour nos défunts; ce n'est pas en vain qu'on fait des supplications et des aumônes".

•

Q.—Est-il permis de chanter des hymnes, cantiques en l'honneur de la très Sainte Vierge et des saints durant le Salut du Saint-Sacrement? (Un maitre de chant.)

R.—Le salut du Saint-Sacrement avec l'ostensoir comprend 1) l'exposition du Saint-Sacrement où l'on chante un motet au Saint-Sacrement en latin; 2) le chant des prières: après le motet d'exposition, on peut chanter des prières, hymnes, antiennes, psaumes, litanies, soit en l'honneur du Saint-Sacrement, soit en l'honneur de la Sainte Vierge ou des saints, soit pour demander des grâces spéciales. Il est permis alors de réciter ou de chanter des prières même en langue vulgaire devant le Saint-Sacrement exposé, pourvu que ces prières aient été dûment approuvées, et qu'elles ne soient pas des traductions de morceaux liturgiques; ceux-ci doivent toujours être chantés en latin. Tous ces prières et ces chants doivent précéder le Tantum Ergo; 3) la Reposition: cette partie comprend le chant du Tantum Ergo et du verset Panem de coelo avant la Bénédiction du Saint-Sacrement. Après la bénédiction on peut chanter le Laudate Dominum ou d'autres morceaux autorisés même en langue vulgaire, et cela, même avant que le Saint-Sacrement soit remis dans le tabernacle. Toutefois entendez-vous avec votre curé sur ce point.

•

Q.—Est-ce que le prêtre bénit l'anneau de l'épouse lors d'un mariage mixte?

R.—Pour montrer comment elle désapprouve les mariages mixtes, l'Eglise impose au prêtre qui reçoit les consentements à ces mariages l'obligation d'omettre toute bénédiction, même si c'est l'épouse qui est catholique.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Une photographie et les souvenirs qu'elle évoque

I Dans une vieille grosse mallette de mon père, ma mère cherchait quelque chose quand elle découvrit au fond d'un tas de lettres, une photographie. C'était une belle photographie. Ma mère nous la montra et nous aussi nous l'admirâmes.

II Et quelle était cette belle photographie? Au souper, papa nous renseigna, en voyant sur cette photographie son vieux capitaine, il était surpris et il contempla la figure droite de ce militaire, sa moustache cirée et pointant d'une façon militaire vers les oreilles, son large front, le casque de fer le faisant paraitre comme un homme féroce, ce militaire était gros et apparemment rude, ses bottes galochés et ferrées de taille jusqu'aux genoux, son uniforme raide et sans plis.

III Mon père cassa le silence tense et dit: "Cela évoque en moi beaucoup de souvenirs, plaisants et malplaisants". Quand j'étais soldat, il fut mon capitaine pendant trois ans. Rude homme il était, mais aussi dévoué et honnête qu'un homme peut être", dit papa.

IV "Beaucoup de fois, je fut reprimandé", continue papa, "pour de petites choses, mais cet ardent militaire avait pour tâche de faire des soldats". "Le capitaine Marmont" il était appelé, et ce n'était pas petite chose qu'il faisait, car il recevait ses ordres de Paris et il était salué par tous, même par le Général".

V Son apparence rude n'était qu'une tromperie", dit papa, "car il était doux et sentimental aussi."

VI "Cela prouve et montre que l'apparence trompe souvent et que ce n'est pas le couvert de quelque chose qui compte, c'est ce qu'il y a dedans".

Louis AURIAT,
Grade 7B — Ecole du village St-Front.

Nous voudrions signaler, avant de passer à autre chose, l'originalité de cette composition. Remarquons que la manière dont l'élève a traité son sujet: "Une photographie et les souvenirs qu'elle évoque", n'est pas celle que nous attendrions d'un enfant de cet âge; elle le dépasse. Au lieu de nous montrer une photographie qui rappelle quelque souvenir d'enfance ou celle d'une grand'mère disparue, ce qui aurait été plus facile et peut-être aussi moins original, l'élève nous offre celle d'un soldat; il cède la parole à son père qui revit les jours, où lui-même, était sous les armes. C'est bien, parce que c'est original.

Le vocabulaire mérite aussi tous nos éloges. "Découvrir", "renseigner", "contempler", "moustache cirée", "silence tense", "réprimander", voilà des mots qu'il fait plaisir de trouver au bout d'une aussi jeune plume.

Soulignons maintenant quelques faiblesses. L'on sait que les mots se terminent par "ette" sont des diminutifs, c'est-à-dire qu'ils diminuent la force de ceux dont ils ont été formés: "fillette" signifie une "petite fille", "chambrette", une "petite chambre". On ne peut donc pas dire une "grosse mallette" puisque "malette" en soi signifie une "petite malle". Nous remarquons aussi le voisinage trop rapproché de mots qui se ressemblent quant à l'assonance: "mon père, ma mère" (par. I); "silence tense" (par. III). Cela équivaut presque à une répétition et nuit beaucoup à l'harmonie de la phrase. Nous lisons: "militaire" trois fois au paragraphe II. C'est trop, évidemment.

Puis, voilà que nous trouvons dans la composition des mots qui ne figurent pas dans le dictionnaire: "galoshé, tense". Sont-ce là des créations? N'oublions pas que l'introduction dans la langue de nouveaux mots appartient à ceux qui ont l'autorité de le faire, aux savants par exemple, ou aux écrivains de génie, et non pas à nous, modestes apprentis.

Il y a aussi plusieurs phrases ou périphrases qui laissent à désirer. Dans II: "... des bottes de taille jusqu'aux genoux", se changerait avantageusement en ceci: "...des bottes qui lui montent jusqu'aux genoux". Il vaudrait mieux dire (III): "Mon père interrompit le silence" que "cassa". Aussi (III): "Rude homme il était"; IV "Le capitaine Marmont il était appelé"! (IV): "ce n'était pas petite chose qu'il faisait"; (IV): "... le couvert de quelque chose..."; ces phrases peuvent être améliorées ainsi: "C'était un rude homme"; "nous l'appelions le capitaine Marmont"; "il occupait une position importante"; "... l'extérieur d'une chose..." C'est plus simple et c'est mieux.

Le dernier paragraphe ne constitue pas une fin appropriée au travail de l'élève. Une conclusion devrait toujours reprendre l'idée principale de la composition, ou du moins ne pas s'en éloigner, n'en pas exprimer une qui soit étrangère au sujet. Ici, VI contient une idée qui pourrait très bien faire le sujet d'une composition tout autre: "On ne doit pas juger une personne par son extérieur", et qui enlève au travail l'unité qui lui est essentielle.

En terminant nous voulons rappeler à nos lecteurs que nos remarques n'ont pas d'autre but que celui de les aider à mieux écrire. Nous espérons qu'ils en feront leur profit.

Eugène ADOLPHE.

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

AUBIGNY

$5.00: Jean Sorin, Noël Chartier.

2.00: Filles de la Croix, Edouard McDonald, James Ritchot.

1.00: Edmond Berthelette, Joseph Robert, Ulysse St-Jacques, Hilaire Ouimet, Marcel Caron, René Chartier, Théo. Marcoux, Prosper L'Heureux, Alex. McDonald, Stanislas Robert, A. Robert, Florent Robert, Mme Albina Pelland, Odias Robert, Ernest St-Onge, Chas.-Ed. Ritchot, Simone Carrière, Alfred Chartier, C. Robert.

0.50: Henri Ouimet, Pierre Chartier, Alfred Saurette, Mme Octavie St-Jacques, Henri St-Onge, Hector St-Onge, Anonyme, Pierre Hébert, Maria Pelland.

0.25: Alex. Larivière, Adrien Bessette, Roger St-Onge, Marius Robert, Denis Kenny.

Total: $41.75.

ST-MALO

$5.00: M. l'abbé Poitras, curé.

2.00: Ern. Comeau, Luc. Gosselin, Ern. Péloquin, René Marcotte, Phil. Lambert, Isidore Forest, Jos. Goulet.

1.00: Phil. Godard, O. Gosselin, Louis Hamonic, A. Catellier, A. Breton, Ed. Morin, Ern. Catellier, A.-B. Désaulniers, O. Rochon, J. Hamonic, W. Lambert, D. Lafantaisie, J.-B. Préteau, A. Bourgeois, J.-D. Maynard, N. Lafantaisie, A. Préteau, Ad. Marion, Aur. Catellier, E. Catellier, Gervaise Catellier, Cliff. McIvor, Etienne Catellier, Gab. Gosselin, Alb. Dubois, Alb. Morin, Lévis Hébert, Ed. Dubois, N. Péloquin, A. Marcotte, Art. Tétrault, P. Marcotte, C. Hébert, N. Forest, J. Hébert, Paul Arpin, Eug. Bertrand, Ls. Fillion, A. Marion, Med. Dubois, Alph. Morin, E.-D. Malo, N. Morin, L. Goulet, Ars. Trudel, Fred Sicotte, Jean Delaunay, Aimé Trudel.

0.75: Jean Gosselin.

0.50: X. Hérie, A. Forest, R. Breton, Luc. Catellier, Rod Hamonic, W. Nault, L. Goulet, A. Frechette, J. Gauthier, Oct. Gosselin, Arm. Fréchette, W. Gauthier, Mme H. Morin, Germain Catellier, Joe Maynard, E. Catellier, Jean Préteau, Denis Préteau, J. Rémillard, Ph. Préteau, D. Paquette, G. Gosselin, J. Malo, G. Patenaude, On. Préteau, Alb. Côté, Alf. Lafantaisie, C. Dubois, A. Maynard, Aimé Gosselin, J. Labelle, E. Trudel, W.-E. Clément, Mme Art. Forest, André Hébert, Alb. Morin, J. Bourgeois, Z. Tétreault, Emile Malo, Mme Osias Bourgeois, Pierre St-Hilaire, Raoul Gosselin, P. Fredette, T. Dumas, Alph. Malo, Zyste Fréchette, J. Trudel, Mme D. Racine, Ovila Malo, Ern. Hébert, Paul Lambert, L. P. Bourgeois, Léon Dionne, Ulysse Lambert, Delphine Malo, Rol. Goulet, Phil. Gauthier, Jos. Arpin, Eug. Bourgeois, Jos Morin, Mme D. L'Heureux, Lucien Lambert, Yvon Arpin, Origène Lambert.

0.45: Amédée Lambert.

0.35: Ray. Péloquin.

0.25: J.-T. Larivière, Donat Rémillard, Ch. Du Clauzeau, G. Curé, H. Proulx, A. Gosselin, Mme Jos Dubois, E. Proulx, S. Lafantaisie, T. Blanchette, Alb. Hopcrap, D. Pelletier, E. Tétreault, O. Deblaird, A. Bourgeois, On. Lambert.

Total: $105.85

ST-GEORGES

$5.00: Em. Bouvier, Geo. Dupont, M. l'abbé McDougall, curé.

2.00: RR. SS. de St-Joseph, Hermas Chèvrefils.

1.00: Eug. Beaubien, Ant. Bérard, El. Boulet, E.-J. Bouvier, N. Brémaud, Alf. Chèvrefils, Etienne Chèvrefils, Olivier Chèvrefils, Zéphyr Chèvrefils, H. Duquette, Albert Dupont, Oscar Dubé, Ed. Lafortune, Odias Papineau, M. Péreux, Albert Stevens, Art. St-Pierre, Odile St-Pierre, Théodore Steentjes, Alph.-A. Vincent, Carolus Vincent, D.-Ls. Vincent, D.-P. Vincent, Ephrem Vincent, Félix Vincent, Joseph Vincent, Philippe Vincent, René Vincent, Victor Vincent.

0.75: Gaby Corriveau.

0.50: R. Boisjoli, Paul Lacourse, Louis Laporte, André St-Pierre.

0.25: Georgianna Ménard.

Total: $51.00

SAINT-LEON

$5.00: R. P. Simon Nivon, curé.

2.00: RR. SS. Chanoinesses, H. Rondeau, A. Labossière.

1.00: H. Labossière, Horm. Labossière, N. Labossière, René Labossière, Léo Labossière, J.-A. Labossière, Jeanne Labossière, J.-A. Beaulieu, Ray. Leblanc, Ant. Labossière, Ant. Jubinville, Ant. Lafrenière, Alb. Desrochers, Lucien Grenier, Edmond Grenier, Robert Leblanc, André Colbe, Félix Grenier, A. Gareau, Roger Leblanc, Jos Grenier, Alc. Grenier, N. Messner, Léo Fraser, C. Major, R. Fortier, Dom. Desrocher, Charles Leblanc, Ad. Grenier, Napt. Talbot, Théo Fraser.

0.75: Louis Rémillard.

0.50: Mlle A. Pelletier, O. Boisvert, A. Pittet, Emile Labossière, H. Payette, G. Talbot, Léon Rondeau, Léo Fortier, A. Pyette, Lionel Leblanc, R. Labossière, Théo Labossière, Roch Labossière, Léop. Labossière, Cyp. Labossière.

0.25: G. Desrocher, H. Routhier, Lucien Rondeau, Ben. Fortier.

Total: $51.25

ST-EUGENE

$5.00: M. l'abbé Bélanger.

1.50: M. A. Thorimbert, père.

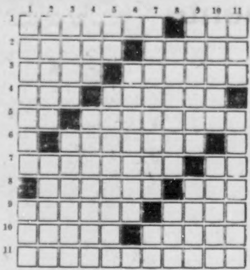
1.00: Mme W. Boisvert, M. Azarie-H. Bruce, G. Carpentier, R. Champagne, W. Charland, W. Coindet, A.-J. Chrétien, A. Engel, A. Faucher, A. Frobisher, D. Gaudry, M. Lacasse, E. Lavallée, J. Lord, A. Millette, J.-A. Montpetit, V. Normand, M. Philippot, L. Poitras, D. Racette, E. Racette, L. Robidoux, A. Roy, L. Teillet, A. Thorimbert, G. Vermette.

0.50: G. Avanthay, E. Beaulieu, Marie Cadotte, Mme L. Carlow, Mme R. Carlow, C.-J. Carrière, A. Coss, A. Fontaine, V. Guenette, M. Kiazyk, C. Lafrenière, J. Laliberté, L. Normand, U. Payment, Mme A. Van Buchenhoot, P. Vermette, G. Villebrun.

0.25: R. Bellerive, E. Blondin, A. DeLeeuw, G. Fourneaux, L. Laliberté.

Total: $43.75

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Faire le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand — Peintre hollandais, né à Leyde.
2—Détérioration que produit l'usage — Trouble dans le fonctionnement.
3—Tranchée creusée au pied d'un mur — Qui a émigré.
4—Durée ordinaire de la vie—Conduis en menant.
5—Ile de l'Atlantique — Petit château.
6—Qui chante au lutrin.
7—Instruira un serin — Pron. personnel (3e pers.).
8—Invoquera comme preuve — Monceau d'objets.
9—Criera, en parlant de l'âne — Nom poétique de l'arc-en-ciel.
10—Opéra le lainage du drap — Instrument de chirurgie.
11—Qui donnent l'enseignement.

VERTICALEMENT

1—Qui s'amusent à des riens — Nom vulgaire d'une espèce de graminées.
2—Fleuve des Etats-Unis, affluent du Missouri — Petit éventail qu'on tient à la main.
3—Personne qui a été trompée — Jetais un ou plusieurs cris.
4—Epoque — Substance organique constituant le squelette des animaux articulés.
5—Chemin de halage — Supportera une grande fatigue.
6—S'exhalera des corps.
7—Mettra de nouveau sur lui — Préposition: dans.
8—Pratiquera une mine dans ou sous — Conduira.
9—Fait fondre ce qui était gelé — Divisé en trois.
10—Femelle de l'ours — Essentiellement pur.
11—Fait usage — Tissu plat de cheveux, etc.

Solution du problème précédent



N	A	T	A	L	E	■	T	A	P	E
A	R	A	S	E	R	■	R	I	O	N
R	I	E	■	S	A	R	A	■	S	T
C	E	L	E	■	D	A	V	I	E	R
I	N	■	G	R	I	V	E	L	E	E
S	■	P	R	E	C	I	T	E	■	T
S	A	L	I	V	A	N	T	■	P	O
I	R	I	S	A	T	■	E	T	A	I
S	I	■	A	S	I	R	■	I	L	S
M	U	R	I	■	O	U	A	T	E	E
E	S	U	S	■	N	E	N	I	E	S

Les Indes à la croisée des routes

(Suite de la première page)

Pendant la dernière guerre, il devenait urgent pour les Britanniques de faire des promesses aux Indiens; surtout après l'invasion de la Birmanie par les Japonais qui croyaient profiter du sentiment nationaliste dans la péninsule pour susciter un soulèvement général du pays. Mais les Indiens ne voulaient pas se défaire d'un maître pour en prendre un autre: aussi le pays se rallia contre l'envahisseur qui perdit toutes ses divisions pendant cette difficile campagne. Entre-temps, le gouvernement britannique avait envoyé la mission Cripps qui fit une longue enquête dans le pays et qui présenta les recommandations suivantes: Dès la cessation des hostilités, une assemblée constituante indienne allait être convoquée, dont les conclusions devront être acceptées par les Britanniques dans leur ensemble, mais à condition que chaque province se réserve le droit de rejeter la nouvelle constitution. De plus, pendant la guerre, le contrôle et la direction de la défense du pays restait entre les mains des Britanniques, avec l'assistance de chefs locaux. Or les propositions Cripps étaient rejetées par tous les intéressés pour des raisons diverses. Aussi, les Britanniques se virent obligés d'administrer le pays durant tout le conflit.

Il fallait bien pourtant reprendre le problème dès l'effondrement de nos adversaires. Les Indes sortirent de ce conflit plus grandes qu'auparavant dans l'imagination des peuples. Elles donnèrent deux millions de volontaires aux armées alliées; elles se sont classées parmi les huit premières nations industrielles; elles viennent de prendre une position privilégiée parmi les pays producteurs, du fait qu'elles possèdent les plus fortes mines de thorium du monde; enfin, elles font partie des Nations-Unies, où leurs délégués sont parmi les plus entendus de cette auguste organisation.

Les Britanniques veulent donc remettre sur d'autres épaules leurs responsabilités politiques. Mais sur quelles épaules? Le pays est divisé en douze provinces relevant de la Couronne, 584 états indigènes, et tout un arc-en-ciel de races et de religions. Sans la présence des Britanniques, il faut l'avouer, le pays aurait connu les guerres civiles, l'anarchie politique et peut-être la conquête étrangère. Il faudrait donc que les successeurs du pouvoir actuel aient la force et l'autorité nécessaires pour maintenir l'unité et la sécurité du pays. Or les déclarations de principe des chefs des différents partis ne permettent pas d'envisager encore ce genre de coopération. Les dissensions sont allées si loin, qu'il était même question de séparer les Indes de manière à former dans le nord un état musulman, le Pakistan, indépendant du reste.

Les négociations de Londres tendent à trouver une base commune pour esquisser les principes de la constitution nouvelle et les rouages de l'administration future du pays. Proportion des sièges, modes de scrutin, sauvegarde des minorités, sélection des chefs et des administrateurs, relations avec la Couronne, rythme du retrait des Britanniques, protection des intérêts britanniques et européens, relations des Indes avec Londres et le Commonwealth, autant de problèmes qui pèsent sur le génie politique des Britanniques, et dont la solution précisera la silhouette d'une des plus pittoresques Nations-Unies pour des générations à venir.

LETELLIER

(supplémentaire)

$3.00: Isidore Bouchard.

2.00: Eudore Cadieux, Euclide Boiteau.

1.00: Lucien Cadieux, Jean Cadieux, Laurent Leclair.

0.50: Thomas Cadieux.

Total: $160.50

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 16 DEC.
4.00—La chanson française
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 17 DEC.
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.45—Radio-journal

MERCREDI 18 DEC.
4.00—Musique et littérature
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 19 DEC.
4.00—Prenons le thé
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 20 DEC.
4.00—La chanson française
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 21 DEC.
3.00—A être annoncé

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

DIMANCHE 15 DEC.
11.00—On veut savoir
11.15—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Chansonnettes
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Musique légère
1.00—Préparons l'avenir
1.30—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—Lheure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Radio-collège
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Le 10ème anniversaire
8.30—Album de musique
9.00—Radio-journal
9.15—Vieux airs
9.30—Sérénades
10.00—Musique de jazz
10.15—Intermède
10.20—Résultat du hockey
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 16 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale.
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
3.45—Radio-Collège
4.00—Radio-collège
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de lactualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Le Choc des idées
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Estelle Mauffette
9.00—Radio-journal
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Musique de jazz
10.10—Musique de danse
10.30—Orchestre

MARDI 17 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-colège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Jean Narrache
6.45—Elles sont quatre
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
9.00—Radio-journal
9.15—L'école des parents
9.45—Récital (Québec)
10.00—Musique de jazz
10.10—Musique légère
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

MERCREDI 18 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson
2.00—Le Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.15—Les plus beaux disques
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—Les Peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Artistes de renom
10.00—Musique de jazz
10.10—Musique de danse
10.20—Résultat du hockey
10.30—Orchestre.

JEUDI 19 DEC.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Music-hall
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—Le 10ème anniversaire
8.30—Récital
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Musique de jazz
10.10—Airs d'opérettes
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 20 DEC.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.15—Causerie
3.30—Radio-Collège
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—Louise Leclerc et André Serval
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal.
9.15—René Ristelhueber
9.30—Récital d'orgue
10.00—Musique de jazz
10.15—Musique de l'Amérique du sud
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 21 DEC.
11.00—Programme mus.
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Les Alouettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Musique sud-américaine
1.00—L'opéra
4.00—L'heure du thé
5.00—Intermède
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes françaises
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Café Negro
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Reportage hockey
9.30—Stan Patton's orchestra
10.00—Intermède musical
10.15—Musique de jazz
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

Un avion trop lourdement chargé s'écrase

MECHED — Un avion qui transportait 27 passagers s'est écrasé au sol, récemment, alors qu'il se rendait de Mecheb à Téhéran. Tous les passagers ainsi que l'équipage ont péri.

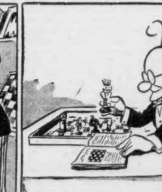
Selon l'aviation iranienne, l'accident serait dû à un excès de chargement. L'avion serait tombé d'une hauteur de 100 pieds, un moteur s'étant arrêté et l'autre n'ayant pu supporter le chargement.

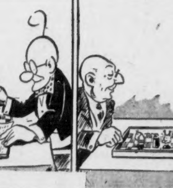
Le professeur NIMBUS

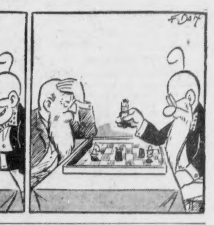
Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.





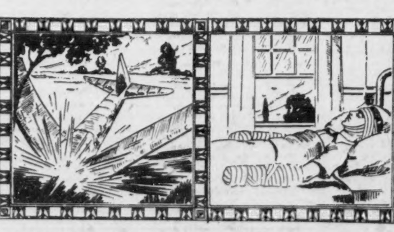






LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)





1-M Auguste Baril, de St-Grégoire de Nicolet, évoluait à Oakland, en Californie, à plus de 2 000 pieds d'altitude, lorsque subitement son appareil fit une panne et vint se briser contre le sol. On vola à son secours.

2-Le malheureux jeune homme n'était pas mort, mais ses deux bras et ses deux jambes étaient cassés, et on le releva lui-même inanimé, des débris de son avion. Il demeura dans cet état plus de quarante-huit heures.

3-A la nouvelle du terrible accident, sa pauvre mère se jette à genoux au pied de l'image de Notre-Dame du Cap. "Bonne Mère, s'écrie-t-elle, sauvez mon enfant! Je promets de vous l'amener moi-même à votre Sanctuaire."

4-Sa prière a été exaucée. Ce 28 juillet 1920, la mère amène son fils au Cap en pèlerinage de reconnaissance. Le jeune homme boite encore un peu, mais il est pratiquement guéri. Gratitude à Marie!
Alarie Giroux, o.m.i.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE 1946-1947 NUMERO 14

EN EFFACANT LE TABLEAU

Sujet

Après avoir tourné ce sujet dans tous les sens, je me suis rendu compte qu'on peut le traiter de mille manières différentes. Il peut comprendre tout, excepté le poêle à gaz. Et encore, dans le cas présent, on pourrait s'y arrêter.

C'est une de ces idées bizarres qui frappent un professeur de temps à autre, fort au détriment de ses élèves, et qui prennent toujours au dépourvu. La multiplicité de leurs aspects est infinie. Ça peut aussi bien être une thèse sur une poignée de porte, ou bien les pensées d'un maringouin, si un maringouin pouvait penser.

Pareil sujet ne manque jamais de lancer l'imagination à l'aventure, en quête d'une solution possible, pour qu'elle vole ensuite à des idées tout à fait hors du sujet. Finalement on revient à la réalité sans autre succès, la plupart du temps, qu'une demi-heure perdue.

Mais ce qui m'embarrasse le plus c'est la raison pour laquelle un professeur tourmente ses élèves de la sorte. Pour le plaisir de les voir souffrir? Evidemment non. L'idée même répugne. Pour mettre à l'épreuve l'ingéniosité de chacun? Je ne suis pas prêt à l'admettre. La seule raison plausible semble bien être que notre professeur, fatigué de corriger des devoirs pesant (de fautes, non d'idées), a besoin d'un peu de délassement et de neuf dans son labeur quotidien et que c'est le seul moyen à prendre.

Ici encore je puis me tromper. Mais la question m'intéresse. Je cherche toujours!

P.S.—Ce n'est peut-être pas là le travail conventionnel attendu. Mais n'ai-je pas écrit sur le titre donné? Ne pouvant entrer dans le sujet, j'ai décidé de le contourner. A défaut d'un développement rectiligne, je crois avoir "réussi" le détour.

Prière de n'y voir que cela.

Olivier VALCOURT.

Méditation

Avez-vous déjà pensé qu'en effaçant un tableau, tout ce qu'il contenait n'apparaîtra jamais plus sous la même forme? Chaque phrase pouvait avoir une valeur inappréciable au point de vue de la personnalité, chaque mot pouvait être l'indice d'une histoire longue et embrouillée.

J'imagine souvent un tableau noir comme quelque livre magique et inconnu où tout s'est dérobé à l'oeil humain, mais non à sa pensée. Un tableau est une chose que l'on peut contempler sans fin, comme une lune ou un firmament de novembre: chaque caractère doit laisser la scène à un successeur tout à fait neuf.

Le tableau noir est entremêlé de monceaux de personnalités, de phrases les plus originales, restées inédites. Il ressemble au monde vu par l'oeil divin. Chaque caractère vivant doit mourir, et chacun faire le plus de bien possible selon les dons et les moyens reçus. Aucun des caractères n'est parfait dans sa forme, étant composé d'une poussière crayeuse à laquelle il devra humblement retourner.

Quand par mouvements circulaires la brosse "efface" le tableau noir, de longues raies grises se replient sur elles-mêmes, prenant l'aspect de fils épais lovés mollement.

Les couches de craie se superposent. Voile gris, terne linceul de styles, de nos pensées en larve...

Mais linceul aussi de formes achevées (du professeur). Allons, regards qui obliquez vers la fenêtre, fixez-vous un tableau où passe ce qui ne repassera pas, et toi, diligent élève, hâte-toi de confier au papier le message du tableau disert... avant le coup de brosse nihiliste.

Placide GABOURY,
Rhétorique.

Psychologie

"En effaçant le tableau"! le sujet peut facilement éveiller des souvenirs d'enfance, surtout ceux du premier âge scolaire.

L'alphabet était imprimé sur le tableau, et à notre émerveillement le tableau pouvait être effacé sans qu'on y laissât aucune trace des écritures passées. Cette nouveauté nous permettait de temps à autre, durant les longues récréations d'hiver, de jouer des parties de tic-tac-to qui auraient pu nous coûter maintes feuilles d'utile papier.

Depuis lors, nous avons grandi sans penser que les tableaux étaient les instruments de notre instruction. Aujourd'hui, le tableau attire notre attention, car tout ce qu'on y efface doit être enregistré dans notre tête.

Durant la vie de collège, il nous arrive d'être désigné pour effacer le tableau. Cette fonction modeste ne fournit-elle pas sa petite part de la "formation classique"?

Oh! Oh! direz-vous.

Mais réfléchissez un peu. En effaçant le tableau on pourrait s'arrêter soudain, lancer dans le coin linge et brosse, et laissant l'ouvrage à moitié fait, soi-même à moitié fou, protester: "Je ne suis pas un domestique, ce n'est pas mon rôle d'effacer le tableau!" Et l'on peut aussi songer que c'est là un acte de charité sociale, comme il faut en faire tous les jours, et se remettre au double effacement de soi-même et du tableau.

Pour moi, le médecin qui examinerait l'état de mon cerveau charitable et y lirait les causes de certaines répugnances, prononcerait sans doute: "Allergique à effacer le tableau"

Lazare FOUILLARD.

En récréation

Le gouret

La saison de gouret est enfin ouverte. Nos trois patinoires nous reçoivent à bandes ouvertes sur leur miroitante glace. Les Collégiens y volent de toute leur dextérité et font aussi voler la rondelle. Pour plus d'ordre et d'efficacité, l'énergie générale est canalisée dans les ligues, oeuvre du Conseil des Jeux.

Six ligues groupent les équipes des trois catégories.

Chez les Grands, une "Première Ligue rassemble en quatre équipes les étoiles supérieures. La seconde ligue est une constellation plus modeste, celle des "moins bons", qui se nomment trop humblement les Bons-à-rien ou, en style poétique, les Poires. Pourtant leurs deux équipes fournissent un jeu toujours plein d'entrain et souvent original.

Chez les Moyens, les deux ligues A et B, l'aînée et la cadette, ont quatre équipes chacune. L'ardeur des Grands peut parfois être moyenne; celle des Moyens est toujours grande.

Chez les Petits, subdivision encore: quatre équipes forment la ligue des Petits propement dits, et trois celle des Pygmées, non moins proprement appelés.

En tout 21 équipes. L'après-midi des mardis, des jeudis et des dimanches, trois parties jouées sur chaque patinoire entretiennent au jeu 18 équipes. Les trois équipes inactives "se reposent", dit l'organisation, et fournissent aux autres des remplaçants occasionnels.

A la récréation qui suit le dîner et le souper, les patinoires ne restent pas inoccupées. Sur place s'organisent des parties "libres", où la liberté s'étend jusqu'au nombre des joueurs et à la durée. Ce ne sont plus deux équipes de six joueurs jouant durant les trois vingt-minutes régulières. Deux factions nombreuses se disputent la rondelle entre les deux buts; l'unique période dure tout le temps de la récréation.

Aux après-midi de classe, à 4 h. 10, la demi-heure de récréation est consacrée au ballon-gouret. Ce nom vient du projectile d'abord employé, maintenant remplacé par une "grosse balle" ou balle molle (assez dure aux jambes molles). Le jeu s'exécute sans patins entre des groupes qui ne sont autres que les classes du cours. Ainsi, théoriquement, la Philosophie alignera 29 joueurs et la Rhétorique 31. Et il n'y a toujours que deux buts et qu'une seule balle-rondelle. Dans un collège de la côte océanique, les spectateurs, toujours fort intéressés, penseraient voir le constant flux et reflux d'une marée humaine. S'ils sont mathématiciens, ils pourraient s'y représenter le problème d'une équation dont les deux inconnus, difficiles à trouver, seraient la balle et le but. Quant aux lignes tracées par les joueurs qui gesticulent de leur bâton et de tout leur corps, elles prennent toutes les formes géométriques imaginables. Les classes-équipes se groupent par catégories, une pour chaque patinoire.

La Grande Equipe de gouret est déjà sur pied. M. Désiré Bélanger, frère de nos deux copains, un ancien joueur de marque, entraîne nos porte-couleurs en vue de fréquentes rencontres avec l'extérieur, entre autres avec les Anciens — s'ils sont de taille!

Voici la liste de nos équipiers: Buts: L. Plamondon; défense: G. Bockstael, G. Van Belleghem, O. Valcourt et H. Lemoine; attaque: A. Tessier, H. Landry et G. Lavergne en 1ère ligne, B. Bélanger, R. Lafrenière et J. Joyal en 2e ligne.

A nos joueurs, invaincus l'année dernière, nous souhaitons une autre année de triomphes.

Le secrétaire de la Récréation,
Marcel PREFONTAINE.

RESULTATS DE NOVEMBRE

Excellence, Diligence, Honneurs (Premiers et seconds)

Philosophie II: J. Lagassé, G. Landry — G. Landry — R. Delaquis.

Philosophie I: L. Bouvier, O. Somers — R. Turenne — J. Dupont.

Rhétorique: M. Préfontaine, J. Choiselat — J. Choiselat, N. Dufault — R. Campeau et L. Dufault.

Belles-Lettres: G. Delaquis, G. Lane — C. Halpin, A. Barsalou— R. Smith.

Versification: J. Chenard, P. Beaulieu — R. Lafrenière et C. Alarie — J. Chenard, P. Beaulieu et R. Smith.

Méthode A: A. Lachance, A. Vielfaure — R. Prescot, G. Toupin — A. Fréchette et R. Mulaire.

Méthode B: R. Breton, L. Couture et A. Grouette — C. Gagné et R. Leclaire — O. Bernardin et L. Beaulieu.

Syntaxe A: P. Préfontaine, G. Breton — E. Cormier, J. Nolan— R. Trudeau et L. Leclaire.

Syntaxe B: D. Bernardin, E. Duha — J. Himbeault, D. Bernardin — J. Himbeault et L. Marius.

Eléments latins A: G. St-Amant, P. Régnier — L.-P. Asselin, P. Fournier — C. Labossière et J. Lemoine.

Eléments latins B: P. Gagné, N. Delaquis — P.-E. Fouillard, R. Valcourt — L. Mousseau et R. Arbez.

Eléments français: N. Deremiens, E. Hamel — W. Roy, S. Poirier — C. Chartier et E. Hamel.

La ville de Lwow réduite à une ville immonde

NEW-YORK — La ville de Lwow, qui est située dans la section sud-est de la Pologne que les Soviets se sont annexés, a été réduite à "une ville asiatique ruinée et immonde". Voilà ce que nous apprennent des rapports obtenus de l'agence de presse intercatholique.

Plusieurs églises ont été transformées en musées communistes et les cimetières historiques des défenseurs de Lwow en 1920 et des insurgés de 1863 sont nivelés en vue de la construction d'un champ d'aviation.

Les arrestations et les déportations en Sibérie ont décimé les habitants et la langue polonaise n'est même plus parlée. Il ne reste plus que des Polonais infirmes et âgés.

Renaissance du groupe d'Oxford

LONDRES — "La mobilisation des forces chrétiennes pour la défense de la position du christianisme dans la vie nationale et internationale", tel est l'objectif que se sont fixés un certain nombre de professeurs et d'étudiants d'Oxford groupés autour du Rév. John Collins.

Cette association entend avoir la collaboration des hommes de toutes tendances politiques et de toutes croyances religieuses. L'éditeur Victor Gollanz, notamment, a accepté d'y représenter les milieux israélites.

A l'instar du "Groupe d'Oxford" qui joua un grand rôle entre les deux guerres, la nouvelle association espère obtenir que les problèmes publics soient traités conformément à l'esprit, "même si cela va contre les intérêts personnel" de ses adhérents. Le Rév. John Collins, qui n'a pas peur des mots, a résumé ainsi l'objectif final de ce groupement: "Nous entendons remuer à grands coups de pied quelque part ceux qui au sein de l'Eglise se contentent de rester inertes".

Un des sujets étudiés sera la possibilités d'obtenir une étroite collaboration de l'Eglise allemande avec les autres Eglises du monde, en vue de l'affermissement de la paix.

Promu



M. H. J. Main, du Pacifique Canadien, qui vient d'être promu vice-président adjoint de cette compagnie. A l'emploi de C.P.R. depuis 44 ans, M. Main fut surintendant adjoint de la division de Farnham, surintendant de la division de Trenton, Manitoba, et il occupait le poste de surintendant général du transport depuis quatre ans, quand il a été l'objet de sa récente promotion.

Innovation en pays français

PARIS — Le plan quadriennal de reconstruction en France comporte l'augmentation de la semaine de travail à 48 heures au lieu de 40, a annoncé M. Jean Monnet, le directeur de la commission spécifiquement désignée pour élaborer le programme.

M. Monnet a précisé que les ouvriers français ont consenti à travailler huit heures de plus par semaine vu qu'ils retireront salaire et demi durant ces heures supplémentaires.

M. Monnet a ajouté que le plan comporte un accroissement des ressources de la nation par la modernisation systématique des machines industrielles et agricoles, jointe à des méthodes nouvelles destinées à relever le standard de vie des Français.

Mgr Trudel nommé protonotaire apostolique

TROIS-RIVIERES — S. Exc. Mgr M. Roy vient d'annoncer qu'il a plu au Souverain Pontife d'accorder la dignité de protonotaire apostolique "ad instar participantium" à Mgr Hormisdas Trudel, vicaire général du diocèse des Trois-Rivières.

Rome honore ainsi celui qui a rempli les fonctions de vicaire capitulaire entre le décès de S. Exc. Mgr Alfred-Odilon Comtois et la consécration de S. Exc. Mgr Maurice Roy.

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

La commission scolaire de la nouvelle école du village offre gracieusement l'usage du soubassement de l'école. Mais comme il fallait scène, piano, tables et sièges, il fut décidé à cette assemblée de faire un emprunt de 400 dollars à la banque Royale, ledit emprunt devant être garanti par tous les directeurs du comité. Une fois la question du local et des finances résolue, un sous-comité de dames fut adjoint. Faisaient partie de ce sous-comité: Mmes Henri Gosselin, Gaston Sabran, Joseph Valcourt, Zotique Rhéaume, Mlle Léonie Fouchard.

Quelques mois plus tard, M. A. H. de Trémaudan fut admis comme membre du comité. Quelle aubaine pour celui-ci! A des talents réels d'acteur, M. de Trémaudan joignait le mérite d'un auteur apprécié. Plusieurs de ses pièces furent jouées sur la scène de Ste-Rose-du-Lac. M. et Mme Gaston Sabran, partis de Ste-Rose-du-Lac en octobre 1923, furent particulièrement goûtés et appréciés comme animateurs et acteurs de nombreuses pièces théâtrales et musicales. N'allait-on pas, dans le temps, jusqu'à décerner à Mme Gaston Sabran, le titre de la "Sarah Bernhardt" du Manitoba à cause de son grand talent d'actrice?

Le 6 octobre 1916, le président du comité recevait de Paris, France, ce petit mot de remerciement.

Ce qui vient du coeur va au coeur.
Recevez nos remerciements les plus affectueux.
Em. Boutroux,
de l'Académie Française
Vice-président de la section
FRANCE-AMERIQUE.

Avant de clore ce chapitre, je voudrais dire un mot de l'installation des premières institutions bancaires de la paroisse. L'année 1924, témoin du déclenchement des hostilités en Europe, de la formation du nouveau comté de Ste-Rose-du-Lac, et de l'organisation du comité des amusements, enregistrera l'ouverture du premier comptoir bancaire au village. Ce fut la Northern Crown Bank ayant comme premier gérant M. Joseph Valcourt et premiers comptables: MM. Thomas Baril et Joseph Allard. Cette banque, en 1918, fut amalgamée par la banque Royale. En 1918 également, la Union Bank ouvre une succursale à Ste-Rose-du-Lac avec M. H. A. Johnson comme gérant. Deux ans plus tard, elle fermait ses portes. En 1919, la banque du Commerce ouvre, elle aussi, une succursale avec M. Downing Bourassa comme gérant. De sorte qu'à un moment donné le village pouvait compter trois banques dans ses murs. N'était-ce pas de l'inflation? Cependant, en 1922, la banque du Commerce ferme ses portes et laisse la banque Royale seule maîtresse de l'endroit.

—14—

Incendie et reconstruction de l'église — Vicaires

Pour une paroisse comme pour un chrétien, la vie est une succession de joies et de larmes. La paroisse venait de célébrer dans la joie les belles fêtes de Noël, du Premier de l'an et le jour des Rois. Après les joies devaient venir les larmes.

On était donc aux premiers jours de l'année 1915. La paroisse, encore une fois, allait changer de vicaire. M. Edward Barton, nommé vicaire à St-Edouard de Winnipeg, faisait les préparatifs nécessaires en vue de ce déplacement. Son successeur, M. Jacques Bertrand, était arrivé par Makinak le soir du 22 janvier.

Né à St-Boniface, le 4 décembre 1891, de Théophane Bertrand et d'Alexina Pariseau, il avait fait ses études au collège de sa ville natale et au grand Séminaire de Montréal. Mgr Langevin l'avait ordonné dans sa cathédrale, le 20 décembre précédent. Il devait être le premier prêtre manitobain à exercer le saint ministère à Ste-Rose-du-Lac et le dernier secrétaire de Mgr Langevin. Vicaire de la paroisse, il le sera en deux occasions différentes; une première fois du 22 janvier aux premiers jours d'avril 1915; et une deuxième fois de septembre 1915 à septembre 1916.

Le 24 janvier, un dimanche, les offices se célèbrent comme d'habitude. Le soir, les enfants de l'école du village offrent une séance au profit des oeuvres paroissiales. Le 25 au matin, comme les messes sur semaine se disent à la chapelle du couvent, M. Barton s'y rend vers 6 heures. Passant en face de l'église tout est normal. A 7 heures, M. le Curé sonne l'Angelus et entre un instant dans l'église, pour adorer Jésus au tabernacle et jeter un coup d'oeil sur la lampe du sanctuaire. Tout est encore normal. Vers 7 heures et demie M. Barton, sa messe terminée, retourne au presbytère et ne remarque rien d'anormal. Enfin vers les 8 heures, M. le Curé étant à faire son action de grâces, Soeur Sainte Agnès, maîtresse des novices, accourt, toute émue, annoncer que l'église était en feu. Une épaisse fumée s'échappait en effet par la toiture. On donne l'alarme et une dernière fois les trois cloches lancèrent dans les airs leur appel suprême. On accourt du village mais il est déjà trop tard. Impossible même de sauver les Saintes Espèces sans s'exposer à une mort certaine. Le feu enveloppait déjà tout le milieu de la nef. Comme il n'y avait pas d'autre entrée pour pénétrer dans la sacristie, il fallut bien se résoudre à tout laisser brûler. Quelques heures plus tard il ne restait plus qu'un tas de cendres et de ferrailles calcinées. C'était une perte totale. Carillon de trois cloches, magnifiques vêtements et ornements apportés de France par le R. P. Lecoq, cadeaux de familles nobles. M. le Curé et M. Bertrand perdaient aussi leurs calices d'ordination. Une assurance de 10,000 dollars couvrait à peine la valeur de la bâtisse.

Dès le lendemain du feu, il y eut réunion des syndics de l'église au presbytère. On décide de prendre les mesures nécessaires à la reconstruction du temple, et, dans ce but, de convoquer une assemblée générale de tous les paroissiens. En attendant, les offices du dimanche se feront soit à la salle Hamelin pour la grand'messe, soit à la chapelle du couvent pour les vêpres et saluts du T. S. Sacrement.

A l'assemblée générale qu'il fut impossible de tenir avant le 23 mars, à cause de la mauvaise température, trois plans et devis d'église furent soumis à l'approbation des paroissiens présents. Un plan d'église en bois, au coût de $15,000.00, un de $25,000.00 en brique, et un de $28,000.00 aussi en brique. Comme de coutume en de telles occasions il y eut désaccord et division. Tot capita! Tot sensus! Chaque plan avait ses chauds partisans. Après plusieurs assemblées infructueuses, pour sortir enfin de cette impasse, M. Beauregard soumet à ses paroissiens la manière suivante de procéder. Qu'on élise, par scrutin secret, dix des citoyens les plus aptes à mener à bonne fin les travaux de construction. Cette liste de dix noms fut soumise à l'archevêque pour approbation. Celui-ci crut bien faire en choisissant sur cette liste quatre hommes représentant les quatre groupes les plus nombreux de la paroisse. MM. Jean-B. Pichot, pour le groupe des Français; Delmas Dupras, pour le groupe des Canadiens français; Alexandre Hamelin, pour le groupe des Métis; Wilfrid Tucker, pour le groupe des Anglais. Même ainsi constitué, le comité de construction reste divisé sur le choix du plan à adopter.

Le 14 mai, fête de l'Ascension, Mgr Langevin, accompagné du R. P. Lecoq, O.M.I., arrive à Ste-Rose-du-Lac pour régler le différend. A la grand'messe, il fit un sermon approprié et parla avec l'éloquence et la fermeté du chef qu'il était. Au cours de l'après-midi, il fit paraître devant lui, au presbytère, les quatre membres du comité de construction, et, après les avoir consultés, séparément, choisit lui-même le site de la future église et le plan à adopter. C'était le plan de 25,000. dollars. Ce fut très probablement son dernier acte officiel puisqu'un mois plus tard, le 15 juin 1915, il mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

(A suivre)

Cent écoles de métiers parsemées en Angleterre

LONDRES — George Isaacs, le ministre du Travail, a annoncé que 100 écoles de métiers parsemées dans le pays auront formé 24,000 ouvriers spécialisés vers la fin de l'année, alors qu'on n'en formait que 4,000 à la fin de la guerre. Il estime que, grâce à ces écoles, plus de 606,000 personnes, hommes et femmes, pourront se trouver de l'emploi, qui autrement auraient été condamnées au chômage.



L'ancien "royaume" du Saguenay est une des plus belles régions de la province de Québec. La partie qu'on voit ici tire son nom de l'admiration que des pionniers ont manifestée en y pénétrant: c'est la baie des Ha! Ha!

Les grandes régions de la province de Québec offrent à la fois d'incomparables beautés et d'abondantes ressources naturelles.

COURS À DOMICILE

Définition de la Coopération et de la Coopérative

Principes de la Coopération

par Jacques Towner, agronome

3ième LEÇON

Maintenant que nous savons que d'autres personnes avant nous se sont intéressées à la coopération, il va falloir nous entendre sur ce qu'on appelle coopération et coopérative. Qu'est-ce que les gens sages diraient si nous ne savions pas où nous posons nos pas?

La coopération est un acte, un fait posé par lequel plusieurs personnes mettent en commun leurs efforts et leurs ressources pour collaborer démocratiquement à atteindre directement des fins économiques et indirectement des fins sociales.

Cette définition est bien simple. Prenons un exemple. Dix personnes d'un petit village décident d'organiser un magasin coopératif. Elles étudient et recrutent des membres; ils souscrivent un certain montant d'argent. Et voilà qu'ils ont réalisé une entreprise économique, c'est-à-dire une coopérative.

La coopérative est une association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement en vue de servir leurs intérêts et ceux de tout le peuple.

C'est, avons-nous écrit:

1. Une association... c'est-à-dire une réunion de personnes, un groupement stable, quelque chose de permanent et qui se maintient, mais ce n'est pas n'importe lequel des groupements puisque c'est:

2. une association libre de personnes... La coopérative est composée d'individus qui y ont adhéré sans contrainte. Ce ne sont pas seulement des hommes qui la constituent, mais des êtres doués d'une intelligence et qui ne craignent pas de se dévouer au bien commun.

3. possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent... Chaque coopérateur devient, pour une partie, propriétaire de l'entreprise qu'il dirige par l'assemblée générale et qu'il contrôle par son vote.

Les efforts et les ressources des gens qui ont bâti une coopérative n'ont pas été jetés en tas; au contraire, tout fut fait suivant des règles déterminées appelées principes.

PRINCIPES

Une entreprise économique quelconque est coopérative parce qu'elle se conforme à des principes qui sont essentiels à sa durée et qui forment sa base. Que diriez-vous d'une maison sans solage? C'est la même chose pour une coopérative qui ne suit pas rigoureusement les principes. Toutes les deux vont tomber à la première tempête.

Les principes coopératifs se divisent en deux groupes:

A—Principes qui concourent à la direction et au contrôle démocratiques:

1. Attribution d'un seul vote à chaque membre. Dans une compagnie ordinaire, plus vous y mettez de l'argent plus vous pouvez la contrôler. Ceci, parce que les parts engendrent des voix et ce sont toujours quelques individus qui retirent les profits. Si chaque part se vend $100.00, celui qui en achète 10 a le droit de voter dix fois. Dans une coopérative, celui qui est riche comme celui qui est pauvre, celui qui possède dix parts comme celui qui n'en a qu'une, tous sont sur le même pied et n'ont droit qu'à un vote.

2. Liberté d'entrée et de sortie. La porte est ouverte à quiconque veut collaborer sincèrement au progrès de l'entreprise. Il n'est pas question de réserver les services ou les ristournes de la coopérative à un petit groupe d'individus. Lorsque ce principe n'est pas observé, il arrive que les membres disparaissent peu à peu et alors la coopérative les suit dans la tombe ou devient la propriété du gérant, au détriment parfois des enfants des sociétaires qui avaient peiné pour construire une oeuvre durable. C'est le cas de plusieurs syndicats ontariens. Cependant, l'admission des personnes dont les intérêts se heurtent contre ceux de la coopérative, pourra être refusée. Pensez un instant à ce que ferait le propriétaire d'un magasin qui serait élu sur le bureau de direction d'une coopérative. Il la détruirait ou s'en emparerait. Partant, il est tout naturel de refuser de tels hommes comme membres de de l'organisme coopératif.

3. Non-confessionnalité, neutralité politique et ethnique des coopérateurs. Ici le terrain est glissant et il faut s'y aventurer avec prudence. C'est en tant que coopérateurs que les membres s'unissent et non pas en tant que catholiques ou protestants, libéraux ou conservateurs, Français ou Anglais. Par conséquent, dans une coopérative il ne doit pas être question de religion ou de langue; mais il ne doit pas être question de sacrifier ou d'abandonner ses droits. Ce qui revient à dire que les coopérateurs doivent pratiquer leur religion et parler leur langue sans toutefois refuser l'entrée aux personnes d'une autre religion ou langue. Pour nous surtout, il faut que les luttes politiques n'entrent pas dans les entreprises coopératives. C'est un défaut dominant en nos milieux que de toujours vouloir ramener toute question à une question de politique. En coopération, ce n'est pas un bleu ou un rouge qui s'unissent, mais bien des coopérateurs qui veulent la prospérité. Ceux qui désirent se faire un capital politique avec les institutions coopératives sont à craindre et il est bon de les en éloigner.

4. Education des membres. Elle a pour but de faire des coopérateurs, oeuvre difficile mais indispensable à la bonne marche du mouvement coopératif. Une coopérative qui veut être prospère doit chercher par tous les moyens à éduquer ses membres, à leur apprendre qu'ils ont des responsabilités, qu'ils doivent assister aux assemblées, reconnaître la nécessité des achats au comptant et apprécier l'importance d'une comptabilité détaillée et les bienfaits d'une revision exacte et rigoureuse des comptes, qu'ils ne s'attendent pas à des miracles et que les principes coopératifs existent pour être fidèlement suivis. Une coopérative ne doit pas craindre de prendre de son argent pour aider l'éducation des membres. Les coopératives qui envoient à la centrale chaque année un certain pourcentage (ordinairement 5% de leurs revenus), sont des coopératives bien administrées; les membres évaluent à sa juste valeur le prix de l'éducation.

Ils sont trop nombreux ceux qui demandent à la coopérative plus qu'elle ne peut donner à chaque moment de son existence; ceux qui veulent retirer des ristournes même avant de commencer les affaires; ceux qui refusent de signer un contrat; ceux qui trouvent toujours que les employés reçoivent un salaire trop élevé et surtout ceux qui achètent plus souvent chez le voisin qu'à leur coopérative. Non, ces personnes ne sont pas des coopérateurs; avec eux rien de grand ne se fera et il est préférable de les abandonner à leurs misères. Les individus qui veulent être aidés et qui ne veulent pas s'aider, sont des hommes qui ne méritent que le pain noir comme nourriture quotidienne. Que les dirigeants des coopératives se souviennent que la durée et le progrès de leurs entreprises dépendent de l'éducation des membres.

B—Principes qui assurent au peuple le meilleur service possible au plus bas coût:

5. La distribution à chaque membre des trop-perçus (ristournes) selon le montant des affaires transigées. Après avoir défrayé les dépenses et mis de côté les réserves nécessaires, la coopérative remet à ses membres ce qu'elle a perçu en trop lors des transactions. Plus un membre encourage sa coopérative, plus il en retire des bénéfices. Ainsi nous, qui n'avons pas beaucoup d'argent, pouvons devenir les propriétaires d'entreprises économiques à la condition que nous en prenions les moyens. Cependant, il est à noter la sagesse des coopérateurs qui refusent de prendre les ristournes avant que toutes les dettes de leur coopérative soient payées; eux sont de véritables hommes d'affaires et les profits futurs viendront les en récompenser.

6. Limitation du taux d'intérêt sur le capital. La coopérative sert les hommes et non les capitaux. Il existe des financiers véreux qui ne craignent pas de prêter leurs capitaux à des taux d'intérêts formidables et ainsi, ils se créent des revenus aux dépens des petits salariés. L'Organisation coopérative ne permet à personne de s'enrichir en rongeant les autres; les petits sont efficacement protégés.

Pour résumer, dans l'entreprise coopérative, c'est **l'homme** et non le capital, **qui dirige et contrôle.**

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

NUMERO XV

Une pitié douloureuse vibrait dans l'accent de Raymond — et quelque chose d'autre aussi, que saisit l'oreille anxieuse de la mère.

— Si elle est déçue, meurtrie, que fera-t-elle, sans consolation, sans la foi et les espoirs surnaturels dont nous vivons, nous autres croyants? Elle sent bien son indigence, elle en souffre . . .

— Elle te l'a dit?

— Oui, la pauvre enfant.

Un peu de brise chaude agita le feuillage des rosiers, frôla les visages pensifs de la mère et du fils. Raymond regarda Mme Evennes avec un reflet de grave tendresse au fond des yeux.

— Allons, je retourne travailler, maman. A tout à l'heure.

Il disparut dans le vestibule et Mme Evennes retourna vers son mari. S'asseyant près de lui, elle attira vers elle sa corbeille à ouvrage.

— Absolument délicieuse, cette Ariane Daubrey! dit le colonel. Elle doit plus ou moins tourner la tête de tous ses confrères!

— Oui . . . hélas!

Il regarda sa femme attentivement. Sur le ferme visage, de petites rides d'inquiétude se formaient au coin des lèvres, sous les yeux où passait l'angoisse.

— Qu'avez-vous, Hélène?

— J'ai peur d'elle pour Raymond.

Il songea un instant, puis hocha la tête. Sa physionomie devint perplexe.

— Eh! eh! je n'avais pas réfléchi, en effet . . .

— J'ai peur de sa beauté, de son intelligence et surtout de son coeur. Elle est bonne, sincère, et elle doit être une passionnée comme lui. Elle l'aime déjà, je le crains. Et lui . . . il est sous le charme, je l'ai vu dans ses yeux.

Elle croisa sur ses genoux ses mains qui se raidirent.

— Elle l'intéresse aussi par l'inquiétude de son âme, par tout ce qu'il sent en elle de dégoût pour une vie inférieure dont tant d'autres se contentent. C'est une nature peu banale et, par certains côtés, peut-être digne de lui. Mais son père l'a élevée dans l'athéisme, en dehors des traditions qui furent celles de notre race et cela, plus que tout, doit l'éloigner de Raymond. Cependant, le jour où l'amour parlera en lui, que fera-t-il? Quel débat, alors entre lui et sa conscience? Quelle lutte, peut-être, contre Ariane elle-même, si elle est éprise de lui? La pauvre enfant n'admettra pas d'obstacle à sa passion. Raymond est sérieux, Raymond est fort de par sa nature et son éducation, mais il est homme, il peut avoir son heure de faiblesse. De toute façon—qu'il résiste ou qu'il cède—ce sera la souffrance pour lui et une souffrance infiniment plus profonde, plus déchirante que celle dont Paule fut la cause, car il aimera Ariane autrement qu'il a aimé Paule.

Le colonel tordait la pointe de sa moustache en considérant sa femme d'un air soucieux.

— Evidemment . . . évidemment. Mais enfin, mon amie, ce ne sont encore que des hypothèses. Ne vous inquiétez pas ainsi à l'avance. Il est certain qu'elle est terriblement séduisante; mais Raymond, comme vous le dites, est très fort. Vous lui avez donné votre énergie morale avec des principes dont il a toujours fait, jusqu'ici, la règle de sa vie. Puis nous pouvons le mettre en garde, discrètement.

Mme Evennes secoua la tête.

— Chose difficile, périlleuse, et inutile aussi, probablement. De même, à quoi nous servirait d'écarter Mlle Daubrey de notre demeure? Il la voit presque chaque jour au Palais, elle peut venir le trouver ici ou l'attirer chez elle, sous prétexte d'affaires professionnelles. Tout ceci n'est, comme vous le dites, qu'hypothèses. Mais notre devoir est d'envisager ce qui peut se produire. Jusqu'ici, je n'avais qu'une crainte mal définie. Et voilà qu'en lui ouvrant tout à l'heure, en l'entendant demander Raymond, j'ai tremblé! C'est que jamais elle ne m'avait donné aussi fortement qu'aujourd'hui l'impression de son charme, du pouvoir qu'elle peut prendre sur un coeur d'homme.

Ses traits se tiraient un peu et toute l'angoisse de son coeur se refléta dans ses yeux d'un brun si chaud, comme ceux de Raymond.

Le colonel tordait de plus belle sa moustache qui s'effila entre ses doigts comme un mince écheveau.

— Non, peut-être non, Hélène. Elle doit avoir de belles qualités, cette enfant.

—Cela encore est une hypothèse — très dangereuse. Car elle peut tenir à son incroyance et Raymond souffrirait toute sa vie de se voir séparé de sa femme sur ce point, capital pour lui, sans parler des conséquences qui découlent d'un tel état de choses pour les enfants.

Elle s'interrompit et demeura un moment silencieuse, les mains jointes. Puis elle reprit, d'une voix que l'émotion assourdissait:

— Que Dieu nous préserve de ce malheur . . . qu'Il nous inspire le moyen de le prévenir.

De nouveau, il y eut un long silence. Mme Evennes fermait à demi les yeux, semblait s'absorber dans quelque vision intérieure. Puis elle dit à mi-voix, pensivement:

— Je puis essayer, peut-être . . .

CHAPITRE IV

Cet été-là, Raymond fit un long séjour en Suède, chez un ami. Au retour, vers la mi-septembre, il alla passer quelques jours aux Grands-Sapins, propriété de son père depuis l'année précédente. Daubrey avait décidé sa femme à vendre le vieux logis familial qu'il n'aimait pas et qui représentait pour lui un capital inutilisé. Tout ce qui était tradition, attachement au passé, souvenirs familiaux, demeurait incompréhensible à cet homme, élevé dans le seul culte de sa personnalité, de ses jouissances. Paule avait laissé faire, avec cette indifférence qu'elle semblait apporter à toutes choses depuis son mariage. Les Grands-Sapins étaient donc passés entre les mains du colonel Evennes, qui n'aurait pu supporter l'idée de voir des étrangers maîtres de la chère vieille demeure où il était né, comme tant d'autres Evennes, où il avait été élevé avec son cousin, le père de Paule, où il avait vu s'ébattre ses cinq enfants dont Raymond seul restait.

Délaissée depuis ces dernières années, la maison demandait des réparations. C'est pourquoi Raymond venait y passer quelques jours. Des souvenirs doux et pénibles l'attendaient là. L'image de Paule flottait partout et il retrouvait le murmure des paroles tendres échangées entre eux dans les pièces maintenant silencieuses, sous les arbres du petit parc qui avaient vu passer la fiancée de Raymond Evennes, la blonde Paule qu'il aimait pour sa grâce fine, et surtout pour ce qu'il lui prêtait de délicatesse morale, de vertu forte.

Dans cette même demeure, il avait eu le pressentiment de la volte-face qui se préparait. Ici, Daubrey avait préparé le siège sournois qui devait aboutir à la conquête de Paule. Facile conquête! Un hochet d'ambition agité devant elle, quelques paroles flatteuses, l'influence de sa mère, et toutes les promesses, toute la tendresse tant de fois assurée, gisaient dans l'oubli, sans souci de meurtrir le coeur qui avait cru en elles.

Mais dans le vieux logis, Raymond évoquait aussi une autre figure. Partout, il croyait revoir la grâce ardente d'Ariane et entendre son rire léger. A la chapelle des Saints, au cimetière, elle était là, avec ses beaux yeux pathétiques où l'effroi de la vie et de la mort passait, pendant quelques brefs instants. Un soir, en venant s'accouder à la balustrade de la petite terrasse, il la revit dans sa mante blanche, sous la douce lumière de la lune. Un long moment, il se perdit dans la contemplation, dans l'enivrement de cette vision. Puis ce fut Ariane en avocate, Ariane en robe rose, assise dans le grand fauteuil en face de lui, avec sa changeante physionomie, la flamme et la douceur de son regard . . .

Il eut un brusque tressaillement. Sa main serra le sapin de la balustrade dont les rugosités s'enfoncèrent dans la peau. Un long frémissement le parcourut, monta à son cerveau. L'évidence, tout à coup, le terrassait. Il aimait Ariane!

La senteur des pins glissait autour de lui dans l'air humide. Des feuillages bruissaient dans l'ombre. Du fond de la gorge montait le tumultueux grondement du torrent grossi par les pluies presque continuelles des dernières semaines. Raymond, penché sur la balustrade, offrait son visage devenu brûlant à la fraîcheur mouillée de l'abîme. Il frissonnait sous la violence de cette révélation. Une joie brûlante l'envahissait, éloignait pour un moment tout ce qui n'était pas cette chose merveilleuse: son amour pour Ariane.

Les forces affectives de sa jeunesse, dédaignées par Paule, revivaient avec une violence qu'elles n'avaient jamais connue. Non, jamais Paule n'avait soulevé en lui semblable tempête. Il l'avait aimée cependant, tendrement, sincèrement. Mais ce n'était pas ainsi . . . ce n'était pas cet élan fougueux qui faisait bondir son coeur, ni cette ivresse de tout son être.

Il s'écarta de la balustrade, se laissa tomber sur un banc et prit son front entre ses mains. Son éducation si fortement chrétienne l'avait accoutumé à se mettre en face de sa conscience et lui donnait cette maîtrise de soi-même qui élève un homme au-dessus des autres plus ou moins esclaves de quelque passion. Il essayait donc maintenant de se ressaisir. Ce fut une lutte silencieuse en cette âme d'homme. Ariane y était entrée insensiblement par son charme physique, mais plus encore par les qualités rares et séduisantes de sa nature, peut-être aussi par cette confiance qu'elle lui témoignait, très simplement. Là où il n'avait reconnu jusqu'ici qu'une sympathie grandissante, il découvrait tout à coup l'amour — l'amour impossible. Car il ne pouvait épouser Ariane, l'incroyante, dont l'éducation n'avait eu aucune base morale et différait en tout de celle qu'il tenait à trouver chez sa future compagne.

Il pensa:

"Elle changerait peut-être? Sa nature paraît si bonne, si droite! Et elle souffre de ce vide qui existe en son âme."

Peut-être? Est-il raisonnable d'asseoir cette oeuvre primordiale que représente la fondation d'un foyer sur une hypothèse aussi légère? Avait-il le droit de se lancer dans cet inconnu?

La voix de la raison, de la conscience, disait: "Non!"

Il se leva et fit quelques pas sur la terrasse. Ses artères battaient avec violence. La lutte continuait, rude et poignante, dans l'âme un instant obscurcie où la passion bouillonnait.

Après tout, en dépit de son éducation, ne valait-elle pas mieux que Paule, cette loyale Ariane? Elle avait du coeur, un jugement ferme et clairvoyant. Elle dédaignait la coquetterie et restait irréprochable dans un milieu qui ne l'était pas toujours. Ces qualités fondamentales permettaient d'espérer une transformation morale, sous l'influence du mari.

Mais quoi, lui, le croyant, et qui par ce fait devait donner l'exemple aux âmes plus faibles, il envisageait donc la perspective d'épouser une femme élevée dans l'athéisme? A l'avance, il voyait le reproche douloureux dans les yeux de sa mère, il entendait la voix triste qui disait:

— Toi, Raymond? . . . toi?

Un frisson le secoua. Du fond de son âme, il cria: "Secourez-moi, Vous qui êtes toute force et toute puissance!"

Crispant de nouveau ses mains à la balustrade de sapin, il penchait vers l'abîme son visage brûlant pour en recevoir la fraîcheur. Maintenant, il commençait à se ressaisir. Son âme tremblait encore du violent assaut qu'elle venait de subir, mais elle se redressait pour reprendre la rude voie du devoir. Ariane ne pouvait être sa femme, il devait refouler cet amour, le faire mourir en lui.

Mais tandis qu'il revenait vers la maison, dans l'allée de pins où la lune glissait un peu de sa pâle lumière, il songeait avec un frisson d'angoisse:

"Si du moins je pouvais ne pas la revoir!"

A la rentrée, cette année-là, Me Evennes prit un secrétaire. Car les affaires lui arrivaient en telle abondance qu'il ne pouvait plus suffire à la tâche, en dépit d'une rare faculté de travail. De nouveau, les salles d'audience retentirent de son éloquence chaude et puissante. De nouveau, il rencontra Ariane Daubrey et s'entretint avec elle de questions professionnelles, en de rapides colloques qu'il abrégeait sans affectation. Chez lui, il prenait prétexte de ses occupations pour ne point paraître lorsqu'elle venait voir ses parents. Et jamais ceux-ci n'insistaient.

(A suivre)

La Guilde **PHOTOGRAPHIQUE**

"Fiat Lux"



Les instantanés à éclair, comme celui-ci, se prennent facilement et vous permettent de tirer profit à toute heure de votre appareil.

AUTREFOIS, on photographiait surtout le jour. Si vous passez chez le photographe pour un portrait, il vous fallait vraiment poser assez longtemps pour permettre l'exposition. Plus tard, les journalistes se servirent de poudre fulgurante: on emplissait un long plateau de métal, de poudre, qui enflammée, produisait une lueur aveuglante et exigeait qu'on ouvrît les fenêtres immédiatement, à cause de la fumée.

C'était un système primitif, comparé à ce que nous avons aujourd'hui, car avec une pellicule-éclair, et des lampes radiantes ou fulgurantes, il est aussi facile de photographier à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Plusieurs nouveaux appareils sont munis d'obturateurs qui assurent une synchronisation automatique de l'éclair, et l'ouverture complète de l'obturateur au moment où la lumière est à son point culminant. Certains appareils carrés sont même équipés de cette façon. Grace à l'éclair, on peut photographier, sans effort, bébé dans son bain ou maman dans la cuisine.

Comme division générale, il existe deux sortes d'ampoules: les petites et les grosses. Pour un amateur, les petites ampoules sont les meilleures. Leur éclair est si court qu'il est idéal pour une photo de mouvement à six ou dix pieds.

Cependant, il y a une règle à suivre pour trouver le laps précis d'exposition avec un éclair. Les fabricants d'ampoules fournissent une brochure qui donne une liste des chiffres, pour telle ampoule, avec tel film, telle vitesse d'obturation, et tel agencement d'éclairage. En divisant ce chiffre par la distance de la lampe au sujet, vous obtenez le degré d'ouverture.

Ainsi, supposons que vous utilisez une seule lampe SM, un film Verichrome, et que vous voulez recourir à une vitesse d'obturation de 1/50. Votre sujet est à dix pieds de la lampe, votre brochure vous donne comme chiffre-guide 80: vous divisez 80 par 10 et vous obtenez F/8 comme ouverture. Comme vous voyez, ce n'est pas la mer à boire.

Jacques Lumière

Vient de paraitre

"RELATIONS"

Sommaire de décembre 1946

Editoriaux: Pour plus de terre et de terriens; Nuremberg ou la guerre jugée; Un ambassadeur indésirable.

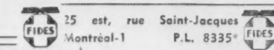
Articles: Problèmes d'adaptation au Canada français, par Robert Bernier; Organismes d'Action, par Maurice-H. Beaulieu; Les Juifs en Palestine, par Harry Batshaw; L'Egypte, noeud aérien international, par Gabriel Enkiri; Les Canadiens français d'Essex et de Kent, par F.-X. Chauvin.

Commentaires: M. Etienne Gilson; La "guerre sainte" du Vatican; La guerre et l'éducation; Les droits fondamentaux de l'homme; En Yougoslavie; Le pape et la terre.

Chroniques: Le crédit agricole, par Rodolphe Laplante; Feuilleton des spectacles, par Roger Duhamel; Le pape rebâtit le monde, par Joseph-H. Ledit.

Livres récents: History of the Jews in Canada; Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau; Les compagnons du spirituel; L'Orient romanesque en France (1704-1789); Impasse; Ceinture fléchée.

En trois mots: Ecole Sociale Populaire, 1961 est, rue Rachel, Montréal-34. **Prix: $2.50 par année, $3.00 à l'étranger, $2.00 pour les étudiants, $0.25 le numéro.**



La vie de l'esprit

par Guy Sylvestre

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

PANORAMAS DE DEUX LITTÉRATURES

Les manuels ne sont habituellement pas intéressants à lire; ce sont des squelettes qui ne nous livrent que l'essentiel d'une science ou d'un art et ils sont le plus souvent rédigés dans un style froid et sec. Pour limiter nos propos à l'ordre littéraire, on peut dire qu'il existe quelques bons manuels de littérature, dont celui de Mgr Calvet pour la française, est une réussite. Il y a aussi des histoires de la littérature en plusieurs volumes, mais ces ouvrages collectifs imposants ne sont plus des manuels, ce sont plutôt des sortes d'encyclopédies. Au nombre des histoires de la littérature française qui ne dépassent pas les proportions d'un manuel, il faut signaler celle d'un jeune critique français contemporain, Kléber Haedens, que les éditions Variétés de Montréal ont rééditée récemment. Cette histoire est vivante, le jeune critique se prononçant carrément sur les oeuvres qu'il étudie au lieu de se montrer indifférent à tout comme la plupart des auteurs de manuels. Aussi son livre, s'il n'est pas toujours objectif, est-il intéressant à lire; il nous apporte d'ailleurs des vues parfois neuves sur les écrivains français d'hier et d'aujourd'hui . . . et même de demain!

Au lieu de suivre la conception de Valéry qui voulait que l'histoire de la littérature ne fût pas "une histoire des auteurs et des accidents de leur carrière ou de celle de leurs ouvrages", mais "une histoire de l'Esprit en tant qu'il produit ou consomme de la littérature", Kléber Haedens a voulu faire de son histoire "une suite de portraits vivants des écrivains et des oeuvres essentiels" de la littérature française. Si certaines oeuvres peuvent être étudiées indépendamment de leur auteur, d'autres ne se peuvent vraiment comprendre qu'à la lumière de leur destinée personnelle. On ne peut étudier de la même manière Racine et Pascal, Valéry et Claudel. Haedens a donc recouru à la biographie des écrivains pour expliquer leurs oeuvres, chaque fois que la chose lui paraissait nécessaire, ce qui ne l'a pas empêché de rechercher le sens de chaque oeuvre, sa place, son rôle dans l'histoire des idées. Malgré ses faiblesses et ses lacunes, son histoire est une des plus intéressantes parce qu'elle est une des plus personnelles.

Haedens avoue lui-même, et cela est inévitable, qu'un écrivain de son âge — il n'a pas trente ans — ne puisse connaître toute la littérature française. Aussi son livre est-il parfois tendancieux, bien que l'on sente un effort visible pour rendre justice à tous. Il a voulu prendre conscience "de ce qu'il a vu, de ce qu'il devine et de ce qu'il ignore. Ecrire un tel ouvrage, c'est se donner à soi-même une impérieuse leçon de modestie et constater d'irréfutable manière que la somme de ce qui vous échappe est beaucoup plus importante que ce qu'on connaît." C'est là un truisme et personne ne le niera. Mais si un tel exercice est profitable à l'auteur, l'est-il autant au lecteur? Si ce dernier est intéressé à prendre connaissance de ce que l'auteur a vu, l'est-il à prendre conscience de ce qu'il ignore ou devine? Il faut en douter. Quoi qu'il en soit, le livre de Haedens se lit avec intérêt et, souvent, profit. Certaines pages sont supérieures, notamment celles qu'il consacre à Boileau, Descartes, Retz, Beaumarchais. Certains jugements d'ensemble sur une époque sont fort justes et ouvrent des horizons. Il a mis en lumière la diversité et la richesse du début du dix-septième siècle, pour lequel trop de critiques, depuis Boileau, ont été trop sévères. Lorsqu'il traite du romantisme toutefois, on sent que l'auteur a trop fortement subi l'influence de Maurras et il est injuste envers ce grand mouvement artistique. Il est encore injuste envers Pascal et Bossuet, à qui il ne consacre que trois pages après en avoir donné six à Théophile de Viau. Lorsqu'il aime un écrivain et l'estime méconnu, il lui accorde, par réaction, plus d'espace afin d'attirer l'attention sur lui. Ainsi, il liquide Flaubert en deux pages et en consacre trois à Tristan Corbière, soit plus qu'à Verlaine, Mallarmé et Rimbaud ses contemporains. Chez les contemporains, il a une prédilection marquée pour les écrivains de droite et on sent ici et là l'influence de ses jeunes aînés, Thierry Maulnier et Robert Brasillach. Des écrivains comme Mauriac et Bernanos n'ont qu'une douzaine de lignes, alors que plusieurs écrivains de *l'Action française* en ont davantage. Les pages où il étudie la littérature contemporaine sont loin d'être les meilleures; c'est lorsqu'il parle du seizième siècle et du début du dix-septième qu'il atteint aux plus belles réussites.

Bref, il y a dans cette histoire du meilleur et du pire, mais Kléber Haedens provoque toujours une réaction chez le lecteur, ce qui est tout de même quelque chose lorsqu'on s'est donné pour tâche de produire une histoire de la littérature française qui ne dépasse pas les proportions d'un manuel.

x x x

Une autre histoire de la littérature qui provoque toujours des réactions chez le lecteur, c'est celle que Berthelot Brunet qui, en moins de 200 pages, brosse un tableau partial et souvent pittoresque de notre littérature. Ceux qui connaissent le style original de Brunet peuvent imaginer facilement que son livre n'a rien d'académique ou de didactique. Comme toujours, l'auteur vise ici à l'effet, on sent chez lui le besoin d'épater et l'effort qu'il fait en ce sens est si visible que, à la longue, cela finit par taper sur les nerfs. En somme, plus qu'une *Histoire de la littérature canadienne française*, le livre de Berthelot brunet est une suite de propos fantaisistes sur 300 écrivains de chez nous.

Ce livre, paru aux éditions de l'Arbre, a toutefois le mérite de sortir des sentiers battus; l'auteur recourt à des divisions originales; il consacre, par exemple, un chapitre aux écrivains-notaires ou médecins ou clercs, ce qui est nouveau sans doute, mais qui conduit à des classifications hétérogènes. Ainsi, parlant des écrivains-médecins, il doit mettre aux côtés les uns des autres le romancier Ernest Choquette, le critique d'art Paul Dumas, le psychologue Antonio Barbeau et l'humoriste Vieux Doc, qui, on le voit tout de suite, n'ont aucun caractère commun, si ce n'est de pratiquer la médecine. Une telle méthode rend impossible toute synthèse et c'est là une des faiblesses du livre. L'histoire a tout de même ses méthodes propres et on ne peut réussir dans le genre sans s'y soumettre humblement.

Berthelot Brunet excelle lorsqu'il nous entretient de nos premiers écrivains dont il aime le style archaïque qui est assez semblable à celui de nos notaires d'aujourd'hui (Brunet est notaire). Il est moins heureux lorsqu'il traite des écrivains contemporains à qui il ne peut consacrer que quelques lignes, ce qui l'empêche de dépasser la superficie pour atteindre à la substance de leur oeuvre.

Cette histoire est par moments amusantes, mais elle n'est malheureusement pas l'oeuvre qui s'impose depuis que le manuel de Mgr Roy est dépassé par les progrès de nos lettres contemporaines. L'Histoire de notre littérature est encore à écrire. Qui l'écrira?

x x x

Marcel Trudel, auteur de *l'Influence de Voltaire au Canada*, vient de publier aux éditions Fides, un roman villageois intitulé *Vézine*. C'est un des bons livres canadiens de l'année.

x x x

La Société Royale du Canada, section de littérature française, vient d'élire MM. Jean-Marie Nadeau et Jean Chauvin aux fauteuils du juge Mignault et de C. J. Magnan. Félicitations aux nouveaux élus!

x x x

REVUES SPECIALISEES

Les revues de France nous parviennent de plus en plus nombreuses. En plus des grandes revues de culture générale ou de spécialistes, la France d'après-guerre a repris la publication de plusieurs revues qui étaient populaires ici depuis longtemps et elle en a lancé de nouvelles. En voici quelques-unes.

Les philatélistes seront heureux d'apprendre la fondation en 1943 d'une revue intitulée *La cote philatélique*, abondante en renseignements sur les nouvelles émissions de timbres ainsi que sur les cours des principales valeurs philatéliques.

Les électriciens peuvent trouver d'utiles renseignements dans *L'Electricien*, revue pratique d'électricité industrielle, dans laquelle sont abordées des questions actuelles, comme l'influence de la décomposition de l'atome sur l'électricité. *La télévision française* est une autre revue qui s'adresse à un public spécialisé.

Ceux qui s'intéressent aux assurances liront avec plaisir et profit *le Moniteur des Assurances*, revue fondée en 1868 qui était assez bien connue au Canada avant la guerre.

Sécurité et prévention du feu est une autre revue qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui s'occupent de ces questions.

Enfin, *la Construction moderne* est une revue qui s'adresse à un plus vaste public. En ces années où l'on parle beaucoup d'urbanisme, une telle revue nous renseigne sur les progrès et les tendances nouvelles de la construction.

Toutes ces revues sont distribuées au Canada par le Service général d'éditeurs, 6, côte d'Abraham, Québec.

Portraits de Mandchourie

par F. SCHETAGNE, P.M.E.

Aux Occidentaux qui, comme moi, ne connaissent de la Chine que les cheveux de jais des poupées de leur enfance, les fragiles silhouettes aux tasses à thé de leur adolescence et les têtes sans ombres des paravents de tous leurs âges, **Portraits de Mandchourie** est, à l'égal de **The Good Earth** et de **Promise** de Pearl Buck, une véritable révélation. Et ce n'est point seulement l'âme d'une mission qu'il nous révèle, dans la pittoresque galerie de ses dix-neuf portraits, c'est l'âme même de la Chine.

Ce volume est un ouvrage excellent. Il l'est parce qu'il sait retenir jusqu'à la fin le plus juste intérêt. Il l'est par le but élevé qu'il se propose et atteint. Il l'est enfin par l'étonnante personnalité d'écriture qu'il révèle. Il l'est encore par sa sobriété dans le pittoresque, son absence complète de truquage et son évidente vérité. Et ce livre, d'une lecture infiniment agréable, ne confère pas des impressions superficielles; il soulève au contraire de grandes vagues de fond dans nos coeurs parfois si égoïstement fermés d'Occidentaux. Ici et là, sur la trame du récit alerte et sans emphase, telle ou telle citation heureuse de Confucius pose sa belle fleur exotique et méditative.

A son insu, **Portraits de Mandchourie** dévoile une âme de véritable missionnaire, qui émeut par l'exemple viril de son don total, les nuances de son coeur ardent et l'absence de toute recherche personnelle. Très certainement, ou je me trompe fort, ces pages susciteront chez les nobles âmes, pour qui l'abnégation est un stimulant, nombre de vocations.

Les illustrations de Jean-Paul Ladouceur sont étonnamment réussies. Toutes et chacune avec une teinte, oh! très légère, d'humour, sont étroitement adaptées au texte qu'elles ne desservent pas, mais qu'elles appuient et complètent magnifiquement. Telles quelles, elles constituent une innovation dans le monde plutôt conformiste de notre édition.

Simone ROUTIER.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.

Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MUSIQUE A LA FEUILLE—Red River Jig, Assiniboine Lullaby, Tap-A-Toe, My Prairie Rose, 25c chacun; les 4 pour un dollar. S'adresser à A. Mulligan, 81, rue Isabel, Winnipeg, Man.

CHAMBRE BIEN MEUBLEE à louer pour jeune fille. Maison confortable. S'adresser à 612, rue Aulneau, St-Boniface, Man. 1004-34C

A VENDRE—Manteau en bison (buffalo) pour homme. Grandeur 44, en parfait état. Aussi manteau en Beaver Lamb, pour dame. Grandeur 44. S'adresser à M. J.-H. Gousseau, Fort Whyte, Man. Téléphone: Sanford 44-2. 1005-34P

UN HOMME AGE (61 ans) demande ouvrage pour quelques heures par jour—Winnipeg ou St-Boniface—entretien d'un bureau ou maison. S'adresser à Suite 5, 802, rue Main, Winnipeg, Man. 1007-34P

LE VILLAGE DE MONTMARTRE, Sask., vendra pour $75.00 moulin à vent moderne, avec tour en fer. Le tout en bon état. S'adresser à M. L.-P. Côté, Montmartre, Sask. 1002-38P

CHAMBRE A LOUER dans une maison respectable pour personne âgée, au 2ème étage, bien chauffée. Autre chambre à louer, pour garçon sobre et tranquille, au 3ème étage. S'adresser à 251, avenue Provencher, St-Boniface, Man. Téléphone 204 370.

A VENDRE—Une paire de chevaux (team) de 5 ans. Bien appareillés. Poids, 1,500 livres. A vendre également: Dactylographe Remington, en parfait état. S'adresser à M. Jean Bilodeau, Ste-Agathe, Man. 1009-34P

LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709. 562—TF

A VENDRE—Ferme de 362 acres, terre fertile; 320 acres en culture, le reste en foin et pâturage. 236 acres prêtes à être ensemencées, 65 acres en guéret d'été. Bonnes bâtisses (2 sets); 1 mille à l'ouest de Ste-Anne. S'adresser à Mme. A. Duerksen, Boite 12, Ste-Anne, Man. 995-34P

A VENDRE—Bungalow ultra moderne, bâti pour propriétaire. Chauffage à l'huile, grand lot, très central, garage. $2,300 comptant; balance par versements. Pour plus de renseignements, s'adresser à 426, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface, Man. 945-34C

A VENDRE—Poisson frais, gelé. Brochet, 10c; carpe, grosse, 4c; tulibee et petit blanc, 8c; doré, 15c. Inclure argent avec commande. S'adresser à M. J.-E. Fillion, Steep Rock, Man. 991-34P

A VENDRE—Magasin général, dans village canadien-français, sur la ligne du C.N.R., avec église et couvent. Récoltes de 30 à 40 minots de l'acre. Bâtisse de 28x48, peinturée, moderne, soubassement en ciment, fournaise et deux remises attenantes. Stock satisfaisant d'épiceries, mercerie, chaussures, remèdes, etc., et équipement récemment modernisé. Vend pour cause de santé. Pour autres renseignements, s'adresser à Boite 91, Zénon Park, Sask. 990-34P

A VENDRE—1 foyer électrique; 1 lit simple; 2 poêles (usagés). S'adresser à Mme Julia Pascal, 526, rue Des Meurons, St-Boniface. Téléphone: 203 985. 993-34P

A VENDRE—Un poêle de cuisine avec four chaque côté du foyer, brûle charbon ou bois, aménagé pour réservoir à eau chaude, convenable pour chantiers. S'adresser à: Boite 15, Ste-Anne-des-Chênes, Man.

TABAC CANADIEN—Petit Havane, Parfum d'Italie, Aubourg, Grand Rouge. Quatre livres au choix pour $4.60, port payé. J. Sala & Cie, 628, avenue Bannatyne, Winnipeg. 966-35C

TERRE A VENDRE—A 8 milles de Gravelbourg. 480 acres, 475 en culture avec bâtisses et très bonne maison. Prix, $9,500.00 comptant. S'adresser à M. J. F. Davies, Gravelbourg, Sask.

A VENDRE—Fournaise (floor furnace) avec grille tournante et cendrier, en bon état. $12.00. S'adresser à M. L.-A. Gauthier, 58, rue Lydia, Winnipeg, Man. 988-TF

AGENTS DEMANDES — Agents-vendeurs pour occupation secondaire (side line) à domicile, produits pharmaceutiques en grande demande, gros profits. Pour détails complets écrire à Casier Postal 1764, Winnipeg, Man. 989-TF

A VENDRE—½ section de terre. Bonnes bâtisses. Bon puits. 300 acres en culture, ½ mille de l'école bilingue. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Walter Charpentier, Pascal, Sask. 932-35P

ON DEMANDE—Couple marié sans enfants, sérieux, honnête, catholique, village dans Saskatchewan. Femme fera cuisine, homme conduira camion; doit être sobre. Dire salaire désiré. Ecrire à boite 919 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 919-34P

TANNAGE — Fermiers! Sportsmen! Trappeurs! Apprenez comment tanner les peaux de daim et le cuir, à la maison. Instructions complètes. 60 ans d'expérience. Le volume, $1.00. S'adresser à Home Tanner, Boite 804, Winnipeg, Man. 928-33P

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

DEUX EMPLOIS PERMANENTS, DIFFERENTS, OFFERTS PAR UNE FAMILLE CATHOLIQUE

Travaux que comportent ces emplois:

1) La première personne s'occupera du blanchissage, repassage et ménage général de la maison.
2) La deuxième fera la cuisine (simple) générale.

Endroit: Illinois, E.-U. Dans village de la banlieue de Chicago et Milwaukee, Wisconsin.

Si vous désirez un emploi permanent qui vous rapportera un excellent salaire, avec amples temps libres, deux semaines de vacances payées par année, et votre propre chambre à coucher et salle de bain, écrivez en spécifiant âge, expérience et salaire désiré.

Ecrivez en anglais.

Si votre demande est acceptée, il faudra que votre curé fournisse des références au sujet de votre caractère, conduite, etc. Toutes dépenses de voyage de Winnipeg seront remboursées.

S'adresser à
JAMES K. FINN,
Chicago Title & Trust Building
69 West Washington St.,
Chicago 2, Illinois.

POSITION POUR JEUNE HOMME

Institution considérable de finances demande jeune homme avec grade douze ou équivalent, entre les âges de vingt-huit ans et de quarante ans, comme Agent de ventes. Il est nécessaire qu'il soit résident de la Saskatchewan depuis au moins cinq ans. L'expérience dans les ventes lui sera un avantage. Salaire et pension à l'homme qui peut remplir cette position.

S'adresser par lettre à Boite 953, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

S. Exc. Mgr G. C. Murray fait appel à l'union des catholiques

Dimanche dernier, en la solennité de la fête de l'Immaculée Conception, les Chevaliers de Colomb du quatrième degré de l'Assemblée Générale Taché assistaient à la sainte messe et recevaient la sainte communion en corps, à l'occasion d'une cérémonie qui eut lieu en leur honneur dans la chapelle de l'Académie Ste-Marie.

La sainte messe fut célébrée par le R.P. Léo Lafrenière; les docteurs J.-J. Bourguoin et G.-M. La Flèche agirent comme servants. M. Denis Bélair chanta l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus"; Mme G.-M. La Flèche touchait l'orgue.

La sainte messe fut suivie d'un déjeuner qui eut lieu au restaurant Moore's. Une quarantaine de membres y prirent part.

L'orateur invité était S. Exc. Mgr G. C. Murray, archevêque administrateur de Winnipeg. Son Excellence parla de la coopération qui devait exister parmi les catholiques de diverses origines raciales. Cette coopération, dit Son Excellence, devrait être facile à réaliser, puisque nous partageons une foi commune et des pratiques religieuses identiques. Mgr Murray ajouta que c'est dans la sainte communion que l'on doit puiser cette union.

Le Navigateur fidèle, M. le Dr P.-E. La Flèche, présenta Son Excellence, et le Capitaine fidèle, M. J. J. C. Schelly lui offrit les remerciements des Chevaliers.

ON DEMANDE

Famille de fermiers (5 personnes au moins) 2 filles si possible, pour travailler sur une grosse ferme moderne. 1,000 cochons, pas de vaches à lait, 700 acres. Située à 40 milles de Winnipeg. Eglise catholique. Ecrire en donnant les détails (âge de chaque membre, et références) à:

BOITE 985,
La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot — Winnipeg
985-33P

Au concert du 27 déc.



Mlle Gisèle LaFlèche, de Winnipeg, violoniste bien connue qui étudie avec Kathleen Parlow depuis six ans au conservatoire de Toronto, prendra part au grand concert qui sera donné le 27 décembre au Collège de St-Boniface, sous les auspices des Dames Patronnesses des Arts. Elle fait partie du quatuor à cordes de la section universitaire du Conservatoire. Au cours de l'été dernier, Mlle LaFlèche a dirigé un orchestre à l'hôtel Glenmount, Muskoka, Ont.

En plus de deux programmes où elle chante en s'accompagnant elle-même au piano, et qui sont irradiés de Toronto par Radio-Canada, les dimanche et mardi soirs, elle interprète aussi des chansons françaises et anglaises le mercredi soir au programme "London by Lamplight" dont l'orchestre est dirigé par Geoffrey Waddington.

Avec une cantatrice comme Mlle Roy, un pianiste comme M. Lemieux et une violoniste comme Mlle LaFlèche, les amateurs de belle musique seront assurés d'un régal artistique en se rendant à la salle académique du Collège de St-Boniface le 27 décembre. Soyons fiers des artistes de chez nous et sachons les encourager en assistant nombreux au récital qui aura lieu le dernier vendredi de décembre sous les auspices des Dames Patronnesses des Arts.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes du Club

La partie de cartes du premier décembre fut organisée par le Club du Sacré-Coeur.

Nous remercions les jeunes qui se sont dévoués à cette organisation.

Prix de cinq mains: Mlle Rose Gaucher, M. E. Lalonde, M. H. Lavallée, Mlle Odonnavon.

Prix de "pool": Mlle Gaucher.

Prix d'entrée: Mlle Gaucher.

Prix de "cribbage": MM. Victor Mercier et Henri Durand.

Programme récréatif: Piano: M. Philippe Bourbonnais; récitation: Mlle S. Trudel; quatuor: MM. Léo Durand, Louis Bourbonnais, Hector Courchaine et René Blanchard.

Partie de cartes du 8 décembre

Prix de cinq mains: Mlle Alice Carignan, Mlle M. Lespérance, Mme V. Bonin, Mme O. Bourbonnais, Mme R. Mousseau, Mlle Robin.

Prix de "pool": M. M. Persons et Mme V. Bonin.

Prix d'entrée: Mme J. Gagnon.

Heure sainte

Jeudi dernier, à 11 heures du soir, environ 45 hommes et jeunes gens assistaient à l'heure sainte prêchée par le R.P. Albert Jobin, O.M.I., de la maison des retraites fermées de St-Boniface.

La sainte communion fut distribuée à minuit et la cérémonie se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Nous avons cette heure sainte prêchée à la même heure, à la veille de chaque premier vendredi du mois.

Nous renouvelons notre appel à tous les hommes et jeunes gens et les invitons à venir assister à cette heure sainte et à recevoir la communion à l'occasion du premier vendredi du mois.

Réception des Enfants de Marie

A 3 h. 30, p.m., dimanche, fête de l'Immaculée Conception, avait lieu la pieuse cérémonie de la réception des Enfants de Marie dans la Congrégation de la sainte Vierge.

La cérémonie débuta par la procession accompagnée d'un cantique. Soliste: Mlle Hélène Joyal. On récita ensuite le chapelet. Le R.P. R. Carrière, O.M.I., chapelain, donna une brève instruction, commentant la formule de consécration à la sainte Vierge. La bénédiction des médailles et la réception proprement dite suivirent. Une quinzaine de jeunes filles dont les noms suivent eurent le bonheur d'être reçues Enfants de Marie: Flora Gareau, Rita Nollette, Claudette L'Espérance, Claudette Vien, Madeleine Malo, Thérèse Lavoie, Marguerite Bouchard, Aline Legal, Denise Vandel, Rita Legal, Thérèse Courchaine, Simone Lavoie, Hélène Joyal, Fernande et Angéline Gosselin.

Mlle Béatrice Lévesque, présidente, assistait les nouvelles congréganistes et Mlle Lucille Champagne faisait les appels.

La bénédiction du T. S. Sacrement clôtura la cérémonie.

Au Cercle Molière

"L'Arbre de Noël" est devenu une tradition au Cercle Molière, une heureuse tradition qui rapproche davantage les esprits et les coeurs.

La fête aura lieu dans la salle académique du Collège de St-Boniface, le samedi 21 décembre à 8 h. 30 p.m. Prix d'entrée, vingt-cinq sous.

Il y aura échange de petits cadeaux tel que décidé à la dernière assemblée.

Mlle Fabiola Gosselin nous réserve une "boîte à surprise" comme programme.

Un goûter sera servi.

Concert de Noël de l'école Lord Selkirk

A l'occasion du onzième anniversaire de leurs concerts de Noël de Halifax à Vancouver, **Radio-Canada (CBK)** vous invite à écouter les Petits Chanteurs de langue anglaise de l'Ecole Lord Selkirk de Winnipeg dans un programme français **le jeudi 19 décembre 1946** de 6 h. à 6 h. 15, p.m., heure de Winnipeg.

La chorale chantera des cantiques de Noël et des chansons françaises sous la direction de Mlle Margaret Thomson, et de M. Godias Brunet, organisateur de ce concert. Au piano, Mlle Florence Baskerville.

PROGRAMME

(a) C'est l'aviron
(b) Le petit mousse
(c) Chant tyrolien
(d) D'où viens-tu bergère?
(e) Nouvelle agréable
(f) Légende de l'Enfant-Jésus
(g) Trois anges
(h) Minuit chrétiens!

Un mot d'appréciation de votre part ferait bien plaisir à nos Petits Chanteurs.

Joyeux Noël!
Bonne et heureuse Année!

N.B. Il est probable que CKY reproduira cette émission dans la soirée.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Mercier	14	8
Audet	12	10
Antoine	11	11
Lafrenière	7	15

Records —

H2P — Equipe Mercier	1648
H1P — Equipe Mercier	859
H2P — Mlle I. Faubert	452
H1P — Mlle I. Faubert	271

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Hôtel Roblin	17	13
Can. Publishers	16	14
Bourbonnais	14	13
Western Paint	14	13
Matelots	13	14
Provencher	13	14
Banque Can. Nat'le	12	18

Records —

H1P — Can. Publishers	932
H3P — Can. Publishers	2638
H1P — Jean Bourbonnais	224
H3P — Jean Bourbonnais	575

Comme on le constate, notre ligue ne compte plus que sept équipes. La désorganisation d'une équipe a fait subir un certain changement à la position des équipes. Malgré tout, les trois finalistes sont loin d'être encore déterminés. Les trois semaines qui restent pourraient être l'objet de joutes chaudements contestées et . . . de nouveaux records!

Concours

Comme par les années passées, la ligue aura son grand concours annuel pour les membres. Les joueurs sont classifiés en quatre groupes, d'après leurs moyennes actuelles. Il y aura trois prix pour chaque groupe. Il va sans dire que le comité de la ligue de dix s'attend à une entrée nombreuse. Les joueurs voudront suivre avec attention le jour et l'heure de leur section et se rendre quelques minutes même avant leurs parties. Le concours s'ouvrira le samedi soir 21 décembre, de 7 h. à 9 h., p.m., par le groupe 166-180, pour se continuer dans l'après-midi du 22 décembre, de 1 h. 30 à 3 h. 30, par le groupe 158-165. Le groupe 146-157 commencera à 3 h. 30, immédiatement après le second groupe, et le concours se terminera avec les rencontres du groupe 100-145, à 8 h. du même soir.

L'entrée est de soixante-quinze sous seulement. Veuillez donner votre nom au gardien le plus tôt possible.

LE COMITE.

Procès de Kesselring en janvier prochain

ROME — Le maréchal Albert Kesselring, ancien commandant suprême des troupes allemandes sur le front sud, comparaîtra au cours du mois de janvier devant une cour militaire alliée.

Le procès se déroulera à Rome, dans la salle Sapiens, où furent condamnés à mort les généraux Maeltren et von Mackensen.

Tim Buck ira en Russie: puisse-t-il y rester

WINNIPEG — Tim Buck, chef national du parti ouvrier-progressiste communiste canadien, visitera la Russie pour se rendre compte de la situation économique de la république des Soviets, a annoncé ici le chef des communistes du Manitoba, William Kardash.

Kardash dit que Buck partira pour la Grande-Bretagne en février. Il y assistera à une conférence des représentants du parti communiste de toutes les parties de l'Empire britannique. "Nous croyons que pendant qu'il sera à l'étranger, M. Buck se doit de visiter la Russie, de façon à pouvoir rapporter au Canada des rapports de première main sur les conditions qui existent dans ce pays", a dit Kardash. Il a ajouté que "les communistes canadiens sont particulièrement intéressés dans ce projet et qu'ils ont commencé à prélever des fonds pour le voyage".

Nouveau secrétaire de Pax Romana

FRIBOURG — Le Dr Joseph Schneuwly, directeur du technicum de Fribourg, vient d'être désigné par Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, comme secrétaire général de Pax Romana.

Rappelons que cette fonction était tenue, depuis plus de 20 ans, par l'abbé Cremaud, professeur de collège.

Le Dr J. Huxley élu à l'UNESCO

PARIS — Le Dr Julian Huxley, savant anglais, a été élu directeur général de l'Organisation éducationnelle, scientifique et culturelle des Nation-Unies, a-t-on annoncé dernièrement.

Bien que le terme d'office du directeur général soit de six ans, M. Huxley a déclaré qu'il ne pourrait occuper ce poste plus de deux ans. Vingt-sept des trente pays représentés à Paris ont enregistré leur vote. Le Dr Huxley a reçu 22 votes.

Ce savant de 59 ans était jusqu'ici secrétaire temporaire de cet organisme. C'est un homme connu dans le monde entier en science biologique et philosophique. C'est le petit-fils de M. Thomas Henry Huxley, qui a travaillé de concert avec Charles Darwin à la théorie évolutionniste.

Des fonctionnaires qu'on paiera mieux

OTTAWA — Les fonctionnaires dont le traitement est de $3,000 ou plus recevront prochainement une augmentation, selon certaines informations. Ces augmentations ne feront pas suite précisément aux recommandations du rapport de la commission Gordon car le gouvernement n'a pas encore indiqué quelle suite il donnerait à ce rapport.